

Jean-Luc FOURNET (dir.)

## Ma grande église et ma petite chapelle 150 ans d'affinités électives entre le Collège de France et l'École pratique des hautes études

Collège de France

---

## Sylvain Lévi, arpenteur des savoirs et du monde

Lyne Bansat-Boudon

---

DOI : 10.4000/books.cdf.10317

Éditeur : Collège de France

Lieu d'édition : Paris

Année d'édition : 2020

Date de mise en ligne : 27 novembre 2020

Collection : Passage des disciplines

ISBN électronique : 9782722605497



<http://books.openedition.org>

### Édition imprimée

Date de publication : 27 novembre 2020

### Référence électronique

BANSAT-BOUDON, Lyne. *Sylvain Lévi, arpenteur des savoirs et du monde* In : *Ma grande église et ma petite chapelle : 150 ans d'affinités électives entre le Collège de France et l'École pratique des hautes études* [en ligne]. Paris : Collège de France, 2020 (généré le 30 novembre 2020). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/cdf/10317>>. ISBN : 9782722605497. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.cdf.10317>.

---

# Sylvain Lévi, arpenteur des savoirs et du monde\*

Lyne Bansat-Boudon

Directeur d'études à l'EPHE, PSL

Il faut être personnellement mêlé à l'indianisme  
pour concevoir le cas extraordinaire de l'Inde.

Sylvain Lévi, *L'Inde civilisatrice*.

## Le savant dans l'institution

### État des lieux

Qu'on ne s'y trompe pas, évoquer la figure de Sylvain Lévi ne relève pas de la seule prosopographie, par ailleurs un exercice d'admiration qui grandit celui même qui s'y adonne, mais rejoint l'autre axe de la journée d'études « Ma grande église et ma petite chapelle : 150 ans d'affinités électives entre le Collège de France et l'École pratique des hautes études », qui a examiné la façon dont les grands champs disciplinaires des sciences humaines ont été (et sont toujours) représentés, parfois simultanément, de part et d'autre de la rue Saint-Jacques, au Collège de France et à l'École pratique des hautes études (EPHE).

---

\* J'exprime ici mes vifs remerciements à Ronan Moreau, maître de conférences au Collège de France et bibliothécaire de l'Institut d'études indiennes, qui m'a très diligemment prêté son concours pour des recherches documentaires, ainsi qu'à Claire Guttinger, archiviste au Collège de France, qui a eu l'extrême obligeance de consulter les *Annuaire*s du Collège et d'en extraire à mon intention les résumés des cours de Sylvain Lévi, à partir de 1900 ; de même a-t-elle bien voulu répondre à des questions sur l'histoire des chaires au Collège de France. J'aimerais enfin saluer la compétence, la finesse et le bienveillant concours de Justine Parmentier, éditrice au sein du service des publications de l'EPHE, qui fut pour moi une interlocutrice attentive.

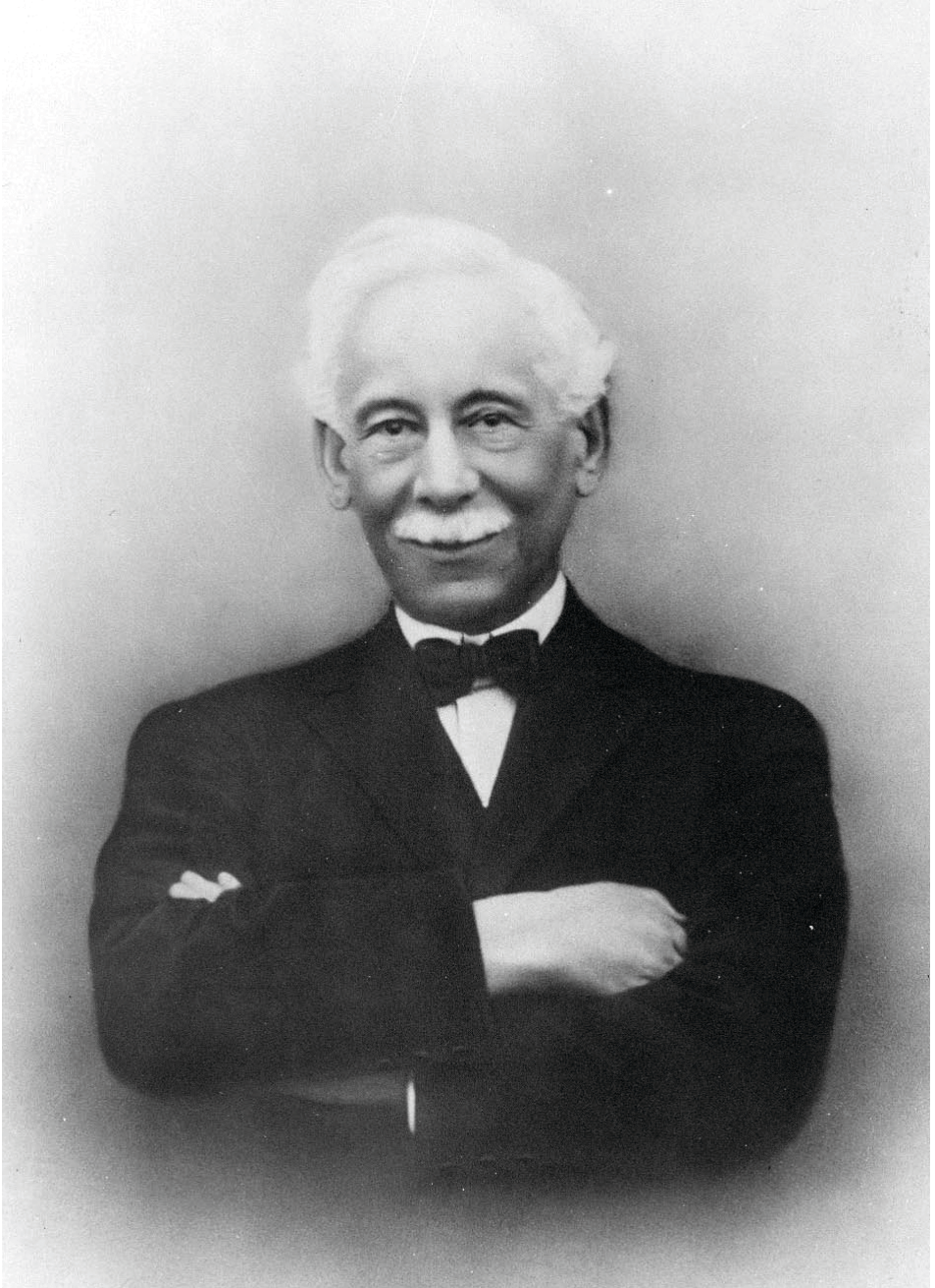


Fig.1 — Sylvain Lévi. Portrait, bras croisés.  
Archives du Collège de France, IEI-CDF SL-suppl-10-02d-2.

Car Sylvain Lévi n'est pas seulement l'immense érudit et l'intellectuel engagé que l'on connaît, il incarne à lui seul l'indianisme français en ses débuts coruscants.

Tout commence pour l'indianisme français à Paris, au Collège de France, où la première chaire de sanscrit en Europe a été confiée à Antoine-Léonard de Chézy (de 1815 à 1832), quand l'Europe entière, y compris Franz Bopp, qui deviendra l'un des pères de la grammaire comparée, y vient apprendre le sanscrit.

Si l'on en est encore, avec Chézy, autodidacte de talent, aux balbutiements d'une science toute nouvelle, c'est, néanmoins, sur cette première pierre que s'édifiera l'indianisme français, avec le concours de l'École pratique des hautes études, aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> sections, et par l'entremise de « faiseurs de gué » (à l'image des *tīrthāṅkara* du jaïnisme) qui prennent la parole aux deux endroits, avec la même passion et la même érudition, mais aussi selon d'autres voies, d'autres « méthodes », celle du séminaire étant une caractéristique essentielle de l'École pratique des hautes études, comme on verra.

Si bien que ces savants, pharaons à double couronne, loin de se répéter, confortent l'une par l'autre la recherche qu'ils mènent dans les deux établissements et l'enseignement qu'ils y dispensent. Me voilà ajoutant une métaphore à une autre : d'un côté, la grande église et la petite chapelle, de l'autre la haute et la basse Égypte, aux vertus et richesses aussi distinctes que complémentaires, incarnées en une seule figure.

Au Collège, Eugène Burnouf, grammairien, védisant, bouddhologue<sup>2</sup>, succède à Chézy dans la chaire de Langue et littérature sanscrite<sup>3</sup> (1832-1852) ; il a 32 ans. Commence alors ce qu'Auguste Barth, en écho à Renan, appellera « la longue éclipse qu'a subie [...] l'enseignement officiel du sanscrit en France<sup>4</sup> ». En effet, à la mort de Burnouf, la chaire de sanscrit fut confiée à de simples chargés de cours, d'abord, entre 1853 et 1857, à Théodore Pavie, son élève, puis, en 1858, à Édouard Foucaux, autre de ses disciples, bouddhologue également et premier tibétologue occidental<sup>5</sup>.

2. Également fondateur de la Société asiatique, en 1822.

3. L'usage a prévalu, au Collège de France comme à la Faculté des lettres de Paris, que l'adjectif « sanscrite » soit maintenu au singulier pour qualifier le syntagme unitaire : « langue et littérature ». Néanmoins, dans l'*Annuaire du Collège de France*, l'intitulé de la chaire de Lévi fait l'accord au pluriel : « Langue et littérature sanscrites » – une initiative de l'imprimeur ?

4. A. Barth, *Appendice*, dans H. Wallon, « Notice sur la vie et les travaux de M. Jacques-Auguste-Adolphe Regnier, membre ordinaire de l'Académie », *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 46<sup>e</sup> année, n° 6, 1902, p. 604-647, ici p. 645.

5. Sylvain Lévi et Alexandra David-Neel, notamment, suivent ses enseignements. Alexandra David-Neel suivit les séminaires de Lévi, à la IV<sup>e</sup>, comme le signale le rapport de l'*Annuaire*

Ce n'est qu'en 1862 que l'on se décida à la pourvoir d'un titulaire. Ce fut, après bien des péripéties, Édouard Foucaux, qui l'obtint, contre Adolphe Regnier<sup>6</sup>. Rappelant, citant l'anglais Wilson, que la chaire de sanscrit avait été « annulée en France pour une génération », et prenant position pour Regnier, Ernest Renan, récemment élu au Collège, et élève de Burnouf, en tira occasion pour une fervente défense de l'enseignement du sanscrit et de la chaire qui le représentait au Collège de France :

L'enseignement du sanscrit est la maîtresse partie de notre haut enseignement philologique. « La chaire de sanscrit annulée en France pour une génération, comme elle l'est déjà en Angleterre, c'est un coup trop fort pour nos études », m'écrivait hier même un des plus illustres indianistes de l'Europe. La chaire de Wilson, en effet, par toute sorte de considérations mesquines, a été comme supprimée à Oxford. Espérons qu'une noble pensée nous rendra la chaire d'Eugène Burnouf. Cette chaire a vu se grouper autour d'elle comme élèves presque tous ceux qui sont aujourd'hui des maîtres en Allemagne, en Russie, en Italie, en Angleterre; serons-nous réduits à aller chercher à l'étranger la science que nous lui avons donnée et les méthodes qu'il tient de nous<sup>7</sup>?

On voit que la chaire de sanscrit au Collège était au cœur de véhéments débats, au nom de l'exigence première de « haut enseignement philologique ».

En 1894, Foucaux disparu, c'est Sylvain Lévi qui lui succède, à 31 ans.

Entre temps, l'institution, en 1868, d'un nouvel établissement, l'École pratique des hautes études, a changé la donne et le Collège n'est plus l'unique bastion de l'enseignement érudit de la langue et de la littérature sanscrites, ou, plus largement, de la pensée indienne. En effet, l'École pratique des hautes études se dote, dès les débuts, d'une IV<sup>e</sup> section<sup>8</sup> dévolue aux « sciences historiques et philologiques ». Les études indiennes y sont d'emblée représentées, avec la chaire de Langue sanscrite<sup>9</sup>, grâce au magistère conjoint de Hauvette-Besnault (directeur adjoint) et d'Abel Bergaigne, en qualité de répétiteur (il le sera jusqu'en 1881, date à laquelle

---

1926-1927, où l'on apprend que des raisons de santé l'ont empêchée de remplacer Jacques Bacot pour le tibétain, conduisant Lévi à en assurer lui-même l'enseignement.

6. Adolphe Regnier, le grand védisant, ne s'était pas déclaré candidat ! Sur les vicissitudes de l'élection, voir H. Wallon, « Notice sur la vie et les travaux de M. Jacques-Auguste-Adolphe Regnier, membre ordinaire de l'Académie », art. cit., p. 622-624.

7. *Ibid.*, p. 624.

8. Les trois premières sections étant respectivement celles des « sciences mathématiques », des « sciences physico-chimiques » et des « sciences naturelles ». Dès sa création, l'École pratique des hautes études est ainsi en consonance avec les grands domaines du savoir et de l'érudition de l'époque.

9. Ou « Langue sanscrite », les deux orthographes apparaissent dans les comptes rendus.

il est nommé maître de conférences à la IV<sup>e</sup>). Parallèlement, à partir de 1877, Bergaigne enseigne le sanscrit à la Faculté des lettres de Paris, en qualité de maître de conférences.

On ne saurait trop souligner ce que la science indianiste française doit à l'apparition de l'École pratique des hautes études dans le champ de la haute érudition française. Car cette apparition crée un ensemble de circonstances favorables à un nouvel essor des études indiennes, en la personne, notamment, d'Abel Bergaigne, qui, jeune licencié ès lettres, hésitait encore sur la voie à suivre. L'École des hautes études, qui venait d'être fondée et « n'avait pas encore fini d'organiser ses premiers cadres<sup>10</sup> », appela le jeune savant auprès d'elle avec le titre de répétiteur. Voilà comme se décida l'avenir d'indianiste de Bergaigne, et, dans une certaine mesure, celle de l'indianisme français, puisque Bergaigne, maître exemplaire, fit souche, et forma nombre d'élèves, dont Sylvain Lévi, appelé à succéder à Bergaigne, à l'École, à Foucaux, au Collège, et qui, lui aussi, dut sa conversion à l'indianisme à un heureux concours de circonstances : le conseil que lui donna Renan (encore lui !) d'assister au cours de Bergaigne<sup>11</sup>.

Le Collège, la IV<sup>e</sup> section de l'École pratique des hautes études, la Faculté des lettres : trois lieux, donc, où s'implante et se déploie la science indianiste française, appelée à constituer, des fondateurs aux épigones, une école à part entière, qui se distingue sur plus d'un point des écoles anglaise, allemande, italienne ou russe.

À quoi il faut ajouter la vénérable École des langues orientales vivantes, fondée en 1795, puisque, dans les mêmes années, plusieurs jeunes chercheurs, tel Paul Pelliot et Jules Bloch, élèves de Lévi, qui seront tous deux professeurs au Collège de France (de 1911 à 1945, pour le premier ; de 1937 à 1951, pour le second<sup>12</sup>), en suivent les cours. Pelliot y obtient le diplôme de chinois, en 1897, Bloch ceux d'hindoustani et de tamoul, en 1905, dans les deux cas une formation qui déterminera tout un pan de leur champ d'études.

Bientôt, les études indiennes se trouvent renforcées, au sein de l'École pratique des hautes études, par l'institution, en 1886 (par décret du 30 janvier), d'une V<sup>e</sup> section consacrée aux « sciences religieuses », dans laquelle Bergaigne inaugure la nouvelle chaire « Religions de l'Inde ».

---

10. Voir le discours prononcé par M. Bréal aux obsèques de Bergaigne, *Annuaire 1888-1889. École pratique des hautes études, section des sciences historiques et philologiques*, p. 31-34.

11. Voir *infra*, p. 175.

12. Bloch aura été, auparavant, directeur d'études à la IV<sup>e</sup> section de l'École pratique des hautes études de 1919 à 1937, puis cumulant (jusqu'en 1951), après son élection au Collège.

Bien qu'il n'ait jamais traversé la rue Saint-Jacques, Bergaigne est la figure tutélaire des études indiennes, en cette seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Il est partout (sauf au Collège, où la chaire est occupée par Foucaux), là où se forment les néophytes que fascinent l'Inde, sa langue, sa littérature, ses religions. Il œuvre inlassablement, comme le dira Lévi<sup>13</sup>, à l'« émancipation » de l'*indianisme*<sup>14</sup>, qu'il voulait faire accéder au statut de discipline à part entière, autrement dit, travaillant à dissocier le sanscrit de la grammaire comparée à laquelle il était traditionnellement lié, ne serait-ce que par les intitulés de chaires, faisant ainsi valoir « les droits réels de l'Inde<sup>15</sup> ». Ainsi que Lévi s'en explique très lucidement, la grammaire comparée, « qui devait au sanscrit sa naissance et ses progrès », l'avait pourtant réduit à n'être qu'un « instrument commode à l'usage des linguistes ». L'ambition de Bergaigne était de restituer au sanscrit et à l'Inde la place qui leur revenait de plein droit, hors de toute sujétion aux enjeux de la grammaire comparée, alors discipline-reine dans le champ des savoirs. Le projet n'était pas sans relever du défi, défi aux préjugés contemporains, mais aussi, peut-être, à soi-même, car Bergaigne était fondamentalement un philologue et un linguiste, rompu aux exigences et aux méthodes de la grammaire comparée<sup>16</sup>.

C'est ainsi que, à partir de 1895, Bergaigne, dont la chaire, à la Faculté de Paris, répondait encore à l'intitulé « Langue sanscrite et grammaire comparée », prit soin, dans ses cours, de séparer soigneusement les deux enseignements<sup>17</sup>. À sa suite, l'enseignement et l'œuvre de Lévi (secondé en cela par les travaux de ses élèves) conforteront le projet de Bergaigne, au point que, à la mort de Victor Henry,

---

13. En 1889, dans sa leçon d'ouverture au cours de sanscrit à la Sorbonne, où il succède comme chargé de cours à Bergaigne mort, l'année précédente, d'un accident de montagne. Le titre en est : « Abel Bergaigne et l'indianisme. Leçon d'ouverture au cours de sanscrit de la Faculté des Lettres », *Revue bleue*, 1, 1890, p. 261-268, repris dans *Mémorial Sylvain Lévi*, Paris, Paul Hartmann, 1937, p. 1-23 (réédité par E. Franco, Motilal Banarsidass, Delhi, 1996, augmenté de la bibliographie de Sylvain Lévi par Maurice Maschino et d'un index par Nadine Stchoupak).

14. C'est Lévi, « Abel Bergaigne et l'indianisme », art. cit., qui souligne par l'italique, p. 3.

15. *Ibid.*

16. En 1865, Bergaigne se forme à la grammaire comparée aux cours de Michel Bréal, professeur au Collège de France (puis directeur d'études à la IV<sup>e</sup>, à sa création, en 1868). La même année, il est élu membre de la Société de linguistique, aux *Mémoires* de laquelle il donnera par la suite plusieurs articles. Après avoir traduit, en 1869, un essai de Georges Curtius sur *La chronologie dans la formation des langues indo-germaniques*, il consacre sa thèse latine à des questions de grammaire comparée (1877) et poursuit ses recherches sur le sanscrit et sa contribution à la science de la grammaire comparée (voir *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 40<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 6, 1896, p. 529-557).

17. Voir S. Lévi, « Abel Bergaigne et l'indianisme », art. cit., p. 3-4.

en 1907, la chaire de la Sorbonne sera divisée entre une chaire de Grammaire comparée et une autre Langues et littératures de l'Inde, respectivement confiées à Joseph Vendryes et à Alfred Foucher, l'un des tous premiers élèves de Lévi à la V<sup>e</sup> section, puis son très proche collègue, non seulement à l'École pratique des hautes études<sup>18</sup>, mais dans des institutions créées ultérieurement, sous leur double égide, comme la Maison franco-japonaise à Tokyo (1925) ou l'Institut de civilisation indienne (1927).

La IV<sup>e</sup> section de l'École pratique des hautes études, déjà, avait résolu la difficulté en dissociant les deux domaines, affectés à deux chaires distinctes : « Grammaire comparée » et « Langue sanscrite ». Du reste, Bergaigne dit se faire une règle de réserver « pour l'enseignement dont il est chargé à la Faculté des lettres les leçons destinées aux commençants, et particulièrement à ceux qui n'abordent l'étude du sanscrit qu'en vue des études de grammaire comparée<sup>19</sup> ».

Or Sylvain Lévi est l'élève de Bergaigne. Formé aux humanités classiques, jeune licencié ès lettres de 19 ans, il doit à la crainte du désœuvrement, et à Ernest Renan, de s'orienter vers l'étude du sanscrit. En effet, cherchant un complément aux trente-deux heures proposées aux agrégatifs par la Sorbonne, Lévi consulte Renan, par l'entremise de Marcellin Berthelot. La réponse ne se fait pas attendre : « Il y a un professeur de génie qui n'a pas d'élèves ; c'est Bergaigne, et il enseigne le sanscrit<sup>20</sup>. » Le sort en est jeté. D'helléniste<sup>21</sup>, Lévi devient sanscritiste, opérant une conversion qui, pour être quasi fortuite, n'en est pas moins fulgurante.

En 1882-1883, alors même qu'il prépare l'agrégation des lettres, Lévi suit les cours de Bergaigne, à la IV<sup>e</sup> section de l'École pratique des hautes études. Déjà, il se fait remarquer, Bergaigne consignait dans son compte rendu (*Annuaire 1882-1883*) : « [...] M. Lévi, licencié ès lettres et candidat à l'agrégation des lettres [...] a dès maintenant acquis une connaissance sérieuse de la langue. » En 1883, il est agrégé (reçu deuxième, à 20 ans) et suit, à la IV<sup>e</sup> section, les séminaires de Hauvette-Besnault et de Bergaigne, qui commente : « M. Sylvain Lévi, agrégé des lettres et boursier de l'École, tient tout ce qu'on attendait de lui. » En 1885, année où Bergaigne devient directeur d'études, Lévi est au centre de l'attention.

18. Dès 1894, Foucher est maître de conférences à la V<sup>e</sup> section, aux côtés de Lévi, élu, cette année-là au Collège.

19. *Annuaire 1879-1880. École pratique des hautes études, section des sciences historiques et philologiques*.

20. Rapporté par F. Lefèvre, « Une heure avec Sylvain Lévi, indianiste, professeur au Collège de France », dans *Mémorial Sylvain Lévi, op. cit.*, p. 119.

21. Voir J. Bloch, « Sylvain Lévi », notice nécrologique, *Annuaire 1937-1938. École pratique des hautes études, section des sciences historiques et philologiques*, p. 39.



Dans l'*Annuaire* de la section, Hauvette-Besnault fait état d'une conférence, particulièrement destinée à Lévi, dont l'objet était de le « rompre [...] à la lecture des commentaires hindous », et signale le travail en cours de Lévi sur le « théâtre hindou » (ce sera sa thèse, *Le théâtre indien*, soutenue en 1890), tandis que Bergaigne annonce la publication prochaine d'un article de Lévi dans le *Journal asiatique*.

L'année universitaire suivante (1885-1886), Bergaigne est élu directeur d'études<sup>22</sup>, en même temps qu'il est nommé professeur à la Faculté des lettres, et Lévi devient maître de conférences, à partir du 1<sup>er</sup> février 1886, sans cesser d'assister au séminaire de Hauvette-Besnault<sup>23</sup>. Dans l'*Annuaire 1885-1886*, la bienveillante admiration du maître pour les qualités du disciple qui, d'*auditor* est devenu *auditus*, en justifie l'irrésistible ascension. Hauvette-Besnault note ainsi :

M. Lévi a bien voulu remplacer le Directeur d'études à deux conférences. Tout en devenant *auditus*, d'*auditor* qu'il avait été jusqu'ici, il a continué, pendant la plus grande partie de l'année, à assister à la seconde conférence, qui était faite pour lui, à vrai dire, et où le Directeur n'a eu le plus souvent qu'à l'écouter, à son tour, expliquer le texte non traduit du Daçarûpaka<sup>24</sup> [...]. Le vote qui lui a valu d'entrer à l'École des Hautes Études comme maître de conférences dispense d'en dire plus long sur son compte.

Voilà Lévi consacré sanscritiste, en quelque quatre années. Les circonstances, avec l'ouverture, à l'École, d'une V<sup>e</sup> section des sciences religieuses, vont offrir au jeune savant une occasion supplémentaire de s'accomplir.

La V<sup>e</sup> section ayant commencé ses travaux au mois de mars 1886, Bergaigne, auquel revient naturellement le privilège d'en occuper la première direction d'études, n'y donne ses cours que jusqu'à la fin de l'année scolaire. Parmi ses auditeurs, il compte, déjà, Lévi, maître de conférences à la IV<sup>e</sup> depuis 1885.

Dès l'année suivante (1887), Bergaigne s'étant retiré des deux sections<sup>25</sup> pour se consacrer à la chaire qu'il occupe à la Faculté des lettres, Lévi est nommé maître

22. Hauvette-Besnault avait choisi de s'effacer, avec le titre de directeur d'études honoraire, pour laisser la place à son jeune et brillant collègue.

23. Bergaigne n'a donné de cours, cette année-là, que jusqu'à l'entrée en fonction de Lévi.

24. Le *Daśarûpaka* (x<sup>e</sup> s.) est un traité dramaturgique, le premier à succéder au traité fondateur qu'est le *Nāṭyaśāstra* (ii<sup>e</sup> s.).

25. En 1884, pour la IV<sup>e</sup> section, où il est remplacé par Lévi, en qualité de maître de conférences : d'après les *Annales* de la IV<sup>e</sup>, en effet, il semble que Bergaigne ne donne plus de conférences, après 1886, sans doute en raison de son élection à la Faculté des lettres ; son nom apparaît néanmoins comme directeur d'études, probablement à titre honorifique (et pour maintenir le prestige de la chaire), jusqu'en 1888, date de sa mort accidentelle. L'année 1886-1887, à la V<sup>e</sup>, il consent « à rester, jusqu'à la fin de l'année, Directeur d'études sans faire de cours », ceux-ci

de conférences pour les Religions de l'Inde, à la V<sup>e</sup>. Il commence son enseignement en janvier 1887, cumulant ainsi deux postes de même statut au sein de l'institution, dans les deux sections d'humanités classiques. Il y poursuit sa carrière, avançant d'un pas presque égal dans l'une et l'autre sections, jusqu'à la triple consécration que lui confèrent, en 1894, les deux directions d'études obtenues à l'École et l'élection au Collège de France.

Après la mort accidentelle de Bergaigne, en 1888, en effet, c'est au tour de Lévi, fort de l'assise institutionnelle que représentent les deux sections de l'École, qui sont également une pépinière de jeunes esprits, d'incarner exemplairement la double composante de ce que fut l'indianisme français de son temps : la philologie sanscrite et l'histoire (ou la science) des religions – cela d'autant que c'est lui qui, pendant près d'un demi-siècle, en sera le chef incontesté et lui confèrera les multiples inflexions auxquelles le portaient son inlassable curiosité et ce qu'il convient d'appeler son génie.

La complémentarité des deux disciplines est confirmée par les incessants jeux de suppléance qui se mettent en place entre maître et disciples, faisant circuler les élèves de Lévi d'une section à l'autre, quand ce n'est pas de l'École pratique des hautes études au Collège de France, pour cause de mission ou de détachement<sup>26</sup>. Complémentarité qu'illustre également la distribution des directions d'études entre ceux qui furent les élèves de Lévi, Louis Finot, d'une part, directeur d'études pour la « Langue sanscrite » à la IV<sup>e</sup>, de 1917 à 1929, Alfred Foucher, d'autre part, directeur d'études pour les « Religions de l'Inde », à la V<sup>e</sup>, de 1914 à 1936 – tous deux exerçant leur magistère aux côtés de Lévi.

Quoi qu'il en soit de ces prolongements, on voit comment la carrière de Bergaigne détermine celle de Lévi, au moins dans ses débuts : celui-ci doit à celui-là tant sa formation d'indianiste que la suite glorieuse et rapide de ses postes<sup>27</sup>. On voit aussi comment l'indianisme français est alors l'affaire de jeunes gens animés d'une même ferveur, le maître n'étant parfois l'aîné de ses élèves que d'une ou deux années<sup>28</sup>. C'est également l'occasion d'observer l'irruption des

---

étant confiés à partir de janvier 1887 à Sylvain Lévi (voir *Annuaire 1886-1887. École pratique des hautes études, section des sciences religieuses*, p. 226). Le décès prématuré de Bergaigne en 1888 mettra un terme à ce jeu de taquin, Lévi poursuivant sa carrière avec ses propres forces.

26. Voir *infra*, p. 189 et 195.

27. De même, à la mort de Bergaigne, lui succède-t-il comme chargé de cours de sanscrit à la Faculté des lettres, de 1889 à 1893.

28. Bergaigne a 30 ans à ses débuts comme répétiteur de sanscrit. Finot et Foucher sont nés respectivement un et deux ans après Lévi, et Pelliot a 28 ans quand il part à la découverte de l'Asie centrale.

femmes dans ce domaine nouveau d'érudition, dont plusieurs, contrairement au relatif conservatisme en vigueur dans d'autres disciplines, suivront avec succès un *cursum honorum* comparable à celui de leurs condisciples masculins. Ainsi en est-il de Suzanne Karpelès, Nadine Stchoupak, Marcelle Lalou, Luigia Nitti-Dolci, Bernadette Tubini, Jeannine Auboyer, Anne-Marie Esnoul, Lilian Silburn, pour ne parler que des pionnières.

Du reste, il est à remarquer que, contrairement à ce qui se passe pour près d'un tiers des chaires de la toute jeune École, ce n'est pas le Collège qui, pour les études indiennes, pourvoit en directeurs d'études les sections de l'École pratique des hautes études<sup>29</sup>, mais l'École elle-même qui puise dans ses forces propres, et finit par fournir au Collège de France plusieurs titulaires de ses chaires, qu'il s'agisse de Lévi lui-même, en 1894, ou de quelques-uns de ses élèves, presque toujours dans des disciplines récemment surgies, soit de l'élargissement des études indiennes à l'Asie centrale et à l'Extrême-Orient et du crédit qu'en retirent leurs premiers spécialistes, soit des nouveaux champs du savoir qui se forment dans le même temps en Europe, comme la sociologie et l'ethnologie. Innovations qui attestent le dynamisme intellectuel et scientifique du Collège de France, qui, loin d'être une simple chambre d'enregistrement des succès avérés, se fait une règle de participer activement à ces progrès de la science et de l'esprit. Comme en témoigne la jeunesse des savants qu'il élit, c'est l'époque où le Collège assume pleinement sa fonction de recherche au service de la haute érudition, parallèlement à son rôle de consécration.

Louis Finot, élu au Collège, en 1907, à la chaire d'Histoire et philologie indo-chinoises, Paul Pelliot, qui inaugure, en 1911, une chaire de Langues, histoire et archéologie de l'Asie centrale, dont Lévi a obtenu qu'elle vînt remplacer<sup>30</sup> la très ancienne chaire de Langues et littératures hébraïque, chaldaïque et syriaque<sup>31</sup>, et, plus tardivement, Paul Mus, le premier à occuper, en 1946, une chaire Civilisations de l'Extrême-Orient<sup>32</sup>, illustrent le premier cas de figure. Marcel Mauss est un exemple du second, en inaugurant la chaire de Sociologie, obtenue de haute

---

29. Ainsi, à la IV<sup>e</sup>, Gaston Paris et Michel Bréal, tous deux professeurs au Collège de France, sont-ils respectivement les premiers titulaires des directions d'études « Langues romanes » et « Grammaire comparée ».

30. Par décret du 2 mars 1911, après décision de l'assemblée du 29 janvier 1911 (communication de M<sup>me</sup> Guttinger).

31. Chaire dont les origines remontent à 1530, et dont les derniers titulaires avaient été Ernest Renan (1885-1892) et Philippe Berger (1893-1910) ; communication de M<sup>me</sup> Guttinger.

32. Chaire créée sur fonds de concours du ministère de la France d'outre-mer (communication de M<sup>me</sup> Guttinger).

lutte, en 1931, avec l'appui de Lévi<sup>33</sup>, et qui, pour ne pas relever directement de l'indianisme, lui est néanmoins redevable à plus d'un titre, ne serait-ce qu'à celui de la formation reçue<sup>34</sup>, sans parler des liens d'amitié et de parenté symbolique qu'il avait tissés avec Lévi, son « second oncle<sup>35</sup> ». D'autre part, il convient de noter que Mus se définit autant comme indianiste (au sens élargi du terme), en sa qualité d'élève de Lévi pour le sanscrit et le tibétain, de Pelliot pour le chinois, que comme sociologue, en tant qu'auditeur de Mauss<sup>36</sup>. Quant à Jules Bloch, il s'inscrit dans la tradition interne du Collège, en succédant à Lévi en 1937, dans la chaire de Langue et littérature sanscrite, présente au Collège depuis Chézy, son premier titulaire (1815-1832).

La plupart de ces grands noms ont d'abord été directeurs d'études à l'École, après en avoir été les élèves, Pelliot faisant exception, qui est élu à la V<sup>e</sup>, en 1927, seize ans après avoir pris ses fonctions au Collège, mais qui n'y donnera pas d'enseignement. De même Finot, nommé au Collège en 1907, ne fut-il directeur d'études de plein statut à la IV<sup>e</sup> qu'en 1917, non sans avoir assumé d'autres fonctions au sein des deux sections à partir de 1895<sup>37</sup>. Jules Bloch est directeur d'études

---

33. Elle remplace la chaire de Philosophie sociale de Jean Izoulet.

34. C'est ainsi que Mauss contribuera, en 1911, aux *Mélanges d'indianisme* offerts à Lévi par ses disciples. Son article, devenu fameux, « *Anna-Virāj* », sera autant celui d'un philologue sanscritiste sur une question de métrique védique (la *virāj*) que d'un sociologue examinant la notion de nourriture (*anna*) dans le corpus védique (voir M. Fournier, « Marcel Mauss et Sylvain Lévi », dans L. Bansat-Boudon et R. Lardinois (dir.), *Sylvain Lévi (1863-1935). Études indiennes, histoire sociale. Actes du colloque tenu à Paris les 8-10 octobre 2003*, Turnhout, Brepols, coll. « Bibl. de l'École des hautes études, sciences religieuses, 130 », 2007, p. 227).

35. Mauss était le neveu du sociologue Émile Durkheim, ami de Lévi ; voir M. Fournier, « Marcel Mauss et Sylvain Lévi », dans L. Bansat-Boudon et R. Lardinois (dir.), *Sylvain Lévi (1863-1935). Études indiennes, histoire sociale, op. cit.*, p. 221-236. Lévi lui-même avait établi cette parenté symbolique, comme en témoigne une lettre à Mauss, du début de l'année 1898 : « Nous avons pris à la maison la très bonne habitude, ma femme et moi, de vous regarder, comment dirai-je ? comme un neveu. Je veux dire qu'à notre amitié pour vous se mêle quelque chose de plus intime ou de plus instinctif ; communauté de race et d'éducation, sans doute » (*ibid.*, p. 224).

36. D'où son livre, devenu fameux et une référence pour les chercheurs américains des années soixante travaillant sur la guerre du Viêt-Nam : *Viêt-Nam, sociologie d'une guerre*, Paris, Éditions du Seuil, 1952.

37. Archiviste-paléographe de l'École des chartes, Finot fut d'abord médiéviste, mais se tourna très tôt vers l'indianisme, pour avoir découvert, à la Bibliothèque nationale, un ensemble d'ouvrages en sanscrit dont il voulait déchiffrer les titres. C'est ainsi qu'il devint le disciple de Sylvain Lévi, à l'École pratique des hautes études, et, très rapidement, son collègue et son ami. Un temps chargé de conférences de langue sanscrite à la IV<sup>e</sup> section (1895-1897), puis directeur adjoint (1898-1916) et directeur d'études de 1917 à 1929, Finot fut brièvement chargé de conférences pour les Religions de l'Inde, en remplacement de Foucher (en mission), pour

à la IV<sup>e</sup> section (« Grammaire comparée », de 1919 à 1951), Marcel Mauss à la V<sup>e</sup> (« Histoire des religions des peuples non civilisés », de 1914 à 1942). En 1936, l'année qui suit le décès de Lévi, Paul Mus, auditeur du séminaire de Foucher, fait une entrée remarquée dans le cercle des indianistes de la V<sup>e</sup>. Foucher consigne : « une série de conférences très suivies et très goûtées a été donnée par M. Paul Mus, membre de l'École française d'Extrême-Orient, sur "l'origine de l'image du Bouddha"<sup>38</sup> ». Dès l'année 1936-1937, succédant à Foucher, il est élu directeur d'études aux côtés de Masson-Oursel. Il n'enseignera qu'une année, la guerre venant troubler le jeu académique. Dans les années qui suivent, jusqu'en 1946, où il est élu au Collège, Mus disparaît des comptes rendus de la chaire « Religions de l'Inde » (seul son nom y demeure dans les titulatures), requis par d'autres rôles, d'abord au service de Vichy, puis, très vite, à celui de la France libre et du gouvernement de Charles de Gaulle pour l'Indochine. En dépit de sa notoriété et de l'exceptionnelle ampleur de son œuvre, Louis Renou, pendant ces premières décennies, est, avec Bergaigne et Foucher, l'une des grandes figures de l'indianisme français consacrées par leur élection à l'École pratique des hautes études, à n'être pas entré au Collège de France. La raison en est sans doute à chercher dans les hasards des vacances de postes, mais aussi, dans la logique plus secrète d'une appartenance à une *paramparā* rivale, installée à la Faculté des lettres de Paris, en Sorbonne : en 1936, Renou succède à Foucher, qui déjà s'inscrivait dans la lignée de Bergaigne (après Sylvain Lévi et Victor Henry) en occupant, en 1919, la chaire de Langues et littératures de l'Inde, dans le même temps que la chaire de Grammaire comparée était attribuée à Joseph Vendryes.

Voilà comme on allait, dans ces années, de la petite chapelle à la grande église, et retour, dans certains cas.

---

l'année 1905-1906. Sur la vie et l'exceptionnelle carrière de Louis Finot, qui fut aussi quatre fois directeur de l'École française d'Extrême-Orient, voir V. Goloubew, « Louis Finot (1864-1935) », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient [BEFEO]*, t. 35, 1935, p. 515-550.

38. Auparavant, de 1924 à 1926, Mus avait été auditeur de Lévi, à la IV<sup>e</sup>, s'attirant cette remarque élogieuse de Lévi, pour l'année 1926 : « M. Mus a entrepris et poussé assez loin une étude sur la Chagatidīpanī, en comparant le pali, le chinois et le tibétain. »



Fig. 2 — Sylvain Lévi dans la cour d'honneur du Collège de France, lors de la célébration du Centenaire du Collège de France. Parmi les professeurs et délégués, Sylvain Lévi accueille des membres de la délégation indienne. 19 juin 1931.

Archives du Collège de France.

Revenons à Lévi, à sa carrière et au déploiement de l'indianisme. Après qu'eut pris fin le jeu, somme toute limité, des remplacements généalogiques – la promotion du maître entraînant quasi automatiquement celle de l'élève –, c'est à ses seuls talents que Lévi doit la suite de son éclatante carrière, bien qu'il se fasse un devoir de piété filiale d'en attribuer le mérite à son maître, « dont l'affection [l'] a désigné, comme une recommandation posthume » aux suffrages des instances électorales : « L'autorité du maître disparu vaut à l'élève une faveur que ses titres seuls n'auraient pas justifiée<sup>39</sup>. »

1894, on l'a dit, est l'année de son apothéose, du moins d'une première apothéose<sup>40</sup> : il y est simultanément élu professeur au Collège, à la chaire de Langue et littérature sanscrite, directeur adjoint à la IV<sup>e</sup> pour la « Langue sanscrite » et directeur d'études pour les « Religions de l'Inde », à la V<sup>e</sup>. Il a 31 ans.

Il deviendra directeur d'études de plein statut à la IV<sup>e</sup> en 1897 et se sera, dans l'intervalle, assuré la collaboration de Finot.

39. S. Lévi, « Abel Bergaigne et l'indianisme », art. cit., p. 2.

40. Il y en aura d'autres, comme la direction de la Maison franco-japonaise, la présidence de la Société asiatique, la codirection de l'Institut de civilisation indienne.

## Stratégies pédagogiques

L'épithète « pratique », dans l'intitulé de l'École des hautes études, cristallise, on s'en doute, ce qui fait l'originalité pédagogique du nouvel établissement. C'est la raison d'être de l'institution, le puissant motif qui a décidé de sa création contre l'avis de Renan qui craignait qu'elle ne fit redondance avec le Collège. Pourtant, c'est grâce à Bergaigne, deux fois directeur d'études à l'École, et aux quelque quatre-vingts élèves qu'on lui a dénombrés, que, selon Bréal, « Paris est redevenu ce qu'il avait été par excellence autrefois : un centre pour les études sanscrites<sup>41</sup> », celui-là même que Renan, au moment de l'élection de Foucaux, avait appelé de ses vœux. *A posteriori*, en effet, la vitalité des enseignements sanscritistes à l'École inflige à Renan un éclatant démenti, confirmé par l'élection au Collège de Sylvain Lévi, en remplacement de Foucaux. C'est un sanscritiste formé dans le sérail de l'École que le Collège jugeait digne d'occuper la chaire de sanscrit créée pour Chézy.

Quoi qu'il en soit, il est admis que la vocation commune des deux établissements est de faire entendre la haute érudition<sup>42</sup> – ce qui n'est pas nécessairement le cas à la Faculté des lettres de Paris (où l'on forme essentiellement les « commençants »), ainsi que Lévi, appelé à remplacer Bergaigne à la Sorbonne, s'en explique dans une lettre du 13 août 1889 au directeur de l'enseignement supérieur. Il la conclut en ces termes :

Je laisse à l'École des Hautes Études l'enseignement supérieur de l'indianisme, réservé aux auditeurs déjà préparés ; j'y traite en détail, avec le concours actif des élèves, une question spéciale, par exemple la métrique cette année. Quant à la section des sciences religieuses, elle a un caractère si net, si spécial que je n'ai pas besoin de préciser la nature de mes conférences ; fidèle à la méthode que j'ai acquise aux cours de l'autre section, alors que j'en étais l'élève, je prends pour base un texte religieux, et c'est au moyen d'une explication précise, serrée, rigoureuse que je tâche de faire ressortir les traits essentiels, les caractères généraux de la religion qui nous occupe<sup>43</sup>.

Sur le mode de la profession de foi, la lettre vaut pour une charte pédagogique, à laquelle les enseignants de l'École souscrivent avec d'autant plus de

---

41. M. Bréal, discours prononcé aux obsèques de Bergaigne, *Annuaire 1888-1889. École pratique des hautes études, section des sciences historiques et philologiques*, p. 32.

42. Ce que Renan, on l'a vu, appelait « le haut enseignement philologique », voir *supra*, p. 174.

43. Cité dans R. Lardinois, *L'invention de l'Inde. Entre ésotérisme et science*, Paris, CNRS Éditions, 2007, p. 138.

ferveur et de détermination qu'ils en ont éprouvé les vertus lors de leurs années d'apprentissage. Les premiers principes en sont le recours constant à l'examen et à l'interprétation des documents de tous ordres, textuels, iconographiques, épigraphiques ou numismatiques, l'exploitation et l'interprétation des dernières découvertes, qu'elles soient les siennes propres, comme c'est le cas pour Lévi, au retour de Borobudur<sup>44</sup>, ou celles de ses collègues, comme s'y attache Lévi, dès qu'il peut disposer des documents de la mission Pelliot, ainsi que le concours actif des élèves, sollicités en permanence pour traduire et expliquer, quand il ne s'agit pas pour eux de prendre la parole à la place du directeur d'études et de conduire la conférence. Fondé sur l'échange et la participation, le cours en vient à prendre « conformément à l'esprit de l'École [...], le caractère d'une causerie coupée d'observations et de discussions<sup>45</sup> ».

En sorte que, par un développement naturel, tout élève, s'il a correctement tenu sa partie, est un maître en puissance.

Ainsi se constituent des équipes, où s'opère la synergie des compétences et des intuitions, laquelle conduit à délimiter, d'abord, à ouvrir ensuite à la recherche, de nouvelles aires de savoir, avant que, passant de la pensée à l'acte, certains audacieux ne s'élancent à la rencontre des territoires réels dont ils peuvent espérer que, pour avoir été le lieu de production des matériaux examinés, ils en auront conservé la trace.

Au demeurant, c'est l'époque où une fièvre d'explorations et de découvertes s'empare des esprits, allant jusqu'à susciter des initiatives privées, comme celle de l'industriel Émile Guimet, dont la collection rassemblée au cours d'un voyage autour du monde qui le mène en Asie (1877-1878), formera les premiers fonds du musée auquel il donnera son nom en 1888, ou celle d'Albert Kahn qui, entre 1909 et 1935, dépêche de par le monde des cinéastes et des photographes, avec mission de constituer les « Archives de la planète », dans lesquelles l'Orient et à l'Asie ont la part belle.

On progresse toujours plus loin vers l'est, par voie de terre ou de mer, jusqu'à ce que l'on appelle alors l'Indo-Chine. En résultent les débuts parallèles de l'entreprise coloniale et de l'ouverture à l'Asie de l'indianisme français. En 1898, l'École

---

44. Voir *infra*, p. 198, 207, 216. En 1929-1930, à peine revenu de Borobudur, Lévi s'empresse de présenter, dans sa conférence du Collège, son interprétation des bas-reliefs du sanctuaire, et de traduire, pour ses auditeurs, le texte sanscrit du *Karmavibhāṅga*, en le comparant à des versions partielles en tibétain ou en tokharien.

45. S. Lévi, dans *Annuaire 1901. École pratique des hautes études, section des sciences historiques et philologiques*.



française d'Extrême-Orient (d'abord nommée Mission archéologique d'Indo-Chine) est fondée à Hanoï sous la direction successive de Louis Finot et d'Alfred Foucher, tous deux élèves de la première heure pour Lévi, et qui deviendront, l'un, directeur d'études à la IV<sup>e</sup> section, et professeur au Collège de France sur une chaire d'Histoire et philologie indochinoises, créée pour lui, qu'imposaient le contexte historico-politique et ses compétences, l'autre, directeur d'études, aux côtés de Lévi, à la V<sup>e</sup> section, sur la chaire « Religions de l'Inde », de 1914 à 1936<sup>46</sup>. Désormais, l'indianisme français se déploiera aussi sur les lieux mêmes de ses objets d'étude, dans ces avant-postes que seront les différentes implantations d'une École française d'Extrême-Orient dont les premiers titulaires auront été formés à l'École pratique des hautes études et à l'École des langues orientales.

Sylvain Lévi n'étudie pas la question épineuse de la colonisation, mais se montre partagé entre l'hommage à la France, qui a mérité de l'humanité pour lui avoir restitué la gloire des monuments d'Angkor<sup>47</sup>, et la réticence affichée du linguiste et du républicain à l'égard de l'enseignement du français comme « langue-véhicule » dans cette Indochine dont le système linguistique, contrairement aux langues indiennes d'origine indo-européenne, est fort éloigné du système européen. Entre lui et le projet linguistique de la France en Indochine, se dresse le spectre du *babou* indien, produit pitoyable de la politique d'enseignement de l'Inde anglaise, locuteur d'un anglais qu'il n'est pas en mesure de comprendre. Ainsi Lévi met-il en garde :

[...] nous pouvons former là une élite, à laquelle nous devons apporter la culture française dans la mesure où ces hommes voudront l'accepter. Car, il ne faut pas la leur imposer ; il faut faire un marché avec eux ; il faut leur dire que le monde a changé ; il faut leur montrer ce que notre culture a produit, ce qu'elle est capable de produire. Il faut que le mouvement vienne d'eux, que ce soit eux qui demandent et que nous ayons l'air de concéder ce que, jusqu'ici, nous avons eu tendance à imposer<sup>48</sup>.

Cette implantation institutionnelle de la science française en Asie aura été précédée de plusieurs missions d'exploration, en particulier au Cambodge, où le naturaliste Mouhot est le premier, en 1861, à déceler, sous les enchevêtrements de la jungle, les colossales architectures d'Angkor, et d'où le capitaine Aymonier rapporte, en 1882, plusieurs estampages d'inscriptions, que l'Académie des inscriptions

---

46. Foucher cumule les compétences et les fonctions : il sera également chef du service archéologique de l'Inde, professeur de langues et littératures de l'Inde à la Sorbonne, premier directeur de la délégation archéologique française en Afghanistan (la DAFA), directeur de la Maison franco-japonaise à Tokyo, cofondateur et directeur de l'Institut de civilisation indienne.

47. Voir V. Goloubew, « Sylvain Lévi et l'Indochine », *BEFEO*, t. 35, 1935, p. 550-574, ici p. 556.

48. *Ibid.*, p. 560.

et belles-lettres confie pour déchiffrement à Bergaigne, secondé par Émile Senart et Auguste Barth<sup>49</sup>.

Car, explorateurs, les philologues le sont d'abord par procuration. Bientôt, ils paient de leur personne, avec toujours plus de témérité. Lévi, pour l'indianisme, est l'un des premiers, après Foucher, à inaugurer le mouvement, avec le grand périple qui le mène, en 1897, vers l'Inde, le Népal et le Japon<sup>50</sup>.

Mais c'est le très jeune Pelliot (il a 28 ans) qui, sous l'impulsion de Lévi, entreprend une expédition d'une intrépidité folle à travers les vastes espaces de l'Asie centrale. De 1906 à 1909, en compagnie du D<sup>r</sup> Louis Vaillant, géographe, et de Charles Nouette, naturaliste et photographe, Pelliot traverse à cheval le Turkestan russe, jusqu'à Koutcha<sup>51</sup>, d'où il exhume des manuscrits, en écriture *brâhmî*, d'une langue inconnue, dans laquelle Lévi reconnâtra le tokharien B, et poursuit sa route en enchaînant les découvertes. Au début de 1908, relate Louis Renou<sup>52</sup>, il atteint « Touen-houang, aux confins du Turkestan et de la Chine propre ». Il y découvre, attenante aux Grottes aux mille Buddhas, une « bibliothèque », souterraine et murée, « pleine à craquer de manuscrits et d'objets ». C'est, conclut Renou, l'« une des plus sensationnelles trouvailles qui aient été faites dans le domaine de la philologie. [...] Outre une masse de manuscrits chinois de toute nature, il y avait du sanskrit, du tibétain, du turc ouïgour, du mongol, du sogdien, de l'iranien oriental<sup>53</sup> ».

Deux ans plus tard, la consécration vient avec son élection au Collège de France sur une chaire de Langues, histoire et archéologie de l'Asie centrale, instituée pour lui. L'actualité de la science l'emportait, et même ce que Mauss appelle, à propos de Lévi, « la flamme de la jeunesse<sup>54</sup> ». Pelliot a 33 ans<sup>55</sup>.

---

49. Voir H. Wallon, « Notice historique sur la vie et les travaux de Abel-Henri-Joseph Bergaigne, membre de l'Académie », *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 40<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 6, 1896, p. 529-557, ici, p. 544 sq., et G. Cœdès (élève de Lévi et de Foucher), « Étienne-François Aymonier (1844-1929) », *BEFEO*, t. 29, 1929, p. 542-548.

50. Voir *infra*, p. 204, 207 et 219.

51. Aujourd'hui écrit Kucha.

52. L. Renou, « Notice sur la vie et les travaux de M. Paul Pelliot, membre de l'Académie », *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 94<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 2, 1950, p. 130-144.

53. *Ibid.*, p. 133.

54. M. Fournier, « Marcel Mauss et Sylvain Lévi », dans L. Bansat-Boudon et R. Lardinois (dir.), *Sylvain Lévi (1863-1935). Études indiennes, histoire sociale, op. cit.*, p. 223.

55. En 1927, il sera également directeur d'études à la IV<sup>e</sup> section, sans toutefois avoir à assumer d'enseignement (voir L. Renou, « Notice sur la vie et les travaux de M. Paul Pelliot, membre de l'Académie », art. cit., p. 142).

Arrêtons-nous là cependant, tant le récit de ces diverses aventures pourrait fournir la matière d'un roman d'apprentissage à la Kipling, comme ce *Kim* dont Lévi fut le lecteur<sup>56</sup>.

On se bornera à retenir ceci : à l'instar de Lévi, et presque toujours à son instigation, Finot, entre Indochine et Japon, Foucher sur la route de la soie, en Afghanistan, à Saïgon, à Tokyo, Pelliot, en Asie centrale, Bloch, plus modestement, dans la seule Inde, et, plus tard, Paul Mus, en Indochine (où il avait également passé son enfance) et à Java – tous ces philologues-voyageurs sont issus des rangs de l'École des hautes études, appliquant à la lettre son impératif pratique. Il s'agissait d'aller sur le motif, comme Lévi brûlait de le faire, quand il écrivait à Ol'denburg<sup>57</sup> : « Je rêve d'aller faire du tibétain avec lui [Tchoinzin Iroltyeff] dans son couvent. »

La saga des indianistes français confirme, on le voit, la distribution des rôles entre École et Collège : à celle-là, la formation et l'effervescence de la recherche, de ses débuts à la maturité de son déploiement, à celui-ci, la consécration, du moins le degré ultime de la consécration, sans que se perde l'élan, le dynamisme, qui se transportent d'un établissement à l'autre sans autre solution de continuité que la traversée de la rue Saint-Jacques. À l'École, le séminaire, au Collège, le cours magistral, nourri des thèmes défrichés à l'École.

À cela l'École ajoute une autre fonction, celle d'être le lieu de l'ascension académique, selon un *cursus honorum* strictement fixé, où le nom d'« élève » est à soi seul un titre. Parallèlement au cursus universitaire de la licence et de l'agrégation, on y fait souvent toute sa carrière (jusqu'à l'accession, parfois, au Collège de France), en étant successivement élève, élève titulaire (une fois que le directeur d'études l'a reconnu digne de son enseignement, ce qui se mesure à l'assiduité, aux progrès et à la participation active aux cours<sup>58</sup>), parfois élève allocataire (l'École n'étant pas habilitée à délivrer de bourses), élève diplômé, chargé de conférences, maître de conférences, directeur d'études (en passant, éventuellement, par l'étape de directeur adjoint), enfin, en cas de contexte favorable, président de la section, comme ce fut le cas, à la V<sup>e</sup> section, pour Lévi, en 1923, et pour Mauss, en 1938.

56. Voir S. Lévi, *L'Inde civilisatrice. Aperçu historique*, Paris, Maisonneuve, 1938, p. 169.

57. Dans une lettre de 1900 ; voir L. Bansat-Boudon, « Sylvain Lévi. L'aspiration à l'universel », dans L. Bansat-Boudon et R. Lardinois (dir.), *Sylvain Lévi (1863-1935). Études indiennes, histoire sociale, op. cit.*, p. 24, n. 28.

58. Voir le compte rendu de Foucher dans l'*Annuaire 1900. École pratique des hautes études, section des sciences historiques et philologiques*, p. 66-67.

Une distribution, en tout cas, qui permet à Georges Dumézil (directeur d'études à la V<sup>e</sup> section et professeur au Collège de France de 1949 à 1968, à la chaire de Civilisation indo-européenne créée pour lui<sup>59</sup>) d'avoir cette boutade : « J'ai fait un double service à partir de 1949, monologuant au Collège de France et dialoguant à l'École pratique des hautes études. » Boutade que le fonctionnement de la constellation indianiste fait partiellement mentir, cependant, puisque Lévi infuse beaucoup de l'esprit thélémité du travail d'enseignement et de recherche qui se pratique à l'École dans ses conférences du Collège. En même temps que quelques-uns de ses élèves, qui le remplacent à l'occasion, il y transporte l'attention prêtée aux réquisits de ses auditeurs (qui va jusqu'à concevoir un cours « à la carte »), le ballet des suppléances, le principe des cours donnés chez lui, en remplacement de ceux que ses différentes missions (dont sa participation aux discussions sur la question de la Palestine, à la Conférence de la Paix de 1919) l'empêchent de tenir, à jour et heure fixes, au Collège<sup>60</sup>. Il y transporte aussi, on s'en doute, les objets d'étude qui sont les siens à l'École pratique des hautes études, ainsi que l'enthousiasme qui y préside à l'enseignement et aux recherches collégiales.

Parce qu'elle convoque les recherches les plus récentes, quand elle ne les suscite pas, la formation indianiste proposée par l'École jouit d'un immense prestige international, attirant nombre d'auditeurs étrangers, non seulement des élèves, mais des savants reconnus ou près de l'être, désireux de s'initier aux méthodes occidentales, notamment en matière d'études bouddhiques : entre autres, des anglais, des belges (comme La Vallée-Poussin), un américain (tel Stickney qui fut cher à Lévi, et avec lequel il traduisit la *Bhagavadgītā*), des chinois, dont Li Kouang Lin, répétiteur à l'École des langues orientales<sup>61</sup>, plusieurs japonais, dont Fujiyéda, de 1885 à

59. En remplacement de la chaire d'Histoire et Antiquités nationales de A. Grenier.

60. Voir *Annuaire 1919-1920. École pratique des hautes études, section des sciences historiques et philologiques*, et *Annuaire du Collège de France, année 1918-1919*, dans lesquels Lévi donne un compte rendu à peu près identique, ajoutant, pour le Collège – ce qui n'est pas sans intérêt pour connaître la déontologie de l'établissement – : « Je n'ai pas totalisé les heures consacrées à ces séances ; mais je puis affirmer qu'elles dépassent le nombre de 30, généralement adopté comme moyenne dans les enseignements d'ordre philologique au Collège. » Sur ce point aussi, Lévi est le digne héritier de Bergaigne, dont il évoque les innombrables manifestations du dévouement à ses élèves, dans son article « Abel Bergaigne et l'indianisme », dans *Mémorial Sylvain Lévi, op. cit.*, p. 1-2, comme Bergaigne, déjà, l'avait été de son maître Hauvette-Besnault (voir l'hommage de Bréal à Bergaigne, dans l'*Annuaire 1888-1889. École pratique des hautes études, section des sciences historiques et philologiques*, p. 31-32, et H. Wallon, « Notice historique sur la vie et les travaux de Abel-Henri-Joseph Bergaigne », art. cit., p. 529-557, ici p. 530).

61. *Annuaire 1934-1935 et Annuaire 1939-1940. École pratique des hautes études, section des sciences historiques et philologiques* (Renou décrit par le détail le corpus et la méthode adoptée par son élève pour sa thèse de doctorat), et *Annuaire 1936-1937. École pratique des hautes études, section des sciences religieuses*.

1887, élève de Lévi (alors maître de conférences à la IV<sup>e</sup>)<sup>62</sup>, pour apprendre le sanscrit, Sakaki (ou Sakhaki), professeur à l'université de Kyôto, de 1906 à 1907, et Yamada, de Tokyo, en 1924-1925, que Lévi compte au nombre des « savants qui sont tous des maîtres ». On relève aussi le nom d'un boursier cambodgien, Ao Cheng<sup>63</sup>, qui, de 1932 à 1934, suit les cours de Lévi à la IV<sup>e</sup> (en particulier ceux qu'il consacre au pali), ainsi que ceux de Stchoupak à la V<sup>e</sup>, en 1932, et ceux de Foucher en 1935 (*Annuaire 1935-1936. École pratique des hautes études, section des sciences religieuses*), ou celui d'un norvégien, M. Bergsland, qui assiste au cours de Lévi à la IV<sup>e</sup> (*Annuaire 1935-1936. École pratique des hautes études, section des sciences historiques et philologiques*).

On voit apparaître, dans le compte rendu de 1933 (IV<sup>e</sup>), une constante des études indiennes et asiatiques, à cette époque : la prise en considération des enjeux politiques et coloniaux. C'est ainsi que Lévi, rappelant que le pali est « la langue sacrée d'une partie de notre Indo-chine, du bouddhisme cambodgien », donc la nécessité où l'on se trouve de restaurer les « études palies, que le clergé cambodgien devait, jusque-là, chercher au Siam », s'honore de souscrire aux directives gouvernementales : « Le gouvernement de l'Indochine a souvent exprimé l'intérêt qu'il prend à nos efforts pour constituer à Paris un foyer d'études palies qui rayonnerait au Cambodge. Le directeur d'études est particulièrement heureux de signaler ici le rare mérite d'un boursier cambodgien, M. AU CHENG, qui promet de devenir un maître dans cet ordre d'études. »

Dix ans auparavant, Lévi tenait le même discours : « Pour répondre à un vœu qui lui a été fréquemment exprimé pendant son voyage en Indochine, M. Sylvain Lévi se propose de donner désormais à l'enseignement du pali une place importante. Il faudrait que nous puissions donner au clergé bouddhique, du Laos et du Cambodge, des guides instruits<sup>64</sup>. »

62. Fujiyéda, dont Lévi rapporte, dans l'*Annuaire 1886-1887. École pratique des hautes études, section des sciences historiques et philologiques*, que « après un semestre de sanscrit seulement, [il] s'est assimilé [...] les méthodes de la science occidentale », ajoutant que sa connaissance des langues et des religions de la Chine et du Japon fut d'un précieux concours pour l'étude du bouddhisme.

63. Nom diversement orthographié : Au Cheng, ou Auchiang, dans l'*Annuaire 1932. École pratique des hautes études, section des sciences religieuses*.

64. *Annuaire 1924-1925* (exercice 1923-1924). *École pratique des hautes études, section des sciences historiques et philologiques*. De même, en 1929, à propos de la conférence que Lévi consacre au pali, se déclare-t-il « heureux de répondre au vœu exprimé par le Gouvernement de l'Indochine qui s'applique à relever le niveau des études palies au Cambodge et au Laos ».

Un grand nombre d'indiens suivent les séminaires de l'École pratique des hautes études, dont plusieurs bengalis : ainsi, en 1877, avant même le magistère de Lévi, Chattopadhyāya, de Dacca, élève de Hauvette-Besnault et de Bergaigne à la IV<sup>e</sup>, dont il est dit qu'il quitte l'École pour « occuper en Russie une chaire des langues modernes de l'Inde ». Plus tard, grâce au rayonnement de Lévi et de ses travaux, les indiens constituent une importante composante de l'auditoire étranger, tel Prabodh Chandra Bagchi, promis à devenir un très important bouddhologue, qui fut élève de Lévi lorsque celui-ci enseignait à Shantiniketan (1921), avant de l'accompagner en qualité de proche collaborateur, d'abord au Népal, puis dans plusieurs de ses périple asiatiques, et de séjourner à Paris, de 1923 à 1926, pour préparer son doctorat sous la direction de son maître, dont il suit les cours dans les deux sections de l'École pratique des hautes études – il retournera en Inde où l'attendait une carrière brillante dans les universités de Calcutta et de Shantiniketan<sup>65</sup>.

On ne saurait dresser ici la liste exhaustive de ces auditeurs indiens, mais il vaut la peine de mentionner le nom de Subrahmanya Iyer, qui apparaît, sans les initiales de son prénom, dans les comptes rendus de la V<sup>e</sup> (*Annuaire 1916-1917* et *Annuaire 1917-1918. École pratique des hautes études, section des sciences religieuses*). Après recoupements et vérifications, il est apparu qu'il s'agit bien de K. A. Subrahmanya Iyer, futur grand spécialiste de Bhartṛhari et de la philosophie de la grammaire. La préface d'Ashok Aklujkar à l'édition, par Iyer, du 2<sup>e</sup> *kāṇḍa* du *Vākyapadīya* de Bhartṛhari<sup>66</sup> confirme, en effet (p. XIII)<sup>67</sup>, que K. A. Subrahmanya Iyer (Koḍuvāyūr Anantarāma Subrahmanya Ayyar ; 1896-1980), originaire du Kerala, né dans une famille de lettrés, fit le voyage de Paris, en mars 1914, et suivit, à partir de novembre 1914, les séminaires de Lévi et de Foucher, à l'École des hautes études. Il a alors 18 ans. Les *Annales* des deux sections consignent sa participation aux séminaires indianistes pendant trois ans (de 1914 à 1917)<sup>68</sup>.

65. Pour le détail de cette très riche carrière, voir R. Lardinois, *L'invention de l'Inde*, op. cit., p. 130.

66. *Vākyapadīya of Bhartṛhari (An Ancient Treatise on the Philosophy of Sanskrit Grammar) Containing the Tikā of Puṅyarāja and the Ancient Vṛtti*, edited by K. A. Subramania Iyer, with a foreword by Ashok Aklujkar, *Kāṇḍa II*, Delhi, Varanasi, Patna, Motilal Banarsidass, 1983.

67. Communication de Jan Houben, mon collègue et ami de la IV<sup>e</sup> section, que je remercie vivement. Par ailleurs, l'*Annuaire 1915-1916* de la V<sup>e</sup> section (pour l'année 1914), donne la clé nécessaire à l'identification du Subrahmanya Iyer des *Annales* des années suivantes, au prix, du reste, d'une erreur initiale qui ampute son patronyme de son dernier élément ; en effet, l'*Annuaire 1915-1916* (V<sup>e</sup> section) signale un K. A. Subrahmanian (sans Iyer), qui sera nommé Subramania (ou Subrahmanya) Iyer (sans les initiales du prénom), dans les *Annales* postérieurs.

68. D'auditeur régulier à la V<sup>e</sup> section pendant l'année 1914, en même temps que Nadine Stchoupak, Iyer devient élève titulaire des deux sections, dès l'année suivante. Les *Annales* nous apprennent également que, en 1916, il est diplômé de la Faculté des lettres de Paris avec « une remarquable

Parmi les savants confirmés, on relève les noms de M. S. V. Ghate, professeur à l'Elphinstone College de Bombay, auquel, en 1917, Lévi donne la parole à la V<sup>e</sup> section, et dont on discute la thèse en séminaire, ou, en 1934, d'Ananthakrishna Iyer, auditeur de Lévi à la IV<sup>e</sup>, convié à traiter de l'ethnographie de l'Inde méridionale<sup>69</sup>.

Époque glorieuse, au demeurant, où le français est une grande langue de communication scientifique. Les élèves étrangers suivent les cours et soutiennent leurs travaux en français, comme c'est le cas, dès les débuts de la IV<sup>e</sup> section, pour le japonais Fujiyéda<sup>70</sup>, élève de Lévi pendant trois ans, de 1886 à 1889, à propos duquel le résumé de cours de l'année 1889 signale qu'il « a préparé l'édition avec traduction française » des premières pages de l'*Abhidharmakośa*.

Il en va de même pour plusieurs indiens, presque tous issus, il est vrai, de l'élite bengalienne, où le français est largement répandu. Ainsi, Hari Chand Sastri (Çâstri), élève diplômé de la IV<sup>e</sup> section, publie à Paris, en 1917, sa thèse devenue livre, *Kālidāsa et l'art poétique de l'Inde*, dédié à son « Maître, M. Sylvain Lévi<sup>71</sup> » ; en 1926, Subodh Chandra Mukerjee (orthographié Mukerji, dans l'*Annuaire 1926-1927. École pratique des hautes études, section des sciences religieuses*), dont Lévi a surveillé le travail, publie son doctorat, *Le Rasa. Essai sur l'esthétique indienne* ; en 1931, M. S. C. Mitter, professeur au Ripon College de Calcutta, prépare à la V<sup>e</sup>, sous la direction de Foucher, « une étude de philosophie religieuse » sur *La pensée de Rabindranāth Tagore*<sup>72</sup> ; en 1917, Ghate, soutient sa thèse, à la Sorbonne, *Le Vedānta, étude sur les Brama-sūtras et leurs cinq principaux commentaires*, s'attirant les éloges de Lévi pour sa maîtrise de la langue<sup>73</sup>. On observe ainsi que plusieurs des auditeurs et élèves de l'École s'inscrivent à la Sorbonne, pour une thèse préparée et dirigée à l'École, si bien qu'une sourde rivalité s'ébauche entre les

---

étude sur la Mrcchakaṭikā et le Cārudatta », lus avec Lévi, lors de leçons supplémentaires (*Annuaire 1916-1917, IV<sup>e</sup>*) – sujet qui paraît relativement éloigné de celui où il s'illustrera par la suite ; et aussi qu'il a pris une part active à la lecture d'hymnes védiques et à la conférence de tibétain (*ibid.*).

69. Voir *supra*, p. 189-190 et *infra*, p. 192, 204.

70. Voir *supra*, n. 62 et *infra*, p. 204.

71. Voir *Annuaire 1917-1918. École pratique des hautes études, section des sciences religieuses*.

72. *Annuaire 1930-1931. École pratique des hautes études, section des sciences religieuses*.

73. *Annuaire 1918-1919. École pratique des hautes études, section des sciences religieuses*. Lévi y annonce que Ghate a obtenu son doctorat de l'Université de Paris, avec la mention très honorable, et fait l'éloge des qualités – « facilité de l'élocution, lucidité de l'expression, aisance dans le maniement des idées abstraites, etc. » – montrées par le candidat lors de sa soutenance, et que son enseignement à la V<sup>e</sup> (la même année) avait déjà signalées.

deux établissements, l'École s'alarmant, par la voix de Foucher, de la concurrence regrettable faite à son diplôme, longtemps une voie royale<sup>74</sup>.

De même, la correspondance de Lévi avec ses collègues russes, dont Ol'denburg, se fait-elle en français, comme sa conférence d'ouverture au Congrès des Orientalistes de Rome, prononcée au Capitole, en septembre 1935, un mois avant sa mort<sup>75</sup>. De même encore Foucher, dépêché en 1915 comme « visiting professor » à l'université Columbia<sup>76</sup>, donne-t-il deux séries de cours publics en français, avant de céder aux instances de son hôte américain et de présenter des conférences en anglais « à la façon de notre École des Hautes Études ».

Encore n'est-ce pas seulement la langue mais le modèle français qui est ainsi reconnu et recherché, comme le souligne Michel Bréal, en 1866, lorsqu'il célèbre en Adolphe Regnier le champion d'« une science qui, pour nous agréer, a besoin de beaucoup de rectitude et de réserve, et qui, sans rien perdre de ses vertus natives, doit contracter le ton et adopter les allures de l'érudition française<sup>77</sup> ». Tout laisse à penser que la « rectitude » et la « réserve » invoquées sont une pique lancée à l'encontre de l'indianisme allemand et de sa lecture « romantique », ou effusive, de l'Inde, dénoncée par l'école indianiste française. Bergaigne, le premier, s'était attaqué au préjugé qui entendait retrouver dans l'Inde védique l'Âge d'or de l'humanité<sup>78</sup>. Contre ce romantisme, l'arme de l'érudition française est la méthode critique, comme y insiste Bréal, aux obsèques de Bergaigne : « Un changement de direction s'est fait dans les études védiques. La révolution ainsi opérée peut être citée comme une des plus belles applications de la *critique*, au sens que [...] le mot a pris en histoire et en philologie<sup>79</sup>. »

74. *Annuaire 1930-1931. École pratique des hautes études, section des sciences religieuses.*

75. Renou nous apprend (« Sylvain Lévi et son œuvre scientifique », dans *Mémorial Sylvain Lévi*, *op. cit.*, p. XII, n. 1 ; reproduit du *Journal asiatique*, janv.-mars 1936, p. 1-59) que Lévi prononça en outre une allocution en latin au banquet de clôture.

76. *Annuaire 1916-1917. École pratique des hautes études, section des sciences historiques et philologiques.*

77. Cité dans H. Wallon, « Notice sur la vie et les travaux de M. Jacques-Auguste-Adolphe Regnier », *art. cit.*, p. 625.

78. Voir la caustique description qu'en fait Lévi, dans « Abel Bergaigne et l'indianisme », *op. cit.*, p. 7 : « Des patriarches y passaient graves et nobles, avec des femmes, des enfants, des troupeaux », et, ainsi de suite, toute une accumulation de clichés.

79. M. Bréal, discours prononcé aux obsèques de Bergaigne, *Annuaire 1888-1889. École pratique des hautes études, section des sciences historiques et philologiques*, p. 33. Sur cet impératif critique, voir également Lévi, cité *infra*, n. 137. Sur les divergences de méthode entre les écoles française et allemande, voir P. Rabault, « Sylvain Lévi lecteur de l'indianisme allemand », dans L. Bansat-Boudon et R. Lardinois (dir.), *Sylvain Lévi (1863-1935). Études indiennes, histoire sociale*, *op. cit.*, p. 301-342.



La lecture des comptes rendus, au demeurant extrêmement vivants, des *Annuaire*s des deux sections est instructive à plus d'un titre, ne serait-ce que parce qu'on y voit apparaître, au fil des ans, tels de jeunes astres à l'horizon, tout ce qui va compter, dans l'indianisme et les aires de savoir apparentées, au long des quelque cinquante années du magistère de Lévi, et au-delà, par le truchement des élèves devenus les maîtres de la génération suivante, et continués, à leur tour, par les disciples qu'ils ont formés.

Quelques noms, pour la France et les francophones, parmi ceux qui s'illustreront dans l'indianisme, en linguistique ou dans des disciplines parentes : Strehly, Meillet, Hérold, La Vallée-Poussin, Devèze, l'abbé Alfred Roussel, Finot, Foucher, Lacôte, Mauss, Henri Hubert<sup>80</sup>, Hackin, Assier de Pompignan, Édouard Huber, Courty, Baston, Pelliot, Bloch, Marouzeau, Ernout, Bacot, Masson-Oursel, Suzanne Karpelès, Stern, Cœdès<sup>81</sup>, Nadine Stchoupak, Demiéville, Przulski, Marcelle Lalou, Stern, Paul Lévy, Renou, Benveniste, Mus, Minard, Jean Filliozat, Luigia Nitti-Dolci, Bernadette Tubini, Curiel, Jeannine Auboyer, Lacombe, Anne-Marie Esnoul, Goloubew<sup>82</sup>, Lilian Silburn, Lesimple, d'autres encore, dont Henri Maspero, futur titulaire de la chaire de chinois au Collège de France (à laquelle il succède à Chavannes, en 1918), qui assiste, en 1906 (il a alors 23 ans), au séminaire de Lévi à la IV<sup>e</sup>.

On relève également, aux côtés de celui de Jean Filliozat, dont Lévi salue la maîtrise<sup>83</sup>, le nom de Raymond Schwab, le futur auteur de *La Renaissance orientale*, qui présente la vie et l'œuvre d'Anquetil-Duperron au séminaire de Lévi, à la IV<sup>e</sup>, en 1935<sup>84</sup>.

80. Le sociologue Henri Hubert, ami et collaborateur de Mauss, qui sera élu directeur d'études à la V<sup>e</sup>, en 1901, assiste aux cours de Lévi, à la V<sup>e</sup>, en 1899 (*Annuaire 1899-1900. École pratique des hautes études, section des sciences religieuses*).

81. Voir *Annuaire 1905. École pratique des hautes études, section des sciences historiques et philologiques*, où Lévi laisse éclater l'estime qu'il a pour une nouvelle recrue, Georges Cœdès « qui, à peine sorti du lycée va déjà prendre rang dans l'indianisme, où l'entraîne une intensité de vocation exceptionnelle ».

82. *Annuaire 1931-1932. École pratique des hautes études, section des sciences religieuses*.

83. Lévi annonce le projet qu'il a de publier, « avec la collaboration de ce jeune savant », les documents médicaux provenant de Koutcha, avec une traduction et un vocabulaire. Jean Filliozat réalisera seul ce vœu, avec son ouvrage : *Fragments de textes koutchéens de médecine et de magie*, Paris, Maisonneuve, 1948.

84. Je me suis limitée dans cette énumération aux années du magistère de Lévi, et à celles qui lui sont immédiatement postérieures. J'aimerais, à ce propos, lancer un appel aux historiens de l'École pour qu'ils obtiennent la restauration des listes d'auditeurs aux séminaires, supprimées des *Annuaire*s, au nom d'une quelconque loi sur les libertés individuelles, dont on voit pourtant comme elle est cyniquement et continûment bafouée sur Internet. Les historiens et, plus généralement, les chercheurs, perdent ainsi une inestimable source d'informations sur la constitution des savoirs et leur généalogie.

Le rapport sur la conférence de « Sanskrit », dans l'*Annuaire* de l'année 1928-1929 (année d'exercice 1927-1928), à la IV<sup>e</sup> section, offre un bel exemple tant du fonctionnement des deux conférences du séminaire que de la mise en place des suppléances et de la généalogie indianiste. Les deux directeurs d'études titulaires, Lévi et Finot sont en mission, Lévi assumant la direction de la Maison franco-japonaise, Finot, celle de l'École française d'Extrême-Orient. Renou, qui sera élu directeur d'études à la IV<sup>e</sup>, l'année suivante<sup>85</sup>, y remplace Lévi, pour un exposé élémentaire de la grammaire sanscrite et une lecture du *Daśakumāracarita*, pour laquelle il cède la parole à Armand Minard – futur directeur d'études à la IV<sup>e</sup>, pour la « Grammaire comparée » – dans lequel il décèle toutes les qualités d'un excellent indianiste<sup>86</sup>. Jules Bloch, directeur d'études à la IV<sup>e</sup> depuis 1919, prend le relais, après le départ de Renou en cours d'année. Il dirige l'explication du *Śatapathabrāhmaṇa*, mais en confie la présentation à Minard et à Luigia Nitti-Dolci, qui deviendra une spécialiste des langues pracrites. Foucher, directeur d'études à la V<sup>e</sup> section depuis 1914, remplace Finot à la deuxième conférence consacrée aux « Éléments de sanscrit classique », secondé en cela par le cours donné par Renou, lors de la première conférence, et par Nadine Stchoupak (elle aussi promise à jouer un rôle d'importance dans l'indianisme français), toute dévouée aux étudiants. Comme toujours, le compte rendu de Foucher fait valoir son sens aigu de la pédagogie<sup>87</sup>. Il se décrit au travail, corrigeant « les thèmes sur les copies et au

---

85. Sans doute par l'entremise de Finot, qui, craignant que ses fonctions de directeur de l'École française d'Extrême-Orient ne nuisent à la continuité des enseignements de sanscrit à la IV<sup>e</sup>, avait présenté sa démission en suggérant le nom de Renou pour le remplacer.

86. « Tout débutant dans l'étude du sanscrit, M. Minard a révélé des dons remarquables d'assimilation joints à un sens critique sûr. »

87. Plusieurs comptes rendus témoignent de l'extrême attention portée par Foucher à la pédagogie. Il faut lire, dans l'*Annuaire 1900. École pratique des hautes études, section des sciences religieuses*, la description des manuels utilisés pour l'apprentissage du sanscrit : au manuel de R. G. Bhandarkar (1896), en vigueur dans l'Inde, et comprenant versions et thèmes, est associé celui de Bergaigne, « infiniment plus méthodique », donc susceptible de corriger ce que le premier pouvait avoir d'un peu trop empirique, « mais où les thèmes font défaut, et dont l'abstraction et la concision voulues risqueraient, si on l'employait seul, de rebuter ceux des commençants qui voudraient devenir indianistes sans être déjà grammairiens ». Du reste, dans l'*Annuaire 1904. École pratique des hautes études, section des sciences historiques et philologiques*, il laisse éclater sa satisfaction d'avoir pu faire usage, « pour la première fois », du manuel récemment paru de Victor Henry, *Éléments de sanscrit classique*, qui « présente, avec l'œuvre si fortement condensée et à tous les points de vue si remarquable de M. A. Bergaigne, des différences qui sont toutes à l'avantage des commençants. Plus explicite, moins avare d'exemples et de paradigmes, il recourt largement à l'exercice si utile du thème et fournit, pour servir de version, une série de phrases simples et de textes vraiment aisés. Ainsi les progrès des

tableau », et fait l'éloge du zèle et du talent d'enseignante de Nadine Stchoupak, avant de conclure à l'utilité qu'il y aurait à confier ces exercices pratiques à « un élève diplômé, moins éloigné que le professeur de ses propres débuts, et dont les apprentis sanskritistes craindraient moins de lasser la patience en lui soumettant les innombrables hésitations qui les assaillent au seuil d'études aussi nouvelles pour eux ». De même, dans l'*Annuaire* de la V<sup>e</sup> (1935-1936), décrit-il par le menu le protocole proposé aux étudiants pour l'explication des *Monuments de Sanchi*, allant jusqu'à remercier Paul Lévy, *cum grano salis* très certainement, d'avoir « bien voulu se charger [...] de manœuvrer la lanterne à projections ».

On peut ajouter à cela le témoignage du linguiste Jules Marouzeau, quand il évoque le séminaire de son maître Meillet, à la IV<sup>e</sup> section :

À la Sorbonne, pendant quatre années, je ne reçus de mes maîtres ni direction ni conseils ni encouragement d'aucune sorte [...]. Je trouvai [...] à l'École le cours d'Antoine Meillet : table longue dans une petite salle, le maître au bout, les élèves autour, une atmosphère de simplicité dont on se sentait impressionné, mais flatté dès l'abord. Et pendant une heure, le maître debout, les yeux baissés derrière ses lunettes, d'une voix sans timbre, dans une langue sobre comme celle d'un mathématicien, ouvrait le domaine insoupçonné pour moi de l'indo-européen, qui venait prolonger miraculeusement dans le passé mon champ scolaire, et les horizons de la grammaire comparée qui m'éclairaient le latin d'une lumière nouvelle<sup>88</sup>.

Il y a là une autre façon de concevoir le séminaire, qui tient à la personnalité du maître : Meillet n'était pas Lévi, pour qui le cours était avant tout une « causerie<sup>89</sup> ». Demeure néanmoins ce qui distingue l'École des autres lieux d'enseignement : la proximité du maître, qui va de pair avec l'exercice de la bienveillance.

---

élèves s'en sont-ils trouvés singulièrement facilités, et notamment les règles si compliquées du *sandhi* – cette *crise* des débutants – ont été maîtrisées, dès les premiers mois, avec une rapidité surprenante ». Le thème, voilà, non sans raison, le cheval de bataille de Foucher ! Ce sera également celui d'Armand Minard, que j'ai eu le privilège d'avoir pour maître à la IV<sup>e</sup>, et qui ne jurait que par le *Manuel d'enseignement de la langue sanscrite* de Bergaigne, ce qui impliquait que l'apprenti sanscritiste était sommé d'avoir analysé et traduit toutes les stances du manuel, avec ses seules forces, pendant l'été précédant la rentrée universitaire. Durant l'année, sous la conduite sévère de Minard, nous corrigions et commentions ces exercices de version, y ajoutant la pratique austère du thème.

88. Nécrologie de Marouzeau par P. Courcelle, *Annuaire 1965-1966. École pratique des hautes études, section des sciences historiques et philologiques*, p. 42-47. Rappelons que Marouzeau a également suivi le séminaire des Religions de l'Inde (voir *supra*, p. 194), et qu'il a contribué au volume d'hommage intitulé *Sylvain Lévi* (voir *infra*, p. 232).

89. Voir *supra*, p. 185.



Fig. 3 — Un maître et son élève: Sylvain Lévi et Nadine Stchoupak dans la bibliothèque de l'Institut de civilisation indienne (Galerie Richelieu, Sorbonne), vers 1930. Archives du Collège de France, IEI-CDF SL-suppl-07-16.

Des lignées intellectuelles se forment, non seulement dans le déroulement des carrières, mais jusque dans le choix des objets d'étude, pour lesquels les élèves sont souvent les héritiers de leur maître, sans préjudice, il va sans dire, de leur capacité à aborder de nouveaux thèmes de recherche.

Outre le domaine védique dont il est un spécialiste incontesté, aux yeux mêmes de ses pairs (fussent-ils critiques), Bergaigne s'intéressait au théâtre<sup>90</sup>. Lévi suit, sur ce chemin, les traces de son maître. Le théâtre devient l'un des fils conducteurs

90. Non seulement, Bergaigne traduit, en effet, le *Nāgānanda*, la « Joie des serpents » (publié en 1879), et, avec Lehugeur, son beau-frère, la célèbre *Śakuntalā* (*Sacountalā*, dans la transcription de Bergaigne), qui paraît en 1844, mais il examine, dans son séminaire de 1879, le *Prabodhacandrodaya*, que Lévi étudiera, à son tour, à la IV<sup>e</sup>, dans son cours de 1887. De même, confie-t-il à ses élèves le soin d'expliquer ou de traduire nombre de textes dramatiques, tels *Mālavikāgnimitra*, tandis que Strehly entreprend la traduction de *Mālatīmādhava* (*Annuaire 1881-1882. École pratique des hautes études, section des sciences historiques et philologiques*), Devèze celle de la *Viddhaśālabhañjikā*, drame encore jamais traduit (*ibid.*) et que Lévi entreprend l'étude de deux traités, le *Sāhityadarpaṇa* (en 1884) et le *Daśarūpaka* (en 1885, à la conférence de Hauvette-Besnault).



Fig. 4 — Séminaire de Sylvain Lévi à l'École pratique des hautes études (date indéterminée). Archives du Collège de France, IEI-CDF SL-suppl-10-02l.

de son œuvre, comme en témoigne son premier ouvrage, sa thèse qu'il consacre au théâtre indien, en 1890<sup>91</sup>. Une longue série d'études suivra, qui révèlent combien le théâtre est, pour Lévi, une « passion fixe<sup>92</sup> ». Dans le même temps, plusieurs de ces drames, ainsi que des traités dramaturgiques sont traduits ou étudiés à ses cours.

À son tour, beaucoup plus tard, Mus consacra deux articles fondamentaux au théâtre de l'Inde et à l'importance de l'idée de théâtralité dans les raisonnements indiens<sup>93</sup>. De même reprendra-t-il, à nouveaux frais, l'interprétation des bas-reliefs de Borobudur<sup>94</sup>, dans lesquels, en 1928, par une intuition fulgurante aussitôt vérifiée par l'examen conjoint de l'œuvre sculptée et du matériau textuel, Lévi avait reconnu des scènes tirées du

- 
91. S. Lévi, *Le théâtre indien*, Paris, Champion, 1890; 2<sup>e</sup> tirage 1963, coll. « Bibl. de l'École des hautes études, sciences historiques et philologiques, 83 ».
92. Voir L. Bansat-Boudon, « Sylvain Lévi et le théâtre indien. Une passion fixe », dans L. Bansat-Boudon et R. Lardinois (dir.), *Sylvain Lévi (1863-1935). Études indiennes, histoire sociale, op. cit.*, p. 35-69. Dans ses cours à l'École, à la IV<sup>e</sup>, Lévi fait expliquer, en 1885, le cinquième acte de *Śakuntalā* (parce qu'il figure dans le *Manuel pour étudier la langue sanscrite* de Bergaigne), le premier acte de la *Mṛcchakaṭikā* (en 1886), le *Mahānāṭaka* et le *Prabodhacandrodaya* (en 1887), en 1893, l'*Uttararāmacarita* (cité comme l'*Uttaracarita*), en 1917-1918, à nouveau l'*Uttararāmacarita*, la *Mṛcchakaṭikā* et le *Cārudatta* de Bhāsa, en 1917-1918 (avec Subrahmanya Iyer, pour le diplôme de l'École, et, parallèlement, pour le diplôme d'études à la Faculté des lettres; voir *supra*, p. 191), en 1925-1926, l'un de ses élèves prépare l'édition d'un traité de dramaturgie, le *Nāṭakalakṣaṇa*, et Subodh Chandra Mukerjee dont Lévi a surveillé le travail, prépare un doctorat « sur les Rasa et l'esthétique littéraire de l'Inde »; à la V<sup>e</sup>, en 1933-1934, Nadine Stchoupak étudie le *Pratimānāṭaka* « attribué, certainement à tort, à Bhasa [*sic*] ». En 1912-1913, au Collège de France, Lévi explique deux drames, récemment découverts, et attribués à Bhāsa, le *Svapnavāsavadatta* et le *Pratijñāyauḡandharāyaṇa*.
93. P. Mus, « Perspectives de l'Art Hindou : architecture et cosmodrame », *Annuaire du Collège de France*, 66<sup>e</sup> année, p. 377-392; « Rites dramatiques et théâtre indiens », *Annuaire du Collège de France*, 67<sup>e</sup> année, p. 377-390. Sur les références de Paul Mus au théâtre, et sa conception du « triplan védique », qui sont, à ses yeux, les « trois scènes » où se joue tout événement et toute existence, voir notamment L. Bansat-Boudon, « Introduction. Le voile de la *māyā*, conceptions indiennes de la théâtralité », dans *Théâtres indiens*, Paris, Éditions de l'EHESS, coll. « Puruṣārtha, 20 », 1998, p. 9-20, ici p. 13-14.
94. P. Mus, *Barabudur. Esquisse d'une histoire du bouddhisme fondée sur la critique archéologique des textes*, Hanoï, Imprimerie d'Extrême-Orient, 1935 (1<sup>re</sup> éd., BEFEO 32/1, p. 269-439; 33, p. 577-980; et 34, p. 175-400).

*Karmavibhaṅga* dont il avait rapporté du Népal le manuscrit sanscrit, six ans auparavant<sup>95</sup>. Ainsi encore, Louis Renou, qui, après deux générations, reprend le fil des études védiques, inaugurées avec éclat par Bergaigne.

Il ressort de la lecture des *Annuaire*s que l'École pratique des hautes études est un foyer d'effervescence intellectuelle, un laboratoire d'apprentissages, de déchiffrements et d'exégèses, où les maîtres, confirmés ou en formation, assistent aux séminaires de leurs collègues, pour continuer d'y apprendre, ou pour y apporter leur contribution, quand ce ne sont pas leurs auditeurs qui les initient à tel domaine dont ils n'avaient pas encore la maîtrise ou résolvent telle difficulté. Ainsi, en 1925, c'est tout un aréopage de savants qui assiste à la conférence de Lévi à la IV<sup>e</sup> section : « MM. Woolner, de Lahore ; Helmer Smith, de Lund ; Bagchi et Chakravarti, de Calcutta ; Yamada, de Tokyo, et nos confrères M. Jules Bloch, M<sup>mes</sup> de Willman-Grabowska, Stchoupak. »

On serait tenté d'employer l'image de la ruche pour évoquer l'École, si ce n'est que la métaphore serait incomplète : si les ouvrières s'y agitent fébrilement, le maître d'œuvre y est au moins aussi actif.

On n'en finirait pas de donner des exemples de cette curiosité et de cette bienveillance partagées. En 1893, à la IV<sup>e</sup>, le linguiste Antoine Meillet, maître de conférences dans la même section, apporte au cours de Lévi « le précieux appoint de ses connaissances linguistiques », en 1900, désormais directeur adjoint pour le zend et le pehlvi, il participe aux séances supplémentaires que Lévi consacre à la traduction de la *Bhagavadgītā* ; de même collabore-t-il étroitement avec Lévi au déchiffrement des manuscrits tokhariens. En 1909, toujours à la IV<sup>e</sup>, Lévi, qui a autorisé Jules Bloch, alors simple élève diplômé, à donner une série de leçons sur les langues modernes de l'Inde, se fait un devoir d'y assister régulièrement, tandis que Finot, directeur adjoint, suit la conférence de Lévi sur un texte tibétain. En 1930, Renou et Benveniste, directeurs d'études à la IV<sup>e</sup>, assistent « avec constance » à la conférence sur la langue « koutchéenne ».

Fort de ces principes, l'indianisme se distingue, au sein de l'École, « par une innovation », commente Lévi, « que notre règlement autorise<sup>96</sup> ». En 1932-1933, renchérisant sur la pratique dès longtemps établie des circulations entre les deux sections, Sylvain Lévi, Jules Bloch et Louis Renou, d'accord avec leurs collègues d'indianisme à la V<sup>e</sup> section, Alfred Foucher et Paul Masson-Oursel, organisent

95. Voir *infra*, p. 216-217.

96. *Annuaire 1932-1933. École pratique des hautes études, section des sciences historiques et philologiques.*

une conférence commune destinée aux étudiants les plus avancés et consacrée à l'exposé critique des publications récentes. Filliozat, Lacombe et Minard (tous futurs directeurs d'études à l'École) participent activement à la réunion<sup>97</sup>. L'expérience, dont Lévi fait « une tradition récente, mais déjà heureusement éprouvée », est renouvelée, l'année suivante (1933-1934), et offre l'occasion de convier plusieurs savants indiens de passage à Paris, dont Ananthakrishna Iyer<sup>98</sup>. Toujours le même objectif « pratique », l'aspiration à embrasser largement le champ des études indiennes, le fonctionnement dialogique du séminaire, où chacun, à son rang, participe à l'œuvre commune et veille à ce que son essor continu ne soit pas interrompu<sup>99</sup>, qu'il s'agisse de mettre en place un système parfaitement maîtrisé de suppléances<sup>100</sup>, ou de se tenir au courant des dernières avancées de la discipline.

On note aussi que, eu égard à l'histoire des religions, Collège et École souscrivent au même principe infrangible de neutralité confessionnelle, cela avec d'autant plus de force et d'ostentation à l'École, où la V<sup>e</sup> section porte le nom de « sciences » religieuses et non d'« histoire » des religions : après tout, la section ne doit-elle pas son existence au combat laïque de Victor Duruy, qui, en 1886, obtient le transfert à l'École pratique des hautes études, pour la création de cette V<sup>e</sup> section précisément, des crédits jusqu'alors affectés aux Facultés de théologie catholique – lesquelles ne manqueront pas de réagir, sans grand succès<sup>101</sup>.

---

97. Renou, dans *Annuaire 1933-1934. École pratique des hautes études, section des sciences historiques et philologiques*.

98. *Annuaire 1934-1935. École pratique des hautes études, section des sciences historiques et philologiques*.

99. Le compte rendu de Lévi pour le séminaire de langue sanscrite de l'année 1913-1914 (*Annuaire 1914-1915. École pratique des hautes études, section des sciences religieuses*) est exemplaire du fonctionnement collégial du cours et de son caractère singulièrement vivant : à la demande d'un auditeur, le poète russe Balmont, Lévi explique *Śakuntalā*, le drame de Kālidāsa. L'explication est suivie par Maurice Pottecher, qui travaille à une adaptation française de la pièce. Ajoutons que les représentations, prévues au Théâtre de Bussang, les dimanches 9 et 16 août 1914, furent annulées, pour cause de déclaration de guerre, le 3 août. La même année, note Lévi, « Hari Chand [...] pourvu déjà du titre de *sāstrī* (certificat d'aptitude à l'enseignement du sanscrit) [...] a consenti à chanter les divers mètres de l'original sur la mélodie traditionnelle ; il a permis ainsi de faire mieux comprendre le caractère si varié du théâtre indien qui fait appel au concours de tous les arts ».

100. En 1927-1928, Renou est, au Collège, le suppléant de Lévi nommé directeur de la Maison franco-japonaise. En 1929, Finot, conscient que son éloignement de Paris, en raison de ses fonctions de directeur de l'École française d'Extrême-Orient, fait tort à la discipline, démissionne, en proposant le nom de Renou pour le remplacer à la IV<sup>e</sup>. Chose faite en 1930.

101. Au sein de l'Institut catholique, l'École de théologie, organisée en faculté en 1889, un an après l'institution de la V<sup>e</sup> section à l'École pratique des hautes études, devient le lieu

Une neutralité, du reste, qui n'est pas moins militante à la IV<sup>e</sup> section, fût-ce sur le mode plaisant, où les assemblées des enseignants, ostensiblement irrespectueuses du jour du Seigneur, se tenaient jusque récemment le dimanche.

On observera, au passage, que l'institution d'une section des sciences religieuses est un désaveu supplémentaire de la position défavorable prise par Renan à l'encontre de la fondation d'une École des hautes études. Car c'est pourtant celle-ci qui se donnera les moyens d'accomplir le souhait que Renan avait formé, en 1862, au moment des débats sur la chaire de sanscrit au Collège, d'établir la « neutralité des grandes choses éternelles », en particulier « la neutralité de la religion » :

Dans nos temps si troublés, les intérêts les plus graves de la société sont compromis, si l'on n'admet pas la neutralité des grandes choses éternelles qui sont supérieures aux révolutions, aux divisions passagères, aux partis : neutralité de la science, neutralité des travaux de l'esprit, neutralité de tout ce qui contribue à l'amélioration de l'espèce humaine et au progrès de la civilisation ; j'ajouterai neutralité de la religion, pour celles des communions religieuses qui ne réclament pas au profit de leurs dogmes la protection de l'État<sup>102</sup>.

Ainsi que s'en honore, en des termes semblables, l'*Annuaire* de la V<sup>e</sup> section, dans l'avant-propos de sa deuxième livraison (1886-1887) : « Le caractère de haute impartialité et de neutralité absolue sur le domaine des croyances religieuses, qui a marqué dès le début les conférences de la Section, s'est affirmé encore cette année de la façon la plus satisfaisante. »

Il est vrai que le précédent rapport s'ouvrait sur un bilan, non dénué de réserves, de la première demi-année d'exercice de la nouvelle section. Évoquant (p. 212, de l'*Annuaire 1885-1886*) le nombre satisfaisant d'inscrits (cent treize), l'avant-propos concédait que tous n'étaient pas allés au terme de leur projet, et faisait l'hypothèse, entre autres raisons, que, pour certains, « l'enseignement de l'École des Hautes Études ne répondait pas à l'idée qu'ils s'étaient faite des études d'histoire religieuse ». On ne saurait mieux dire ce que la création de l'École devait à l'ambition d'en découdre avec les préjugés de tous ordres.

On en retrouvera l'écho fidèle dans le discours prononcé par Alfred Foucher, en 1936, l'année suivant la disparition de Lévi, pour le cinquantenaire de la V<sup>e</sup> section qui coïncidait avec celui de l'enseignement de Lévi à l'École. À propos de l'universalisme auquel aspirait Lévi, à l'instar d'autres savants, et pour lequel il ne

---

privilegié d'enseignements « qui entendent s'opposer au rationalisme de la nouvelle Sorbonne » (R. Lardinois, *L'invention de l'Inde, op. cit.*, p. 141).

102. H. Wallon, « Notice sur la vie et les travaux de M. Jacques-Auguste-Adolphe Regnier », art. cit., p. 623.



reculait pas devant l'immensité des espaces à parcourir, que ce fût dans les livres et les documents, ou sur « les ponts mouvants que sont les navires et les ponts volants que deviennent les avions », Foucher observe que « la tâche des philologues, destructeurs des préjugés, n'apparaît pas en cette affaire moins urgente que celle des ingénieurs, abolisseurs d'obstacles<sup>103</sup> ».

À cet égard également, Lévi est une figure exemplaire, qui réserve la mise en pratique de ses convictions communautaires, sinon religieuses, à la sphère non académique de son engagement, aussi fervent que celui qu'il met au service du domaine savant, dans la défense des droits civiques des juifs de France, et dans l'aide aux réfugiés juifs de toutes nationalités qui viennent chercher refuge en France, à Paris, sous les auspices de l'Alliance israélite universelle. Lévi, d'abord membre du comité central à partir de 1898, dans la quatrième année de l'affaire Dreyfus, en devient le président de 1920 à sa mort, en 1935, au cours d'une de ses réunions à laquelle assiste Mauss. Il meurt à la tâche, comme il l'avait souhaité<sup>104</sup>. C'est une question que j'aborderai plus loin (section III).

Emile<sup>105</sup> Benveniste sera de ces réfugiés, lui qui fut, à la IV<sup>e</sup> section, l'élève de Lévi<sup>106</sup> et de Meillet, avant d'y occuper la direction d'études de Grammaire comparée, de 1927 à 1969<sup>107</sup>, et, parallèlement, au Collège, la chaire de même intitulé, à laquelle il a été élu en 1937<sup>108</sup>.

---

103. « Discours de M. Alfred Foucher », dans *Célébration du cinquantenaire de la cinquième section de l'École pratique des hautes études*, Paris, Leroux, 1936, p. 23-29, ici p. 28.

104. Voir M. Fournier, « Marcel Mauss et Sylvain Lévi », dans L. Bansat-Boudon et R. Lardinois (dir.), *Sylvain Lévi (1863-1935). Études indiennes, histoire sociale, op. cit.*, p. 236.

105. L'absence d'accent respecte la volonté de Benveniste qui s'est toujours refusé à écrire et à voir imprimer son prénom francisé (son prénom d'origine était Ezra) avec un accent sur la voyelle initiale.

106. Voir, notamment, l'*Annuaire 1930-1931. École pratique des hautes études, section des sciences historiques et philologiques*. Cette année-là, Benveniste est déjà directeur d'études pour l'iranien.

107. Auprès de Meillet (officiellement déchargé, à sa demande, de tout enseignement) et de Bloch, puis de Michel Lejeune et d'Armand Minard (lui-même élève de Lévi et de Renou à la IV<sup>e</sup>). À partir de 1937, date de son élection au Collège de France, Benveniste devient directeur cumulant à l'École pratique des hautes études, sur cette même chaire.

108. Après l'interruption des années de guerre et l'application des mesures antijuives du régime de Vichy, il reprend ses cours au Collège et à l'École jusqu'en 1969, quand une attaque cérébrale le laisse aphasique, le contraignant à renoncer à son enseignement.

## Une œuvre multiforme

Pour tenter de dire d'un mot l'œuvre et la vie de Sylvain Lévi<sup>109</sup>, j'emprunterais volontiers la formule lapidaire de Monseigneur Lamotte : « Sa carrière scientifique : cinquante années de professorat, deux longs séjours en Inde et en Extrême-Orient, trois cent cinquante-quatre publications<sup>110</sup> », tout cela sous-tendu, c'est moi qui ajoute, par une formidable érudition acquise par des lectures immenses que signale le nombre important des comptes rendus, préfaces et introductions dont Sylvain Lévi est l'auteur.



Fig. 5 — Sylvain Lévi pose, à Paris, vêtu à la népalaise, kukri à la ceinture (1898?). Archives du Collège de France, IEI-CDF SL-suppl-10-02m.

Encore Lamotte est-il loin du compte, en matière de voyages. Il vaut la peine de s'y attarder, car ces expéditions vers l'Inde et l'Asie ont nourri les travaux de Lévi.

Philologue-voyageur, et même explorateur, dans tous les cas, aventurier (il ne bronche devant aucun obstacle, fût-ce un cataclysme naturel comme le typhon qu'il essuie, en 1922, alors qu'il tentait de gagner Hanoï<sup>111</sup>), Lévi entreprend trois longues missions, qui le mènent toujours plus loin vers l'est.

Sa première grande expédition date de 1897 (il est professeur au Collège de France et directeur d'études à l'École des hautes études depuis 1894). Mandaté par le ministère de l'Instruction publique, il quitte Marseille le 3 octobre 1897. Il arrive à Bombay, parcourt l'Inde, en direction de Patna et de Calcutta, et monte vers le Népal, dont il rapporte, notamment, un lot de manuscrits bouddhiques. Les documents qu'il y collecte, et l'expérience qu'il fait du pays, seront le ferment de son grand ouvrage sur le Népal. Après un séjour népalais de deux mois

109. Cette section est une version remaniée et augmentée de mon article de synthèse, « Sylvain Lévi ou l'aspiration à l'universel », dans L. Bansat-Boudon et R. Lardinois (dir.), *Sylvain Lévi (1863-1935). Études indiennes, histoire sociale, op. cit.*, p. 19-31.

110. É. Lamotte, « L'œuvre bouddhique de Sylvain Lévi », dans *Hommage à Sylvain Lévi pour le centenaire de sa naissance (1963)*, Paris, Institut de civilisation indienne/De Boccard, 1964, p. 36.

111. Voir V. Goloubew, « Sylvain Lévi et l'Indochine », art. cit., p. 550-574, ici p. 557.

(de janvier à mars 1898), il rejoint le Japon, où il s'enquiert du canon bouddhique traduit en chinois. Dix ans auparavant, la venue à Paris, et aux cours de Lévi, de deux Japonais bouddhistes, membres de la secte Nishi-Hongangji, Fujishima et Fujiyéda (celui que mentionnent les *Annuaire*s de l'École des hautes études, voir *supra*), qui l'avaient initié à leur foi et à leur doctrine, avait été déterminante pour sa future vocation de bouddhologue<sup>112</sup>. Lévi revient par la Russie, via la Sibérie<sup>113</sup>. Le voyage aura duré un an.



Fig. 6 — Sylvain et Désirée Lévi à Shantiniketan (1922). Archives du Collège de France, IEI-CDF SL-suppl-10-02f.

Il ne commence sa deuxième expédition qu'en 1921, après un long intervalle, mais, entre-temps, il aura dépêché en Orient et en Asie, comme autant d'ambassadeurs de sa pensée et de ses méthodes, plusieurs de ses élèves, dont Foucher, Finot et Pelliot. Cette mission le conduit d'abord en Inde, qu'il touche par Colombo, en novembre 1921. À l'invitation de Rabindranath Tagore, il se rend à l'université de Shantiniketan (fig. 6), où il enseigne une année (il y formera notamment Bagchi, promis à une brillante carrière<sup>114</sup>), puis, en 1922, par Calcutta et Bénarès, il se rend pour la deuxième fois au Népal, où il reste quatre mois, faisant moisson de manuscrits (fig. 8 et 9). De retour à Ceylan, il poursuit vers l'Indochine, où est implantée l'École française d'Extrême-Orient, visite Angkor, en compagnie de Finot, se rend au Vietnam. Avant de quitter l'Indochine, il gagne le Yunnan chinois, où il se sent

tout près du Tibet. Passé au Japon, il reprend ses recherches dans les bibliothèques bouddhiques, donne cours et conférences dans les universités, et travaille, avec l'ambassadeur Paul Claudel et le savant japonais, Junjiro Takakusu, au projet d'une Maison franco-japonaise. En juin 1923, il rentre en France par la Mandchourie et, à nouveau, la Russie, soviétique cette fois, à temps pour recevoir la présidence de la section des sciences religieuses. Ce sera le plus long de ses périple, dans le temps et l'espace.

112. Voir L. Renou, « Sylvain Lévi et son œuvre scientifique », dans *Mémorial Sylvain Lévi*, *op. cit.*, p. xxv, et V. Goloubew, « Sylvain Lévi et l'Indochine », *art. cit.*, p. 551.

113. Il aura également fait une brève escale à Saïgon, pour une visite officielle, où il est l'hôte du Gouverneur général, Paul Doumer. Cette rencontre sera à l'origine de la création de la « Mission archéologique permanente » qui deviendra l'École française d'Extrême-Orient ; voir V. Goloubew, « Sylvain Lévi et l'Indochine », *art. cit.*, p. 553-555.

114. Voir *supra*, p. 191.



Fig. 7 — Debout de gauche à droite, Sylvain Lévi, Léonard Arousseau, Louis Finot, Paul Demiéville, Prabodh Chandra Bagchi ; assis au premier plan, M<sup>me</sup> Sylvain Lévi, M<sup>me</sup> Jeanne Leuba-Parmentier, M<sup>lle</sup> Lulius Van Goor et Henri Parmentier. Photographie prise devant le banyan des jardins de l'École française d'Extrême-Orient (EFEO) à Hanoï (1922). Cliché École française d'Extrême-Orient, Fonds Cambodge, réf. EFEO\_CAM20049 © EFEO, Fonds Cambodge.



Fig. 8 — Sylvain Lévi à la bibliothèque royale de Katmandou (1922?), entouré de Kaisher Shamsheer (assis à gauche), du Rajguru Hemraj Sharman (assis au centre) et de Prabodh Chandra Bagchi (debout à droite). Archives du Collège de France, EI-CDF SL-suppl-10-02q.



Fig. 9 — Sylvain Lévi au Népal, entouré du Rajguru Hemraj Sharman, à gauche, et de Kaisher Shamsher, à droite (1922).

Archives du Collège de France, IEI-CDF SL-suppl-10-02r.



Fig. 10 — Sylvain Lévi au Japon, en compagnie de Paul Demiéville, à sa droite (1922?). DR.



Fig. 11 — Sylvain et Désirée Lévi au Japon (1927).

Archives du Collège de France, IEF-CdF SL-suppl-10-02g.

En septembre 1926, il fait pour la troisième fois le voyage du Japon, où, à Tokyo, la Maison franco-japonaise vient d'ouvrir ; il en est le premier directeur et lance le projet du *Höbögirin*, compilation d'un dictionnaire encyclopédique du bouddhisme, d'après des documents chinois et japonais. Il y reste deux ans, durant lesquels il donne un cours sur le bouddhisme indien, à l'université de Tokyo (fig. 10 et 11). En 1928, le chemin du retour, par mer, le mène à Java et à Bali. À Java, visitant Borobudur, il en déchiffre les bas-reliefs<sup>115</sup>, à Bali, il décèle dans les récitations des prêtres balinaïses les fragments d'une *Upaniṣad*. Il revient par l'Inde, débarque

115. Voir *infra*, p. 216-217.

à Bombay, où il reçoit un accueil triomphal<sup>116</sup>, avant de faire un troisième séjour de courte durée dans son cher Népal<sup>117</sup>. Rentré à Paris en octobre 1928, ce bâtisseur, cet *ādiguru*, ce pédagogue, poursuit son grand projet de faire rayonner les études indiennes en France, en participant aux activités de l'Institut de civilisation indienne, dont il a été, l'année précédente, l'un des fondateurs.

Trois longues et lointaines missions, donc, entrecoupées de voyages plus proches et plus courts, avec une prédilection pour la Russie, impériale d'abord, en 1913, à Saint-Petersbourg, où il a le projet d'étudier des manuscrits koutchéens. Ce lui est l'occasion d'instaurer des liens étroits avec les intellectuels russes, au premier rang desquels Sergej F. Ol'denburg, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de Russie. Liens dont témoignent la correspondance des deux savants et deux autres missions en 1925 et 1933. En 1925<sup>118</sup>, il se rend à Leningrad et Moscou, pour le jubilé de l'Académie des sciences, et fonde le Comité français des relations scientifiques avec la Russie, en collaboration avec Paul Pelliot, Paul Langevin et André Mazon (en 1939, trois ans après la mort de Lévi, la signature du pacte germano-soviétique scellera la fin des activités du Comité). En 1933, c'est une dernière mission à Leningrad, pour le jubilé de la vie scientifique de Sergej Ol'denburg, ancien secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de l'URSS.

Il y aura eu, de surcroît, de mars à juillet 1918, une mission officielle en Égypte et en Palestine (on peut douter que Lévi eût jamais songé, avant que l'Histoire ne s'en mêlât, à faire le voyage au berceau de sa « race », comme il disait lui-même<sup>119</sup>), en qualité de membre du Comité français d'études sionistes, ainsi qu'une autre mission, de septembre à décembre 1918, aux États-Unis, afin de connaître la position des juifs américains sur la question du sionisme et de la Palestine<sup>120</sup>.

---

116. Avec son ordinaire alacrité de ton, Lévi écrit à J. Bigard (Tokyo, 9 octobre 1928) : « Depuis le départ du Népal, j'ai dû me transformer en machine à parler, leçons, conférences, adresses, speeches... À Bombay en particulier, mon succès a été grandiose, la mode s'en est mise, et parsis, musulmans, hindous, jésuites m'ont réclamé à l'envi pour assister aux fêtes, visiter les collèges, les établissements, etc. Je n'en ai senti que plus cruellement l'intégrale abstention des juifs. Je n'en ai vu qu'un seul, un Bené-Israël, nommé Ézéchiël, qui enseigne l'hébreu chez les jésuites et qui m'a demandé de lui procurer un livre » (cité dans A. Chouraqui, *L'alliance israélite universelle et la renaissance juive contemporaine*, Paris, PUF, 1965, p. 203-214).

117. Pour le détail de ces expéditions autour de l'Indochine, voir le très remarquable article de V. Goloubew, déjà cité ; également R. Moreau, « Les voyages de Monsieur Lévi, ou la fabrique d'une collection orientaliste », communication à la 11<sup>e</sup> journée DocAsie, 23 juin 2017.

118. En 1923, il ne fait guère que passer par la Russie soviétique, sur le chemin du retour.

119. Voir la lettre à Mauss, citée *supra*, p. 181, n. 35.

120. Sur les positions antisionistes et antibolchéviques de Lévi, voir Landau, « Sylvain Lévi et la grande guerre », dans L. Bansat-Boudon et R. Lardinois (dir.), *Sylvain Lévi (1863-1935). Études indiennes, histoire sociale, op. cit.*, p. 263.

En février 1919, Lévi représente la France au moment des délibérations sur la question de la Palestine, à la conférence de Paix de Paris<sup>121</sup>.

Enfin, il faut mentionner un bref éloignement de Paris (ou de ses chers périples) quand, soucieux d'apporter sa contribution à l'Alsace recouvrée (d'autant qu'il est issu d'une famille de souche alsacienne), il enseigne à l'université de Strasbourg comme « directeur des études orientales », pendant l'année universitaire 1919-1920 et le premier semestre de l'année 1920-1921. Le faible nombre d'étudiants et le relatif isolement de son enseignement scelleront la fermeture de la chaire<sup>122</sup>.

On voit que Sylvain Lévi ne ménage pas sa peine, et que vie et travaux sont, dans son cas, intimement liés, en même temps que conduits à un rythme prodigieusement soutenu, grâce à « la force toute tournée vers l'action<sup>123</sup> » qui le caractérise dans tous les domaines de sa vie : recherche, administration universitaire, entraide sociale, engagements politiques, communautaires et humanistes.

On échouerait à vouloir saisir toutes les figures qu'assuma successivement ou simultanément Sylvain Lévi, aussi inlassablement curieux de l'Inde et des « au-delà de l'Inde », comme le dit Foucher<sup>124</sup>, que de l'humanité tout entière – on sait qu'il avait fait sa devise de la phrase de Tércence : *Homo sum ; humani nihil a me alienum puto*, « Je suis homme ; rien de ce qui est humain ne me semble étranger à moi-même » (fig. 12)<sup>125</sup>, à laquelle il avait trouvé un correspondant sanscrit : *vasudhaiva kutumbakam*, « La terre entière est ma famille ».

---

121. Voir *Annuaire du Collège de France, année 1918-1919* : « Après m'avoir chargé d'une mission, en Palestine d'abord, puis aux États-Unis, le ministère des Affaires Étrangères m'a demandé à mon retour de créer, d'organiser et de diriger un bureau d'informations sur les questions juives au Service de Documentation pour la Conférence de la Paix. »

122. *L'Inde civilisatrice*, publication posthume (à l'initiative de l'Institut de civilisation indienne) de 1938, rassemble ces conférences strasbourgeoises ; S. Lévi, *L'Inde civilisatrice*. M<sup>gr</sup> Lamotte (« L'œuvre bouddhique de Sylvain Lévi », dans *Hommage à Sylvain Lévi, op. cit.*, p. 48) la décrit comme « une fresque grandiose de douze siècles d'histoire vus par un spécialiste du bouddhisme ».

123. L. Renou, « L'œuvre de Sylvain Lévi », dans *Hommage à Sylvain Lévi, op. cit.*, p. 32.

124. « Discours de M. Alfred Foucher », dans *Célébration du cinquantenaire de la section des sciences religieuses de l'École pratique des hautes études*, Paris, Leroux, 1937, p. 23-29, ici p. 26.

125. C'est ainsi que traduit Lévi, dans la légende manuscrite à une photographie qui le montre, un livre en main, sur la terrasse de la Maison franco-japonaise, à Tokyo, vers 1927-1928.



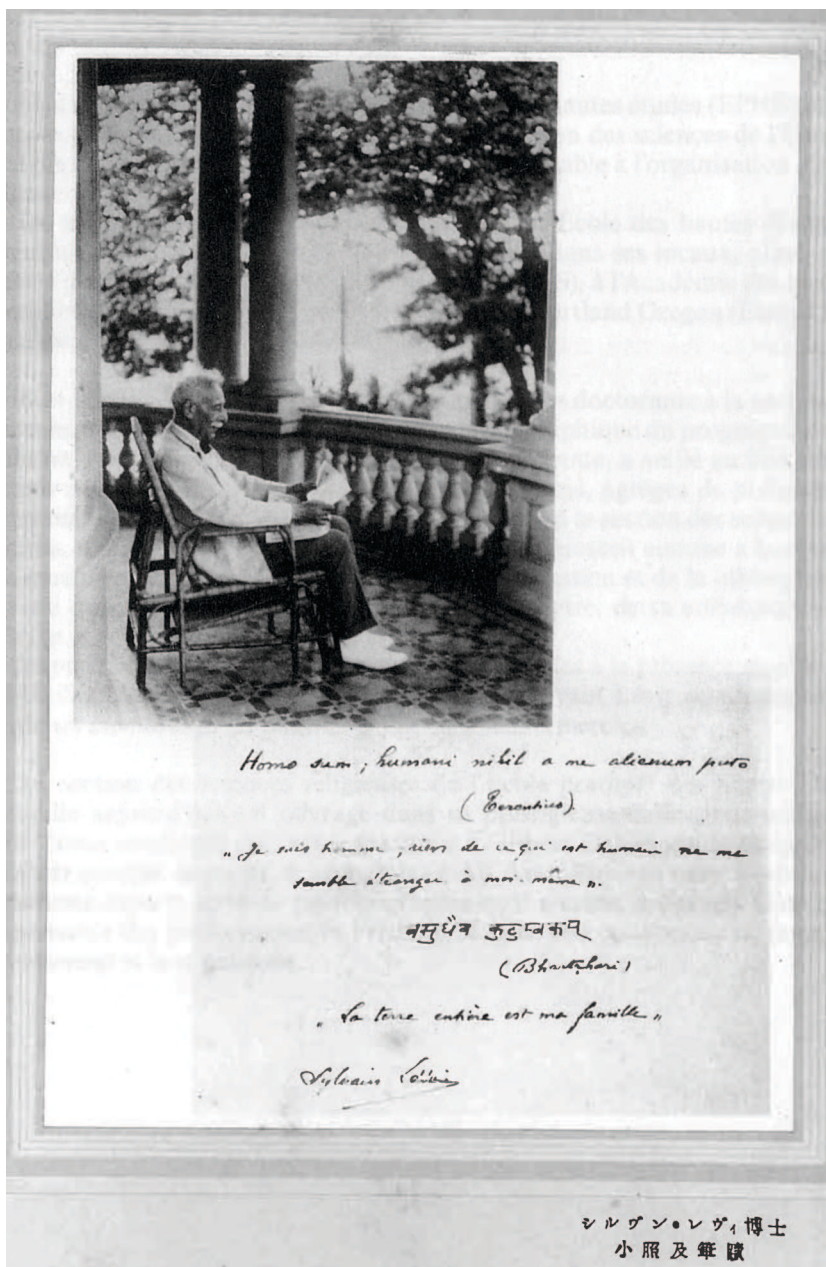


Fig. 12 — Sylvain Lévi sur la terrasse de la Maison franco-japonaise, à Tokyo, vers 1927-1928. Lévi transcrit ici de sa main la maxime de Térence, « Je suis humain, rien de ce qui est humain ne me semble étranger à moi-même », et son équivalent sanskrit, *vasudhaiva kuṭumbakam*, « la terre entière est ma famille ». DR.

Épigraphiste<sup>126</sup>, fêru de numismatique, géographe<sup>127</sup>, ethnographe, philosophe, s'en défendît-il<sup>128</sup>, linguiste – statut que lui reconnaissent, en dépit de certains, Alfred Foucher et Jules Bloch<sup>129</sup> –, dans tous les cas, philologue<sup>130</sup>, et par-dessus

- 
126. Ainsi, « Anciennes inscriptions du Népal » (deux séries), *Journal asiatique*, sept.-oct. 1904, p. 189, et 1907, I, p. 49; et l'article qu'il donne en 1921 pour le Cinquantenaire de l'École des hautes études. *Mélanges* publiés par les directeurs d'études des sciences historiques et philologiques, 1921, coll. « Bibl. de l'École des hautes études, sciences historiques et philologiques, 230 », p. 91-99 (repris dans *Mémorial Sylvain Lévi, op. cit.*, p. 299-306) : « La suite des idées dans les textes sanscrits, à propos d'une des inscriptions de Nasik. »
127. Vocation que réalise son premier voyage (1897) dont rend compte aussitôt un article : « De Nagasaki à Moscou par la Sibérie », *Annales de Géographie*, VIII, 1899, p. 330 sq. Un géographe fasciné par la cartographie, comme le montrent « Un projet de cartographie historique de l'Inde » (*Transactions of the 9th International Congress of Orientalists*, Londres, 1893, p. 366-369, vol. I), et nombre de passages de ses œuvres où il excelle à allier géographie physique et géographie historique; ainsi, *L'Inde civilisatrice, op. cit.*, p. 10 sq., p. 113, p. 250-251, et, p. 213, ce passage caractéristique de sa manière : « [...] dans la terre sacro-sainte du brahmanisme, à Stāñviçvara (auj. Thanesar), sur l'étroite levée de terre qui sépare le drainage de l'Indus et le drainage du Gange, le long du mince filet d'eau né au pied des montagnes et bientôt absorbé par les sables du désert, que la piété brahmanique vénère pourtant à l'égal du Gange céleste, la Sarasvati. C'est là le point d'équilibre entre les forces internes du génie de l'Inde en voie d'expansion et les forces du dehors en travail de pénétration. C'est là aussi les Thermopyles de l'Inde, barrière ou porte des invasions. L'épopée y place le Kuruksetra, le “champ des Kuru” où les deux branches rivales de la famille de Kuru se disputèrent l'empire de l'Inde et du monde. C'est là, à Narayina, que le dernier défenseur de la liberté de l'Inde, Prithi Raj (Pṛthvī Rāja) réussit à repousser le champion de l'Islam, Mohammed Ghori (1191); là aussi, à Narayina, qu'il succomba l'année suivante... » Pour d'autres références, en particulier aux recherches ptoléméennes, voir L. Renou, « Sylvain Lévi et son œuvre scientifique », dans *Mémorial Sylvain Lévi, op. cit.*, p. xxxvi-xxxvii.
128. Dans l'introduction à sa traduction du *Sūtrālamkāra* d'Asaṅga (*Asaṅga Mahāyāna-Sūtrālamkāra, exposé de la doctrine du Grand Véhicule selon le système Yogācāra*, t. II : *Traduction, Introduction, Index*, Paris, Champion, coll. « Bibl. de l'École des hautes études, sciences historiques et philologiques, 190 », 1911), Lévi se défend d'être autre chose qu'« un philologue honnête », ajoutant : « Je ne suis pas philosophe : les hasards de la recherche m'ont conduit à étudier un texte de philosophie. » Sur Sylvain Lévi, philosophe, voir L. Renou (« Sylvain Lévi et son œuvre scientifique », dans *Mémorial Sylvain Lévi, op. cit.*, p. xxx) et É. Lamotte (« L'œuvre bouddhique de Sylvain Lévi », dans *Hommage à Sylvain Lévi*, p. 45-46), ainsi que l'article de E. Franco, « Sylvain Lévi and Indian Philosophy », dans L. Bansat-Boudon et R. Lardinois (dir.), *Sylvain Lévi (1863-1935). Études indiennes, histoire sociale, op. cit.*, p. 75-90. On sait également, par une lettre de 1889, que Lévi a enseigné cette discipline proprement indienne qu'est la philosophie de la grammaire, sous les espèces de son texte fondateur : le *Vākyapadīya* (voir G. Bongard-Levin, R. Lardinois et A. Vigasin, *Correspondances orientalistes entre Paris et Saint-Petersbourg (1887-1935)*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2002, p. 114).
129. Respectivement dans *Sylvain Lévi et son œuvre, Bulletin de la Maison franco-japonaise*, t. VIII, n° 2-4, 1936, p. 25, et dans *Sylvain Lévi et la linguistique indienne*, Leçon inaugurale lue au Collège de France, le 13 avril 1937, Paris, Maisonneuve, 1937, p. 14 sq.
130. Philologue au sens large, nietzschéen, pourrait-on dire, dont la compétence s'étend de l'édition de textes d'après les manuscrits à la lecture et à l'herméneutique. Sur Lévi, déchiffreur de

tout, peut-être, historien<sup>131</sup> – à la condition d’entendre aussi l’histoire en son sens étymologique d’enquête –, mieux, un historien, lecteur de *Kim*<sup>132</sup>, ayant le sens et le goût du récit<sup>133</sup> : que ne fut-il pas ? Archéologue, peut-être ? Du moins, pas

---

manuscrits, voir, en particulier, « Étude des documents tokhariens de la mission Pelliot » (*Journal asiatique*, mai-juin 1911, p. 433) et « Un ancêtre de Tagore dans la littérature javanaise » (dans *Mémorial Sylvain Lévi, op. cit.*, p. 403). Toute l’œuvre « tokharologique » de S. Lévi témoigne de sa qualité de philologue, de même que la mise en place, grâce à sa connaissance des langues du bouddhisme, d’un mode de restitution des textes sanscrits fragmentaires ou lacunaires par le secours combiné de leurs versions chinoises et tibétaines (cf. L. Renou, « Sylvain Lévi et son œuvre scientifique », dans *Mémorial Sylvain Lévi, op. cit.*, p. xxx). Méthode dont la mise en garde des bouddhologues postérieurs (voir notamment Régamey, *Bhadramāyākāravākarāṇa*, The Warsaw Society of Sciences and Letters, 1938, p. 11) sur la constitution de lexiques sanscrit/tibétain/chinois, à partir du relevé des occurrences dans des passages parallèles d’un même texte, n’invalide pas le principe. Au reste, comme l’a souligné Cristina Scherrer-Schaub au cours d’une conversation privée sur cette question, Lévi était conscient qu’il ne pouvait s’agir que d’une restitution hypothétique, avec le risque d’aboutir à un texte hybride. En ce sens, on peut considérer que les travaux de Lévi fondent l’étude stratigraphique des textes bouddhiques. Entre autres remarquables illustrations de cette compétence de philologue, voir également les articlets qui répondent au titre de « Le nom de... » (tels « Le nom de l’or en tibétain », *Journal asiatique*, janv.-fév. 1915, p. 191 ; « Le nom chinois du safran », *Journal asiatique*, mars-avril 1917, p. 358) et le grand article posthume (*Journal asiatique*, janv.-mars 1936, p. 61-121), « Kaniška et Śātavāhana, deux figures symboliques de l’Inde au premier siècle », notamment la démonstration (p. 83-90) consacrée au terme de titulature *tchan-t’an*, et les conclusions qu’on peut en tirer pour l’histoire des dynasties indiennes, en particulier, la page 87, où Lévi pose la correspondance Yue-tche/Cand(r)āṇa. De même est-il saisissant de voir comment, sous sa plume, de vastes synthèses, tant historiques que géographiques, surgissent de l’examen de la toponymie (« Kaniška et Śātavāhana », p. 72-75).

131. Vocation qu’il affirme dès le *Théâtre indien* ; voir L. Bansat-Boudon, « Sylvain Lévi et le théâtre indien. Une passion fixe », dans L. Bansat-Boudon et R. Lardinois (dir.), *Sylvain Lévi (1863-1935). Études indiennes, histoire sociale, op. cit.*, p. 35-69. Dans *L’Inde civilisatrice* (p. 162), à propos de la date de Kālidāsa, il a cette définition lucide de l’historien de l’Inde contraint d’enregistrer la relative indifférence indienne à la chronologie : « Nous en sommes sûrs, nous l’affirmons, tout nous en avertit, sauf la chronologie qui toujours nous fait défaut. Il faut être personnellement mêlé à l’indianisme pour concevoir le cas extraordinaire de l’Inde. Tout est à construire par tâtonnements successifs ; l’histoire procède à la manière de l’enfant qui bâtit un jeu de patience avec des contours de hasard qu’il essaie d’emboîter. »

132. Voir *supra*, p. 188.

133. Il n’est que de voir les conclusions aux chapitres de *L’Inde civilisatrice* ; quelques exemples : « La tentative était pleine de promesses ; un ricochet du conflit des Chinois avec les Huns la réduisit à néant » (p. 84) ; « Les grands courants de la civilisation mondiale, qui longtemps ont effleuré l’Inde, l’ont maintenant pénétrée à fond, elle n’a rien perdu de son originalité native, mais ses voisins et ses envahisseurs lui ont appris à tirer de ses propres ressources un parti meilleur : un âge classique va s’ouvrir » (p. 161) ; « Mais le bonheur est éphémère et les barbares n’étaient pas loin : les Huns allaient encore une fois se déchaîner sur le monde » (p. 186) ; « Jamais l’Inde n’a été plus active et rayonnante qu’au moment où l’Islam va transformer le monde » (p. 211).

un « archéologue militant », pour reprendre le mot de Jules Bloch<sup>134</sup>. Mais, s'il ne retourna pas les sables du Turkestan, il conduisit ses fouilles dans les bibliothèques, et, archéologue, il le fut encore par délégation, puisque, membre de la section française du comité international pour l'exploration de l'Asie centrale, il fut de ceux qui, en 1906, y dépêchèrent Pelliot<sup>135</sup>. Lévi justifiait alors l'entreprise en ces termes : « La France ne pouvait pas, sans renier des traditions glorieuses, s'effacer et rester inerte<sup>136</sup>. »

On peut admirer que tout soit en place, de ce programme d'une extrême ambition, dans l'un des premiers textes de Lévi, son hommage à Bergaigne, en 1890, qui est tout autant une célébration de l'indianisme bien compris :

L'indianisme doit se proposer pour idéal une sorte de logique historique pour remédier au morcellement infini des études qu'il embrasse ; la géographie, l'ethnologie, les sciences naturelles comme les sciences religieuses, doivent concourir avec la littérature et les monuments à introduire un ordre naturel dans l'enchevêtrement presque inextricable des idées et des faits qui composent l'histoire du génie indien<sup>137</sup>.

On observe également que Lévi installe ici la discipline des sciences religieuses sur un plan d'égalité avec les sciences naturelles, justifiant ainsi la création, quatre ans auparavant, de la section des sciences religieuses à l'École des hautes études.

Le troisième ouvrage de Lévi, *Le Népal, étude historique d'un royaume hindou*, qui paraît en trois volumes entre 1905 et 1908, illustre la remarquable polyvalence de son auteur. Citons Renou :

---

134. J. Bloch, *Sylvain Lévi et la linguistique indienne*, *op. cit.*, p. 15.

135. Voir *Correspondances orientalistes*, *op. cit.*, p. 30. J. Bloch, *Sylvain Lévi et la linguistique indienne*, *op. cit.*, p. 15, souligne la capacité de Lévi à déléguer aux meilleurs spécialistes la portion de la recherche pour laquelle il s'estimait moins compétent qu'eux, ainsi de Meillet, premier linguiste de l'époque, qui fut également son élève, et de Jules Bloch lui-même (p. 15-16).

136. Cité par J. Deny, « Paul Pelliot et les études altaïques », dans l'hommage à Paul Pelliot, publié par la Société asiatique en 1946, sous le titre *Paul Pelliot*, p. 60. En effet, avant 1906, à l'exception de l'expédition de Dutreuil de Rhins et Grenard (1892), les expéditions en Asie centrale sont suédoises (Sven Hedin, en 1896), russes (D. Klementz, en 1898), anglaises (Mark Aurel Stein, en 1900-1901, 1906-1908), et surtout allemandes (Grünwedel et von Le Coq, en 1902-1903, 1904-1905, 1905-1907) ; pour un catalogue détaillé des expéditions en Asie centrale, voir l'article précité de J. Deny.

137. S. Lévi, « Abel Bergaigne et l'indianisme », dans *Mémorial Sylvain Lévi*, *op. cit.*, p. 9. Même discours, plus ramassé encore, en 1924, dans S. Lévi, « Les parts respectives des nations occidentales dans les progrès de l'indianisme », *Scientia*, 1924, reproduit dans *Mémorial Sylvain Lévi*, *op. cit.*, p. 107-117, ici p. 116 : « L'indianisme, c'est-à-dire l'étude critique du passé de l'Inde, fondée sur la connaissance directe des documents anciens. »

C'est au premier chef la description analytique d'une province indienne : géographie, ethnographie, état social et politique, état des sectes et des cultes, monuments et fêtes ; à quoi se superpose un aperçu historique, mené depuis les origines accessibles, et qui s'achève de façon imprévue par un « carnet de séjour » (II, p. 306), où le savant, cédant la plume au voyageur, retrace avec une délicieuse fraîcheur les mille aventures de la route et l'émerveillement sans cesse renouvelé devant les choses et les hommes. L'ouvrage se termine par un recueil d'inscriptions népalaises, inédites, qu'accompagnent une traduction annotée et des introductions particulières où sont traités nombre de problèmes débordant le cadre du Népal. Toutes les sources ont afflué pour combiner l'édifice : chroniques locales, documents européens, chinois et tibétains, inscriptions, manuscrits et monnaies, expériences personnelles et prévisions de l'homme qui sait. C'est l'histoire de l'Inde à travers celle d'un royaume hindou<sup>138</sup>.

Au gré des besoins et des circonstances, il est encore historien de l'art, comme lorsqu'il reconnaît dans les cent-soixante panneaux sculptés de la galerie inférieure de Borobudur un *Mahākarmavibhaṅga* de pierre dont il se fait le légendier<sup>139</sup>, ou musicologue, lorsqu'il fait servir son voyage de retour du Japon en France à l'enregistrement de disques de musique bouddhique – en Annam, au Siam, en Birmanie, dans l'Inde – dont il réalise des études synthétiques<sup>140</sup>, ou bien encore un paṇḍit qui tient des conversations en sanscrit et sait par cœur des versets entiers<sup>141</sup>.

À la maîtrise de la presque totalité des disciplines, il ajoute celle des langues. Comme Pelliot, il est hyperpolyglotte. Outre plusieurs des grandes langues modernes

---

138. L. Renou, « Sylvain Lévi et son œuvre scientifique », dans *Mémorial Sylvain Lévi*, *op. cit.*, p. xxv.

139. *Mahā-Karmavibhaṅga (La grande classification des Actes) et Karmavibhaṅgopadeśa (Discussion sur le Mahā-Karmavibhaṅga)*, textes sanscrits, éd. et trad. avec les textes parallèles en sanscrit, en pali, en tibétain, en chinois et en koutchéen par S. L., Paris, Ernest Leroux, 1932, p. 6-7. Également : *The Art of Nepal, Indian Art and Letters*, vol. 1, n° 2, nov. 1925, p. 49-67. Historien de l'art, il l'est encore à la façon d'un *sahrdaya*, homme sensible et savant qui sait reconnaître la beauté et en parler. Ainsi ce passage de *L'Inde civilisatrice* (p. 76-77) qui décrit les images du Gandhāra : « [...] où le modelé, les proportions, le style, la façon proclament, pour ainsi dire, leur provenance hellénique ou hellénistique, mais qui se révèlent exotiques par la singularité de l'attitude, du geste, de la coiffure, de l'ornement et surtout par la nouveauté de l'expression ; une indication délicate au joint des lèvres, au pli des paupières donne au visage une sorte d'irradiation intérieure, de placidité grave et souriante, ou semble se jouer de l'énigme de l'univers. [...] L'intelligence seule n'aurait pas suffi à cette création ; il y a fallu l'émotion d'une sensibilité parente tout au moins de la foi. »

140. *Sylvain Lévi et son œuvre*, *op. cit.*, p. 21.

141. L. Renou, « Sylvain Lévi et son œuvre scientifique », dans *Mémorial Sylvain Lévi*, *op. cit.*, p. xl.iii.

de communication<sup>142</sup>, outre l'hébreu<sup>143</sup>, le grec, le latin et le sanscrit (y compris le sanscrit parlé)<sup>144</sup>, celui qui aimait à citer la boutade d'Oppert : « Il n'y a que les dix premières langues qui coûtent<sup>145</sup> » connaît le pāli, les idiomes moyen-indien, le koutchéen, ou plutôt le tokharien B, selon la dénomination désormais adoptée<sup>146</sup>, et, à un moindre degré, le tokharien A, l'avestique, appris avec James Darmesteter, le persan, le pehlvi<sup>147</sup>, le chinois (dont il commence très tôt l'étude, en 1890, et qui lui permet d'accéder de première main aux sources chinoises du bouddhisme), le tibétain qu'il possède dès 1894<sup>148</sup>, le japonais, et le turc ouïgour, auquel il s'initie en 1910, quand l'exige le déchiffrement d'une version de l'*Abhidharmakośa* de Vasubandhu rédigée en cette langue<sup>149</sup>. Si bien qu'Étienne Lamotte peut justement écrire :

Devant le vague ou la carence des chroniques indigènes, il se tourna vers les pays limitrophes, en quête de synchronismes et dates précises, et aborda de front, presque simultanément, toutes les disciplines capables d'éclairer le passé indien. Il fut indianiste, philologue classique, tibétisant, sinologue, iraniste et, si paradoxal que cela paraisse, c'est la connaissance des sources étrangères qui lui valut une place de choix parmi les indianistes de son temps<sup>150</sup>.

D'autant, ajouterai-je, que cet indianiste a la passion de l'Inde, qu'il est, selon ses propres termes, « personnellement mêlé à l'indianisme<sup>151</sup> ». Dans la liste impressionnante qu'il établit ainsi, Lamotte omet toutefois une qualification, celle de tokharologue, que lui reconnaissent aujourd'hui encore les spécialistes de l'aire,

---

142. On sait, par une lettre qu'il adresse à Ol'denburg en 1893, que Lévi a entrepris l'étude du russe (*Correspondances orientalistes*, *op. cit.*, p. 115).

143. Il semble que Lévi ait commencé l'apprentissage de l'hébreu en Palestine, en 1918, au moment de sa mission pour le quai d'Orsay. Voir Landau, « Sylvain Lévi et la grande guerre », dans L. Bansat-Boudon et R. Lardinois (dir.), *Sylvain Lévi (1863-1935). Études indiennes, histoire sociale*, *op. cit.*, p. 263.

144. Pratique acquise lors de son premier séjour en Inde.

145. Voir J. Bloch, *Sylvain Lévi et la linguistique indienne*, *op. cit.*, p. 14.

146. On notera que le célèbre article de 1913 : « Le "tokharien B", langue de Koutcha », *Journal asiatique*, sept.-oct. 1913, p. 311-380, porte un titre impeccable au regard de la tokharologie contemporaine.

147. *Correspondances orientalistes*, *op. cit.*, p. 17.

148. Voir sa lettre à Ol'denburg, citée *supra*, p. 188.

149. Étude entreprise au sein d'un petit séminaire de l'École pratique des hautes études, en compagnie du turcologue Deny, du linguiste Gauthiot et de Pelliot (lettre de Lévi à Radlov, datée du 17 mai 1910, dans *Correspondances orientalistes*, *op. cit.*, p. 203), et dont s'alarme Scerbatskoj, dans une lettre du 10 octobre 1910 au même Radlov (*ibid.*, p. 37-38).

150. É. Lamotte, « L'œuvre bouddhique de Sylvain Lévi », dans *Hommage à Sylvain Lévi*, *op. cit.*, p. 38.

151. Voir *supra*, n. 131.

car, non sans avoir touché au « tokharien A », Sylvain Lévi aura été déchiffreur et traducteur du « tokharien B », appellation qu'il aura réfutée jusqu'au bout, lui préférant celle de « koutchéen<sup>152</sup> ».

Autant de compétences et de titres de gloire, cependant, qui ne suffiraient pas à le définir, puisqu'il les partage, à divers degrés, avec quelques-uns de ses contemporains. Goût de l'enquête, talent de la trouvaille, associés au génie du déchiffrement et de l'identification qu'autorisent une intuition quasi divinatoire<sup>153</sup> et une mémoire prodigieuse, c'est à ces qualités qu'il doit sa singularité. Des trouvailles que Lévi nomme des « rencontres », et dont il s'émerveille, reconnaissant ainsi la bonne fortune qui l'accompagna au long de sa carrière et dont Lamotte souligne que, sans elle, « le meilleur philologue ne fait que végéter<sup>154</sup> ».

Deux de ces « rencontres » concernent le *Mahākarmavibhaṅga*, *La grande classification des Actes*, dont Lévi avait retrouvé le manuscrit au Népal, en 1922. En juillet 1928, lors de son voyage à Java, il lit dans les sculptures de Borobudur l'illustration des récits que renferme ce texte qui lui doit sa résurrection. Dans l'ouvrage qu'il lui consacre, en 1932, Lévi note :

Invité à chercher l'interprétation des reliefs encore inexpliqués de cette galerie, enterrée depuis des siècles [...], j'avais pu, au premier examen des photographies prises pendant une exhumation de courte durée, reconnaître dans les sujets traités et jusque dans le libellé des inscriptions [il s'agit de graffiti grossiers destinés à guider les sculpteurs et qu'on n'avait pas eu le temps d'effacer] l'inspiration de ce que j'avais découvert sept ans auparavant, au Népal ; minute incomparable où j'ai compris et senti toute la grandeur de l'œuvre accomplie par la civilisation indienne<sup>155</sup>.

Un an plus tard, en 1933, il publie et traduit des fragments bilingues, sanscrits-koutchéens, au nombre desquels des bribes d'un poème sur la rétribution des Actes

---

152. Voir « Le “tokharien”. À propos de la *Tocharische Grammatik* publiée par MM. Sieg, Siegling et Schulze », *Journal asiatique*, janv.-mars 1933, p. 1-30, que reproduit l'introduction de *Fragments de textes koutchéens, Udānavarga. Udānastotra. Udānālaṃkāra et Karmavibhaṅga, publiés et traduits par S. Lévi*, Paris, Imprimerie nationale, coll. « Cahiers de la Société asiatique, 2 », 1933, p. 1-30. Sur la contribution de Lévi aux études « tokharologiques », voir G.-J. Pinault, « Sylvain Lévi déchiffreur et lecteur des textes des frontières », dans L. Bansat-Boudon et R. Lardinois (dir.), *Sylvain Lévi (1863-1935). Études indiennes, histoire sociale, op. cit.*, p. 111-144, en particulier, p. 135 et 137, où l'auteur fait pièce à « l'idée que Lévi aurait été un philologue superficiel dans le domaine tokharien ».

153. Voir aussi le témoignage de Marouzeau cité *infra*, n. 158.

154. É. Lamotte, « L'œuvre bouddhique de Sylvain Lévi », dans *Hommage à Sylvain Lévi, op. cit.*, p. 44.

155. *Mahā-Karmavibhaṅga, op. cit.*, p. 6-7 (*supra*, n. 139).

qui, souligne-t-il, « par une rencontre véritablement stupéfiante », se trouve être la paraphrase du *Karmavibhāṅga* découvert par lui au Népal<sup>156</sup>.

Cet exceptionnel talent de l'identification avait déjà trouvé matière à s'exercer, l'année même de la « minute incomparable » de Borobudur, un mois plus tôt, lors du séjour à Bali. Entendant les récitations des prêtres, Lévi décèle aussitôt « sous le sanscrit profondément altéré, totalement incompris d'ailleurs de ceux qui le psalmodient, des passages de la *Nārāyaṇopaniṣad*<sup>157</sup> ». C'est à ce même talent et à cette même intuition qu'il doit de reconnaître, en 1931, des fragments du *Mūla-Sarvāstivāda*<sup>158</sup> dans un manuscrit dont il ne possède que les quelques feuillets et les photographies que lui ont envoyés Aurel Stein et Joseph Hackin. Et c'est encore ces qualités qu'il déploie pour découvrir la parenté secrète de textes de genre, d'origine et de langue différents, comme en témoigne l'article « Encore Aśvagoṣa », que j'ai examiné en détail dans « Sylvain Lévi et le théâtre indien. Un motif obstiné dans une œuvre multiple<sup>159</sup> ».

Tout l'intéresse, jusqu'aux sujets les plus insolites, infimes ou apparemment secondaires qui lui sont à chaque fois prétexte à une synthèse historique quasi visionnaire<sup>160</sup> dont la puissance tient aussi à la sobriété de la formulation. Telle est sa conception de l'érudition, proche de celle qu'énonce Borges : « L'érudition est quelquefois la forme la plus raffinée du fantastique. » Ainsi, à propos du paon

---

156. *Fragments de textes koutchéens*, *op. cit.*, p. 80.

157. L. Renou, « Sylvain Lévi et son œuvre scientifique », dans *Mémorial Sylvain Lévi*, *op. cit.*, p. XLIII.

158. *Ibid.*, p. XLIV. De même Marouzeau, qui fut son élève, raconte-t-il comment Lévi, maniant presque distraitemment tel débris informe du fonds Pelliot, et « pratiquant sa méthode à lui, la divination », resta un jour « en arrêt et comme bégayant d'émotion, parce qu'il venait de reconnaître dans un grimoire innommable le texte du bilingue qui devait apporter la clé du tokharien » (*Rapport de l'Institut de civilisation indienne*, 1936, p. 46); même terme sous la plume de Jules Bloch, qui évoque « la puissance de divination qui faisait son génie » (*Annuaire 1937-1938. École pratique des hautes études, section des sciences historiques et philologiques*, p. 42).

159. Voir L. Bansat-Boudon, « Sylvain Lévi et le théâtre indien. Un motif obstiné dans une œuvre multiple », dans L. Bansat-Boudon et R. Lardinois (dir.), *Sylvain Lévi (1863-1935). Études indiennes, histoire sociale*, *op. cit.*, p. 35-69. Comme le note É. Lamotte (« L'œuvre bouddhique de Sylvain Lévi », dans *Hommage à Sylvain Lévi*, *op. cit.*, p. 44), Aśvagoṣa est un autre « fil conducteur » pour pénétrer son œuvre.

160. On pourrait multiplier les exemples. Ainsi, ce passage de *L'Inde civilisatrice*, où Lévi évoque la figure d'Alexandre (*op. cit.*, p. 45) : « Ce lumineux génie de la Grèce introduit pour un instant – qu'est-ce que deux années dans le total de trois millénaires ? – dans le chaos de l'Inde antique [...] un monde organisé [...]. L'image de l'Inde du Nord-Ouest, entrevue dans cette fulguration d'éclair, montre [...] un pêle-mêle de royaumes rivaux et de républiques confédérées. »



et de son élevage, sujet de sa conférence sur le *Bāveru-Jātaka*<sup>161</sup>, et sans perdre de vue pour autant son point de départ, à savoir le terme *Bāveru* où il reconnaît le nom de Babylone, Lévi peut-il conclure :

C'est ainsi que la division profonde du monde ancien se manifeste avec netteté, même dans cette infime question du paon : à l'est, le monde chinois avec ses annexes, qui poursuit à l'écart ses destinées autonomes ; à l'ouest, depuis l'Inde et la Sérinde jusqu'aux colonnes d'Hercule, un système de civilisations solidaires, étroitement unies, que nous groupons volontiers autour de la civilisation grecque, mais où la Perse, mieux connue, pourrait sans doute revendiquer à bon droit une hégémonie temporaire. Le passage du paon de l'Inde à la Méditerranée, sous les auspices des Achéménides, est, mieux qu'un fait, un symbole ; il exprime l'unité économique d'une immense région réalisée pour la première fois, l'ouverture des grandes routes de pénétration, la rapidité des échanges. L'Inde, entraînée dans cette révolution qui lui a donné une écriture, a négligé d'en conserver l'histoire ; le conte, plus fidèle, en aura du moins préservé la trace. Le vieux thème de la rivalité entre le corbeau et le paon, adapté à des fins édifiantes par l'Église bouddhique, a sauvé par accident le nom de Babylone dans la tradition de l'Inde.

Magistrale démonstration, fresque grandiose, qui illustre bien le trait le plus caractéristique peut-être de sa manière : « montrer l'infini dans la plume d'un paon<sup>162</sup> », c'est-à-dire encore balayer du regard et de la pensée des continents entiers et les civilisations qu'ils ont accueillies, inscrire le temps dans l'espace, tracer la carte des voies de communications et d'échanges.

C'est en cela aussi qu'il est fondamentalement un chercheur, ou pour mieux dire, un explorateur, comme l'aveu lui en échappe malgré sa modestie, dans une lettre de 1898, adressée de Tokyo à Gaston Paris :

Je ne voudrais pas affecter les airs d'explorateur, mais enfin depuis octobre dernier, j'ai peu fréquenté les hôtels, et j'ai dormi plus souvent sous la tente ou même au grand air que dans un lit ; j'ai dû parler ou tout au moins écorcher des langues qui m'étaient inconnues [...] et j'en suis arrivé à considérer l'anglais comme une sorte de langue de repos. Joignez-y la chasse aux manuscrits et aux inscriptions, les visites aux pandits, les conversations sanscrites, ici les entrevues avec les moines et les tournées des libraires<sup>163</sup>.

161. S. Lévi, « Autour du Bāveru-Jātaka », *Annuaire 1913-1914. École pratique des hautes études, section des sciences historiques et philologiques*, p. 5 sq.

162. Sentence indienne (sans doute une allusion au *mayūrāṇḍarasanyāya* : le « proverbe du placenta de l'œuf du paon [qui contient en germe le paon tout entier avec bec, plumes, pattes, etc.] ») que Lévi cite pour définir sa méthode dans son entretien avec F. Lefèvre : « Une heure avec Sylvain Lévi, indianiste, professeur au Collège de France », dans *Mémorial Sylvain Lévi, op. cit.*, p. 118-125, ici p. 121).

163. *Correspondances orientalistes, op. cit.*, p. 41.

Et il n'est pas impossible qu'en son for intérieur la figure de l'explorateur ait trouvé sa réalisation la plus flamboyante dans celle du navigateur, en cette époque où les voyages lointains s'entreprenaient par terre ou par mer. Comment ne pas remarquer en effet, dans son œuvre, le fil rouge du thème maritime ? Autour du cycle mineur qu'à partir de 1930 il consacre à la déesse Maṇimekhalā<sup>164</sup>, s'organise une petite constellation de cours, d'articles, de rapports et de programmes<sup>165</sup>, dont l'article intitulé « Kaniṣka et Śātavāhana, deux figures symboliques de l'Inde au premier siècle », publication posthume<sup>166</sup>, sera l'ultime accomplissement. Il semble, en effet, que ce texte aurait constitué le premier chapitre du livre sur l'Inde et la mer dont Lévi avait le projet et qui aurait porté le titre significatif de *La Bouche-de-la-Jument*, « du nom, précise Renou, d'un gouffre des mers australes communiquant, d'après les légendes indiennes, avec le monde infernal<sup>167</sup> ».

De même sait-on, grâce à Alfred Foucher, qu'en 1926, à bord du bateau qui le menait pour la dernière fois au Japon, il était continûment juché sur la passerelle

- 
164. « Maṇimekhalā, divinité de la mer », *Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques*, Académie royale de Belgique, 5<sup>e</sup> série, t. XVI, n° 5-7, 1930, p. 281-299 ; « Maṇimekhalā, a divinity of the sea », *Indian Historical Quarterly*, 1930, p. 597-614 (*Bibliographie Bouddhique III*, 270) ; « On Maṇimekhalā, the guardian deity of the sea » (a Cambodian document) (*Bibliographie Bouddhique III*, 271) ; « More on Maṇimekhalā » (*Bibliographie Bouddhique IV-V*, 478).
165. Ainsi en 1913, son compte rendu de l'ouvrage de R. Mookerji, *Indian Shipping (Revue critique d'histoire et de littérature*, n° 3, 1913, p. 44-45) ; le chapitre de *L'Inde civilisatrice* intitulé « De l'Inde continentale à l'Inde maritime », *op. cit.*, p. 136-161 ; le cours sur les « navigations indiennes aux environs de l'ère chrétienne » qu'il donne à Strasbourg, en 1921 (voir *Correspondances orientalistes*, *op. cit.*, p. 47, n. 108) ; en 1923, dans « Pré-aryen et Pré-dravidien dans l'Inde » (*Journal asiatique*, juil.-sept. 1923, p. 1-57), il examine la question des influences extérieures d'origine maritime ; en 1927, le « Programme de recherches sur le folklore du monde de la mer » (en japonais), *Minzoku*, et, en 1928, le « Projet de plan d'études ethnographiques maritimes », traduit en japonais par Y. Yoshihiko, *Minzoku*, vol. II, n° 5, juillet 1928, p. 11-15 ; en 1927, « Ikari-ancre » dans *Mélanges sinologiques offerts au Prof. Kano*, Kyoto, 3 p. (voir, sur ce texte, Demiéville dans *Sylvain Lévi et son œuvre*, *op. cit.*, p. 61) ; en 1929, « Les Marchands de mer et leur rôle dans le bouddhisme primitif », *Bulletin de l'Association française des Amis de l'Orient*, n° 3, oct. 1929, p. 19-39. Sur la vocation de nautonnier de Sylvain Lévi, voir *Sylvain Lévi et son œuvre*, *op. cit.*, p. 25-26.
166. Voir C. Scherrer-Schaub, « De lui dont les "Trois océans ont de leurs flots abreuvé les montures". Tout ce que l'histoire du bouddhisme doit à l'œuvre de Sylvain Lévi », dans L. Bansat-Boudon et R. Lardinois (dir.), *Sylvain Lévi (1863-1935). Études indiennes, histoire sociale*, *op. cit.*, p. 173-193, ici p. 178-179.
167. L. Renou, « Sylvain Lévi et son œuvre scientifique », dans *Mémorial Sylvain Lévi*, *op. cit.*, p. XLVI, n. 1. Renou ajoute, dans cette même note : « M. Foucher estime que le chapitre auquel il est fait allusion [...] constitue plutôt un article indépendant, sorte de "by-product de ses recherches nautico-géographiques". »

du commandant ou plongé dans les « Instructions nautiques », allant jusqu'à dire, à son arrivée, sa déception d'avoir manqué, dans les mers de Chine, l'expérience d'un typhon. « Regret, commente Foucher non sans tendresse, qui n'a jamais dû tomber d'autres lèvres que des siennes<sup>168</sup>. »

Avec cela, maître<sup>169</sup> et vulgarisateur par vocation, comme l'atteste sa participation ininterrompue à la *Bibliothèque de vulgarisation des Annales du Musée Guimet*<sup>170</sup>. Un maître bienveillant autant qu'exigeant, voire intransigeant sur une certaine conception de la science. Il a toujours affirmé que « les matériaux de la science ne sont pas la science ; l'œuvre définitive exige un effort de composition qui n'est encore qu'une autre forme de l'exactitude. La science n'existe pas en dehors du savoir organisé<sup>171</sup> ». Il n'est que d'entendre ses conseils au jeune Mauss, qui espère ne pas avoir besoin de plus de deux ans « pour en savoir assez sur tout ce qui concerne la prière », et s'adresse à Lévi pour le domaine indien. Lévi le désabuse sur le champ, lui annonçant qu'il lui faudra trois ans pour apprendre le sanscrit classique, un an de plus au moins pour le sanscrit védique, et qu'il ne faut examiner que des sources. Il lui donne cependant une chance, qui sonne comme un défi : que Mauss lise la *Religion védique* de Bergaigne et qu'il vienne lui dire ce qu'il en pense<sup>172</sup>. Voilà la marque du pédagogue, qui met d'abord l'élève à l'épreuve – méthode qui est aussi celle de l'Inde, des temps les plus anciens à nos jours.

Lui qui accumula les « Matériaux », titre récurrent dans son œuvre (et qui atteste sa modestie profonde), les destinait à bâtir d'amples et solides synthèses. Bâtitteur, il le fut en effet, et bâtisseur institutionnel de surcroît, posant aussi bien les fondements de l'enseignement indianiste français que ceux de l'Institut de civilisation indienne, créé à son initiative, en 1927. De même, en homme de contacts et d'échanges – qualité qui paraît dans sa considérable correspondance – se montra-t-il

---

168. *Sylvain Lévi et son œuvre, op. cit.*, p. 25.

169. Il enseigna aussi pendant ses voyages : en 1921-1922, en Inde, à Shantiniketan où il est l'invité de Rabindranath Tagore (lequel assiste à ses classes et lui enseigne en retour le bengali), l'année suivante aux universités de Kyôto et de Tokyo, puis encore à Tokyo où, d'avril 1927 à février 1928, il donne des cours de sanscrit et de koutchéen (voir *Sylvain Lévi et son œuvre, op. cit.*, p. 60). Sur Lévi pédagogue, voir également, *infra* n. 176, la chrestomathie sanscrite qu'il commanda à Çâstri pour l'utiliser dans ses conférences de l'École.

170. Voir *Sylvain Lévi et son œuvre, op. cit.*, p. 29-49.

171. S. Lévi, *L'indianisme*, Paris, Larousse, coll. « La science française », 1915, t. 2, p. 125-137, et dans *La science française*, nouvelle édition entièrement refondue, Paris, Larousse, 1933, t. 2, p. 91-103, ici p. 96.

172. M. Fournier, « Marcel Mauss et Sylvain Lévi », dans L. Bansat-Boudon et R. Lardinois (dir.), *Sylvain Lévi (1863-1935). Études indiennes, histoire sociale, op. cit.*, p. 222.

toujours soucieux d'établir des collaborations, avec Chavannes<sup>173</sup>, d'abord, avec Meillet et Bloch<sup>174</sup>, ensuite, ainsi qu'avec ses collègues russes, dans cet « esprit de bonne et intime confrérie » qu'il évoque dans une lettre à Scerbatskoj<sup>175</sup>.

Posture relativement rare pour son époque, il noue également des relations étroites avec des érudits indiens – en particulier, outre Rabindranath Tagore, Gaṇapati Ćāstri, découvreur des pièces de Bhāsa, avec lequel il entretint une correspondance de vingt-cinq années, qui ne prit fin qu'avec la mort du savant indien<sup>176</sup>, Haraprasad Shastri, inlassable « chercheur et descripteur de manuscrits<sup>177</sup> », et, dans une moindre mesure, Rāmakrishna Kavi, maître d'œuvre de la première édition du *Nāṭyaśāstra* à présenter la glose tout juste retrouvée d'Abhinavagupta. Si le savant indien se contente de brefs remerciements dans l'introduction au volume II de son édition, ses lettres, que j'ai eu la bonne fortune de découvrir dans l'une des éditions du *Nāṭyaśāstra* appartenant à la bibliothèque de Sylvain Lévi, conservée au Collège de France, attestent d'une correspondance suivie, de 1931 à 1932, donc peu de temps avant la mort de Lévi, au sujet du prêt d'un manuscrit que le savant français avait acquis au Népal, et qui présentait le texte de Bharata avec le commentaire d'Abhinavagupta. Les lettres de Lévi manquent, bien sûr, mais il avait conservé, notée de sa fine écriture sur un quart de feuillet, la chronique des

---

173. Rencontre (1894) et collaboration (elle commence aussitôt, en 1894 et perdure au-delà de la mort de Chavannes, puisque, en 1934, Lévi contribue à la publication posthume du dernier tome des *Cinq cents contes*) qui décident de sa vocation de sinologue, ou plutôt d'indo-sinologue ; voir L. Renou, « Sylvain Lévi et son œuvre scientifique », dans *Mémorial Sylvain Lévi, op. cit.*, p. XIX.

174. Voir J. Bloch, *Sylvain Lévi et la linguistique indienne, op. cit.*, p. 15-16.

175. *Correspondances orientalistes, op. cit.*, p. 187.

176. Voir L. Bansat-Boudon, « Sylvain Lévi et le théâtre indien. Une passion fixe », dans L. Bansat-Boudon et R. Lardinois (dir.), *Sylvain Lévi (1863-1935). Études indiennes, histoire sociale, op. cit.*, p. 36. D'autre part, Lévi fut en quelque sorte le commanditaire du *Bhāratānuvarṇaṇa*, « La Description de l'Inde », chrestomathie sanscrite composée par Ćāstri, à la requête et « sur les indications directes » de Lévi. Dans son rapport de l'*Annuaire 1907. École pratique des hautes études, section des sciences historiques et philologiques*, Lévi, en bon pédagogue, se félicite de l'avoir utilisé : « L'ouvrage écrit dans une langue claire et facile, accompagné de nombreuses notes en anglais, a donné d'excellents résultats ; les élèves de la conférence ont pu le lire aisément et avec intérêt. Tous ont pris une part égale à l'explication, et avec un égal succès. » Le plan du livre avait été défini dans le rapport de l'*Annuaire 1905*, où Lévi annonçait avoir chargé Ćāstri de rédiger en sanscrit « un ouvrage destiné aux écoles de l'Inde et qui pourra être utilisé en Europe dans l'enseignement du sanscrit, pour familiariser les élèves à la fois avec la langue littéraire et avec les choses de l'Inde. L'impression de ce livre est déjà commencée, sous le contrôle du directeur d'études ».

177. L. Petech, « Les études d'histoire népalaise après Sylvain Lévi », dans *Hommage à Sylvain Lévi, op. cit.*, p. 14.

envois (en deux fois) et des renvois par Kavi, ainsi que le récépissé de la poste, en date du 7 août 1932, sur un formulaire qui est également support de publicités curieusement, mais très à propos, dédiées à un thème tinctorial et cathartique : les teintures pour tissus, et un produit de nettoyage pour chapeau de paille<sup>178</sup>.

De même échange-t-il des lettres avec le dernier précepteur royal, le Rajguru du Népal, Hemraj Sharman<sup>179</sup>. À cet égard, on notera qu'il fait partie du petit nombre d'indianistes occidentaux à avoir publié dans une collection indienne : ses *Sanskrit Texts from Bali* (1933) constituent le n° LXVII de la célèbre *Gaekwad's Oriental Series*, et sont dédiés au Mahārāja de Baroda, patron de la VII<sup>e</sup> Indian Oriental Conference.

Pour ses étudiants, il fut plus que le *guru* qu'ils reconnaissaient en lui<sup>180</sup>. Véritable *kulapati*, il fut ce « chef de famille » dont Kaṇva, régnant sur l'ermitage forestier où Duṣyanta découvre Śakuntalā, est l'archétype. Rāghavabhaṭṭa, commentateur du drame, définit le *kulapati*, en citant un Purāṇa : « Le ṛṣi de caste brahmanique qui enseigne à dix mille ascètes est connu comme le *kulapati*, le “chef de famille”, parce qu'il pourvoit à leur subsistance par le don de nourriture et par ses libéralités<sup>181</sup>. » À tous, en effet, Lévi accordait enseignement et protection, dirigeant

178. L. Bansat-Boudon, « Sylvain Lévi et le théâtre indien. Une passion fixe », dans L. Bansat-Boudon et R. Lardinois (dir.), *Sylvain Lévi (1863-1935). Études indiennes, histoire sociale, op. cit.*, p. 37.

179. Voir E. Garzilli, « A sanskrit letter written by Sylvain Lévi in 1923 to Hemarāja Śarmā along with some hitherto unknown biographical notes (cultural nationalism and internationalism in the first half of the 20th cent.: famous indologists write to the Raj Guru of Nepal—n° I) », dans A. Wezler et al. (dir.), *Commemorative Volume for 30 Years of the Nepal-German Manuscript Preservation Project, Journal of the Nepal Research Centre*, vol. 12, Katmandou, 2001, p. 115-149. Voir également E. Franco, « Sylvain Lévi and indian philosophy », dans L. Bansat-Boudon et R. Lardinois (dir.), *Sylvain Lévi (1863-1935). Études indiennes, histoire sociale, op. cit.*, p. 81. Deux photos (fig. 8 et 9) montrent Sylvain Lévi en compagnie du Rajguru Hemraj Sharman, le dernier précepteur royal, et du général Kaisher Shamsher, troisième fils du mahārāja. Vieil ami de Sylvain Lévi, tout entier dévoué à son souvenir, Kaisher Shamsher avait rassemblé une collection de près d'un millier de manuscrits, dont plusieurs très anciens (voir L. Petech, « Les études d'histoire népalaise après Sylvain Lévi », dans *Hommage à Sylvain Lévi, op. cit.*, p. 16).

180. Ainsi l'évoquent Nadine Stchoupak et Marcel Mauss (*Rapport de l'Institut de Civilisation Indienne*, 1936, p. 23 et 31), ainsi que Philippe Stern, Luciano Petech, et Étienne Lamotte (*Hommage à Sylvain Lévi, op. cit.*, p. 9, 14 et 49).

181. Rāghavabhaṭṭa *ad Śakuntalā*, acte I, prose avant strophe 12 : *munināṃ daśasāhasraṃ yo 'nnaḍānādipoṣaṇāt adhyāpayati vipraṛṣir asau kulapatiḥ smṛtaḥ*. Rappelons que Lévi a lu très attentivement la glose de Rāghavabhaṭṭa : l'édition de *Śakuntalā* qui appartient à la bibliothèque Sylvain Lévi porte des annotations nombreuses de sa main.

les recherches et ouvrant sa maison, d'autant plus fidèle à l'idéal brahmanique qu'il eut pour élèves plusieurs jeunes indiens et indiennes<sup>182</sup>.

Bienveillance et rigueur, donc, mais rigueur sans rigidité, et souvent éclairée d'un humour léger, d'une certaine alacrité de ton. Dans sa critique théâtrale de 1895<sup>183</sup>, il rend compte du *Petit chariot*, donné au théâtre de l'Œuvre, bastion du théâtre symboliste, dans l'adaptation de l'anarchiste Victor Barrucand. Rappelant la première représentation de la pièce, dans la version de Nerval et Méry, en 1850, il a ce mot : « Le public se laissa prendre à la teinte exotique du drame, et en imputa les défauts à l'auteur indien qui ne protesta pas » (p. 826) ; et, revenant au spectacle de l'Œuvre, ajoute, amusé : « Śarvilaka, le bandit magnifique, s'est aigri depuis Śoudraka et même depuis 1850 » (p. 827). Autre trait d'esprit : sa description détaillée de l'« accoutrement à la turque », caractéristique des rois Kuṣāṇa, que font connaître leurs monnaies, s'achève sur cette remarque : « mais, lacune trop symbolique, la tête manque<sup>184</sup> ».

Dans l'hommage que lui rend, en 1936, le *Bulletin de la Maison franco-japonaise*, on relève la parenté des métaphores convoquées pour évoquer Sylvain Lévi : celui que Junjiro Takakusu avait décrit comme « le trait d'union entre l'Orient et l'Occident<sup>185</sup> » appartient, pour Alfred Foucher, à la grande famille des « unificateurs de la planète, perceurs d'isthmes ou constructeurs de pont<sup>186</sup> ».

---

182. Voir, de Sylvain Lévi, *L'indianisme*, *op. cit.*, p. 97-98 ; le *Rapport de l'Institut de Civilisation Indienne*, 1936, p. 9-10 ; L. Renou, « Sylvain Lévi et son œuvre scientifique », dans *Mémorial Sylvain Lévi*, *op. cit.*, p. 1 ; *Correspondances orientalistes*, p. 47, n. 108 ; également, *Hommage à Sylvain Lévi*, *op. cit.*, 1964, p. 47 : comme Lamotte le rappelle, ce fut Lévi qui « selon son expression même, enseigna aux pandits indiens “le mantra des études tibétaines” ». Sous l'impulsion et la direction de son élève M. Vidushekara Bhattacharya, la Visvabharati, université fondée par Rabindranath Tagore à Santiniketan, est devenue le foyer des études tibétaines dans l'Inde ».

183. S. Lévi, « Le théâtre indien à Paris », *La Revue de Paris*, 15 février 1895, p. 818-829.

184. S. Lévi, *L'Inde civilisatrice*, *op. cit.*, p. 130.

185. « Sylvain Lévi comme trait d'union entre l'Orient et l'Occident », tel est en effet le titre de l'article paru dans le numéro spécial que la revue *Gendai Bukkyō (Contemporary Japan)* consacre, en mai 1928, à Lévi (cité par Demiéville dans *Sylvain Lévi et son œuvre*, *op. cit.*, p. 60). Notons que la métaphore du « trait d'union » est celle-là même que Lévi applique à l'Inde dans *L'indianisme*, *op. cit.*, p. 94 : « Liée au groupe aryen primitif par son parler et ses croyances, à l'Iran par une parenté linguistique et religieuse plus étroite encore, rattachée à la Perse par la conquête achéménide, à l'hellénisme par Alexandre et ses successeurs, à la Chine par le bouddhisme, au Tibet, à l'Indochine et à l'Insulinde par la civilisation qu'elle y a portée, l'Inde est le trait-d'union [sic] entre les deux sections, en apparence isolées, du monde antique. »

186. *Sylvain Lévi et son œuvre*, *op. cit.*, p. 27.

Si bien qu'il paraît légitime, au terme de cet essai, d'appliquer à Sylvain Lévi la définition que lui-même donnait de ces Kṣatrapa dont il fut si longuement fasciné; à leur image – qu'il n'est pas sans idéaliser –, ce voyageur infatigable, cet humaniste exemplaire et actif, pourfendeur d'idées reçues, mérite de figurer parmi les « courtiers de la civilisation à travers le monde<sup>187</sup> ».

Du reste, il est facile au lecteur de déceler, au détour de l'article, une homologie implicite (qui s'établit, sans doute, à l'insu de l'auteur) entre Lévi lui-même et ces Kṣatrapas dont il écrit encore : « Frottés d'iranisme, d'hellénisme, de brahmanisme et de bouddhisme, au hasard de leur existence aventureuse, ils ont fait éclater en s'y introduisant les cadres encore trop raides de l'organisation brahmanique. » Sylvain Lévi n'est-il pas cet indianiste, également iraniste, helléniste, bouddhisant, voyageur, qui aura fait éclater les « cadres encore trop raides » des études orientales et, plus largement, des façons de penser de l'Occident ?

En effet, outre la maîtrise, fût-elle admirable, des langues et des disciplines, la caractéristique essentielle d'une œuvre aussi profuse et diverse est d'avoir « inventé », à proprement parler, des aires de savoir inédites, dont beaucoup n'existent que par la conjonction de deux cultures ou de deux civilisations, par la reconnaissance de leurs points de contact et du jeu de leurs influences réciproques, en un mot, ce que j'appellerais des « études de confins », confins nécessairement poreux. Une catégorie qu'illustrent admirablement les premiers travaux du proche disciple de Lévi, Alfred Foucher. Lors de son premier voyage, qui l'a mené, de 1895 à 1897, à travers l'Inde du Nord-Ouest jusqu'à l'Afghanistan, Foucher a tenu un journal de route, d'abord paru en cinq livraisons, pendant l'année 1899, sous le titre « Sur la frontière indo-afghane (extraits du journal de route d'un archéologue)<sup>188</sup> ».

D'où ces intitulés, composés à deux termes, que sont, dans l'œuvre de Lévi, les études indo-grecques, sino-indiennes, indo-népalaises, indo-scythes<sup>189</sup>, auxquelles

---

187. S. Lévi, « Sur quelques termes employés dans les inscriptions des Kṣatrapas », *Journal asiatique*, janv.-fév. 1902, p. 94-125, ici p. 124.

188. A. Foucher, « Sur la frontière indo-afghane (extraits du journal de route d'un archéologue) », *Le Tour du Monde. Journal des voyages et des voyageurs*, nouvelle série V, 1899, n° 40 (7 octobre 1899), 41 (14 octobre 1899), 42 (21 octobre 1899), 46 (18 novembre 1899), 47 (25 novembre 1899); voir A. Fenet, « Les archives Alfred Foucher (1865-1952) de la Société asiatique (Paris) », *Anabases* [en ligne], t. 7, 2008, p. 165 (URL : <http://journals.openedition.org/anabases/2520>; DOI : <https://doi.org/10.4000/anabases.2520>). Textes repris, avec additions et remaniements, dans A. Foucher, *Sur la frontière indo-afghane*, Paris, Hachette, 1901.

189. Sur la bibliographie de Lévi relevant de ces études, voir L. Renou, « Sylvain Lévi et son œuvre scientifique », dans *Mémorial Sylvain Lévi, op. cit.*, p. xvii, n. 4.

viennent s'ajouter les études bouddhiques, à l'essor desquelles il a magistralement contribué, et les études koutchéennes dont il a été le pionnier.

Si l'on tente d'embrasser d'un seul regard la carrière scientifique de Sylvain Lévi, et d'y repérer des « périodes » ou des cycles, on ne peut qu'en remarquer et l'audace et la cohérence<sup>190</sup>.

Avec sa thèse française, le *Théâtre indien*, Lévi s'inscrit dans la tradition des premiers indianistes français, dont beaucoup, à commencer par Chézy, ont d'abord aimé, dans l'Inde, son théâtre<sup>191</sup>. Toutefois, dès sa thèse latine, la même année, *Quid de Graecis veterum Indorum monumenta tradiderint*, Lévi place au centre de ses recherches la question des contacts entre l'Inde et le monde extérieur. Il commence par examiner ce que l'Inde connaissait de la Grèce, avant de procéder, l'année suivante, à l'étude symétrique de la pénétration des doctrines bouddhiques dans la Grèce hellénistique. Comme le formule admirablement Renou : « C'était l'adieu à la Grèce de l'helléniste qu'il avait souhaité un temps devenir ; c'était en même temps l'entrée, de front, du bouddhisme dans son œuvre<sup>192</sup>. » Encore n'est-ce pas un adieu définitif, puisqu'il délègue une partie de l'enquête indo-grecque, à Foucher, son jeune disciple, promis à devenir le premier spécialiste de l'art gréco-bouddhique du Gandhāra<sup>193</sup>.

Dès lors, tout s'enchaîne. Pour satisfaire son insatiable appétit de savoir, Lévi apprend le chinois, dès 1890, afin d'accéder de première main aux sources chinoises du bouddhisme, sans nécessairement passer par le seul truchement du sinologue Édouard Specht, chargé, de 1893 à 1905, à la demande de Lévi, d'une conférence de sanscrit-chinois à la IV<sup>e</sup> section de l'École des hautes études<sup>194</sup>. En 1894, Lévi

190. L'essai de synthèse qui suit doit beaucoup à l'article de Louis Renou : *ibid.*, p. xi sq.

191. N'oublions pas qu'il y eut aussi Bergaigne (voir *supra*, p. 197) ; sur ce point, voir L. Renou, *ibid.*, 1937, p. xiii-xiv. Même s'il ne fait pas de doute que Lévi avait également développé une vive prédilection pour l'art dramatique, prédilection qui transparaîtra dans plusieurs de ses travaux ultérieurs ; voir L. Bansat-Boudon, « Sylvain Lévi et le théâtre indien. Une passion fixe », dans L. Bansat-Boudon et R. Lardinois (dir.), *Sylvain Lévi (1863-1935). Études indiennes, histoire sociale, op. cit.*, p. 35-69.

192. L. Renou, « Sylvain Lévi et son œuvre scientifique », dans *Mémorial Sylvain Lévi, op. cit.*, p. xviii.

193. La mission de deux ans (de 1895 à 1897) qui mène Foucher dans le Nord-Ouest de l'Inde a pour objet d'étudier, « sur le terrain et dans les musées », l'influence de l'art grec sur le bouddhisme des environs de notre ère (voir A. Fenet, « Les archives Alfred Foucher [1865-1952] de la Société asiatique [Paris] », p. 165). Le disciple a pris la route juste avant le maître, dont la première expédition commence en 1897.

194. Le rapport de Lévi, dans l'*Annuaire 1893. École pratique des hautes études, section des sciences historiques et philologiques*, laisse transparaître l'enthousiasme et la gratitude avec lesquels le



commence une longue et féconde collaboration avec le jeune sinologue Édouard Chavannes, de retour de Chine. Il y en aura d'autres, avec Meillet, notamment, pour les études tokharologiques.

L'enjeu du recours aux sources grecques et chinoises était d'observer les modalités des échanges culturels entre l'Inde et les pays voisins. Et parce que le bouddhisme a été le puissant véhicule de l'expansion indienne en Asie orientale, Lévi choisit de lui donner une place privilégiée dans ses travaux. Il s'agit pour ce philologue profondément historien d'inscrire l'Inde « dans le courant de l'histoire universelle, redonnant par là son vrai sens à la civilisation indienne<sup>195</sup> ».

Dans l'urgence des questionnements et, bientôt, des découvertes, il n'est plus temps de se consacrer à l'Inde la plus ancienne et la plus renfermée dans ses formidables frontières naturelles, l'Inde védique. Lévi lui paie un dernier tribut, en même temps qu'à son maître Bergaigne, avec la publication de son deuxième ouvrage, *La doctrine du sacrifice dans les Brāhmaṇas*<sup>196</sup>.

Fruit de son premier séjour au Népal (1897), ce royaume aux confins de l'Inde, étonnant conservatoire des traditions hindouistes et bouddhiques aussi bien que de leur coexistence, son grand ouvrage sur le Népal, paru en trois tomes, de 1905 à 1908, témoigne de sa prédilection pour les civilisations et les sociétés bi-frons<sup>197</sup>. Ainsi que conclut Renou : « C'est l'histoire de l'Inde à travers celle d'un royaume hindou<sup>198</sup>. » L'ambition de l'histoire, une fois de plus.

---

jeune aspirant sinologue a reçu ces premières leçons. En compagnie de Finot, il s'est exercé « à la traduction d'ouvrages chinois relatifs à l'Inde ou traduits du sanscrit en chinois », et a pu apprécier « la méthode rigoureuse, le sens historique, le jugement scrupuleux d'un guide qui les a mis en état d'aborder au bout de trois mois des travaux personnels. C'est grâce à M. Specht que la tradition glorieuse des Rémusat et des Stanislas Julien revit dans l'enseignement ». Tant le projet de Lévi en matière d'études bouddhiques et sino-indiennes, que sa vocation d'historien sont déjà présents en filigrane sous le discours de gratitude.

195. L. Renou, « Sylvain Lévi et son œuvre scientifique », dans *Mémorial Sylvain Lévi*, *op. cit.* ; voir également note précédente.
196. Bibliothèque de l'École des hautes études, sciences religieuses, dans la série « Histoire et prosopographie de la section des sciences religieuses, 2 ».
197. S. Lévi, *Le Népal, étude historique d'un royaume hindou*, Paris, Leroux, coll. « Annales du Musée Guimet. Bibliothèque d'études, 17-19 », 1905-1908, 3 vol.
198. L. Renou, « Sylvain Lévi et son œuvre scientifique », dans *Mémorial Sylvain Lévi*, *op. cit.*, p. xxv-xxvi.

De retour en France, en 1897, il s'intéresse, comme par mimétisme, aux voyages que Wang Hiuan-t's'ö effectua dans l'Inde, en 643 et 648, en qualité d'ambassadeur auprès du roi Harṣa et de son successeur<sup>199</sup>.

En 1902, il revient brièvement à l'Inde même avec un article sur les inscriptions des Kṣatrapas au Mālava<sup>200</sup>. La suite des publications sino-indiennes n'en est pas interrompue, comme l'atteste la première livraison, en 1902, des « Notes chinoises sur l'Inde », dont la publication se poursuivra jusqu'en 1905.

À partir de 1904, il se tourne pour de longues années vers l'étude du Canon bouddhique en sanscrit. C'est ainsi qu'il peut se féliciter, en 1904, de ce que le nombre croissant des élèves associant dans leurs études le sanscrit et le chinois entérine la validité du champ récemment apparu des études sino-indiennes, « heureux symptôme, ajoute-t-il, de la transformation que subit l'indianisme » – une transformation dont il a été l'instigateur et le maître d'œuvre<sup>201</sup>.

Les fouilles d'Asie centrale menées par Pelliot, en 1907, nourrissent ses travaux sur le Canon bouddhique en sanscrit en même temps qu'elles impriment un nouvel élan à sa recherche : les années 1910-1915 seront dévolues au déchiffrement du tokharien.

Lévi établit sur des bases sûres les études tokharologiques, avec, toujours, ce talent de la divination qui lui fait reconnaître, dans un misérable lambeau de manuscrit du fonds Pelliot, un exemple de texte bilingue sanscrit-tokharien<sup>202</sup>. Un don de « science intuitive », selon le mot de Renou, qu'il partage, du reste, avec Meillet, qui le seconde dans sa tâche<sup>203</sup>. En tout cas, ces textes bilingues donnent la clé du déchiffrement du tokharien. Si bien que, en 1913, Lévi se rend à Saint-Pétersbourg, en quête d'autres documents. Grâce à son ami Ol'denburg (qui avait dirigé une mission archéologique à Turfan, en 1905), il a accès aux manuscrits tokhariens qui s'y trouvent conservés.

---

199. *Ibid.*, p. xxvi. Il en tire d'intéressantes conclusions sur des questions de chronologie, l'une de ses principales préoccupations.

200. S. Lévi, « Sur quelques termes employés dans les inscriptions des Kṣatrapas », *Journal asiatique*, janv.-fév. 1902, p. 194-125.

201. *Annuaire 1905. École pratique des hautes études, section des sciences historiques et philologiques*.

202. Voir aussi Marouzeau, *op. cit.* (*supra*, n. 158), et J. Bloch, « Sylvain Lévi », *Annuaire 1937-1938. École pratique des hautes études, section des sciences historiques et philologiques*, p. 39-43, ici p. 42 : « Plus rien d'indien ici ; et pourtant ces fragments, souvent terriblement déchiquetés, difficiles à lire, difficiles à raccorder, lui fournissaient des sens continus et des données positives pour l'histoire de l'Asie. »

203. L. Renou, « Sylvain Lévi et son œuvre scientifique », dans *Mémorial Sylvain Lévi, op. cit.*, p. xxxi.

L'étude de la constitution du Canon bouddhique se trouve également renforcée par les trouvailles de Pelliot et leur examen, grâce à la confrontation, si caractéristique de la méthode de Lévi, des sources tokhariennes, chinoises et indiennes.

Dans les années 1915-1918, Lévi revient à l'Inde brahmanique, avec des recherches sur le *Mahābhārata* et le *Rāmāyaṇa*, entreprises (c'est leur nouveauté) dans le but de les faire contribuer à l'établissement d'une chronologie, en même temps que de trouver des parallèles des deux épopées dans des textes relevant d'une autre tradition. C'est ainsi que, reconnaissant, dans un traité bouddhique traduit en chinois en 539, une imitation du *digvarnaṇa*, la « Description des Orient », que Sugrīva fait, au chant IV, aux émissaires chargés de retrouver les ravisseurs de Sītā, Lévi en tire des conclusions d'ordre philologique et chronologique sur la constitution du texte du *Rāmāyaṇa*.

Au retour de son deuxième voyage, de 1921 à 1923, peut-être sous l'empire de l'enchantement suscité par les innombrables paysages et civilisations traversés au cours d'un si long périple, Lévi renoue avec la vocation de géographe qu'il avait déjà montrée dans des publications antérieures, mais qu'il déploie à présent dans une perspective comparatiste. Ce sont, de 1923 à 1925, ce que Renou nomme justement « les années ptoléméennes », lui qui se souvient de la passion avec laquelle son maître « allait à la chasse des identifications, à travers le VII<sup>e</sup> livre de la *Géographie*, en quête des moindres indices permettant de restituer l'image du territoire indien aux premiers siècles de l'ère<sup>204</sup> ».

En 1925, comme requis par la richesse inouïe des documents rapportés par Pelliot, et qui attendent leur déchiffrement et leur interprétation, Lévi revient temporairement aux études koutchéennes. Il publie également deux traités de Vasubandhu, dont il avait découvert un manuscrit presque complet, lors de sa visite au Népal, deux ans plus tôt. On perçoit dans cette chronologie de l'œuvre toute la fièvre que suscitent en Lévi ses plus récentes trouvailles.

Une œuvre, toutefois, traversée de fils conducteurs qui affluent ici ou là, telles des résurgences, comme c'est le cas pour la figure et les textes d'Aśvaghōṣa, auquel il consacre à nouveau plusieurs publications de 1925 à 1929.

Pendant les dernières années, Lévi poursuit parallèlement ses travaux sur les textes koutchéens et la littérature d'Asie centrale, d'une part, sur les textes philologiques du bouddhisme, d'autre part, en particulier le *Mahākarmavibhaṅga* dont on a déjà parlé<sup>205</sup>. Plusieurs articles, dont le cycle mineur constitué autour de la

204. *Ibid.*, p. xxxvi-xxxvii.

205. Voir *supra*, p. 199, 216-217.

déesse Maṇimekhalā<sup>206</sup>, s’y adjoignent, qui témoignent de la curiosité polymorphe de Lévi et de son indomptable énergie<sup>207</sup>.

Si l’œuvre de Lévi est prodigieusement foisonnante, elle tient sa cohérence de la détermination de son auteur à acquérir les savoirs et à collecter les matériaux nécessaires à la réalisation de son dessein initial : redonner à l’Inde la cohésion qui paraissait s’être diluée dans la variété de ses incarnations, et l’affranchir du préjugé qui voudrait faire d’elle un monde fermé. Une cohérence qui se construit méthodiquement et volontairement, sur le modèle du voyage, qui implique la linéarité du déplacement d’un point à un autre, non sans ménager parfois détours et retours en arrière. Les travaux de Lévi sont autant d’étapes sur les chemins, frayés ou non, où il s’est engagé sans trembler ; ils sont ainsi, pour emprunter à Foucher<sup>208</sup>, comme les notes d’« un journal de route ».

À Sylvain Lévi on pourrait appliquer les termes mêmes de son éloge à Georges Cœdès, en 1905, dans l’*Annuaire* de la IV<sup>e</sup> section : s’il a pris le premier rang dans l’indianisme de son temps, c’est qu’il y a été entraîné, comme il le dira de son très jeune élève, « par une intensité de vocation exceptionnelle<sup>209</sup> ». Sans doute Lévi se reconnaît-il lui-même dans le précoce savant qui, à son image, a le talent de la divination : « M. Cœdès a su remarquer au Musée du Trocadéro une inscription sanscrite de l’Indo-Chine encore inédite, et qui apporte un précieux complément d’information à l’histoire du Cambodge vers le début du VII<sup>e</sup> siècle. »

## L’engagement communautaire, républicain et laïque

« Juif d’origine, mais de sentiment français surtout<sup>210</sup> », Lévi se revendique agnostique. Ainsi écrit-il au sinologue russe, Vasilij M. Alekseev, avec une absolue sincérité et une grande élévation de pensée : « Je ne suis pas de ceux qui “sentent Dieu” ; je ne l’affirme ni ne le nie, car je ne vois pas de commune mesure entre

206. Voir *supra*, n. 164.

207. Voir L. Renou, « Sylvain Lévi et son œuvre scientifique », dans *Mémorial Sylvain Lévi, op. cit.*, p. XLI-XLII, n. 2.

208. Voir *supra*, p. 224.

209. Voir *supra*, n. 81.

210. La formule est employée dans son allocution, à la 46<sup>e</sup> séance du Conseil suprême des alliés pour évoquer le sort de la Palestine (voir H. Laurens, « Sylvain Lévi et l’avenir du judaïsme », dans L. Bansat-Boudon et R. Lardinois [dir.], *Sylvain Lévi [1863-1935]. Études indiennes, histoire sociale, op. cit.*, p. 298). Rappelons que Lévi naît à Paris en 1863, dans une famille juive originaire du Bas-Rhin, alsacienne pour les Lévi, alsacienne et lorraine pour les Bloch de la lignée maternelle.

lui et moi, si nous existons tous les deux. Je crois au contraire “sentir” la morale, parce que la vie réelle me semble s’accorder dans sa teneur essentielle avec les règles de la morale. Que cet accord soit transcendant ou empirique, qu’importe<sup>211</sup> ! »

Il n’entend pas pour autant renoncer à sa judaïté, relevât-elle seulement d’un sentiment d’appartenance à une « communauté de race et d’éducation », comme il s’en explique auprès de Mauss<sup>212</sup>. C’est ainsi que, depuis Tokyo, il déclare à Jacques Bigard, secrétaire général de l’Alliance israélite universelle, dans une lettre datée du 4 mars 1927 : « Juif et indianiste bouddhisant, je cumule dans cet ordre-là<sup>213</sup>. »

C’est pourquoi, si ce n’est sans doute pas ici le lieu de s’attarder sur cette dimension de la vie de Sylvain Lévi, on ne saurait l’ignorer. En voici donc les grandes lignes.

Fervent républicain, ardent patriote, en même temps que citoyen du monde, Lévi est aussi l’un des grands intellectuels juifs français de son temps. Il s’est attaché, sa vie entière, à mener parallèlement l’étude scientifique des sources judaïques et l’engagement civique pour la défense des droits des juifs, en France et dans le monde. Homme d’action autant que d’étude, il adhère, en 1885, à la Société des études juives, dont il sera le président en 1903-1904<sup>214</sup>. En 1898, quatrième année de l’Affaire, il adresse à la Ligue pour la défense des droits de l’homme et du citoyen une lettre publique en faveur, non de Dreyfus directement, mais du colonel Picquart. Ainsi qu’il s’en explique :

Tant qu’il s’est agi de Dreyfus seul, j’ai cru devoir m’imposer le silence. La cause d’un innocent n’avait rien à gagner devant l’opinion publique à l’adhésion d’un juif, elle risquait d’y perdre. Mais aujourd’hui le silence est une lâcheté, la protestation un devoir. Ceux qui ont voué leurs efforts désintéressés à la recherche de la vérité ne peuvent pas assister sans une angoisse poignante au spectacle de la justice méconnue, de la loyauté persécutée et de l’honneur martyrisé<sup>215</sup>.

211. Lettre de Lévi à Alekseev, Paris, 20 novembre 1913, dans *Correspondances orientalistes*, *op. cit.*, p. 196, et citée à nouveau par R. Lardinois, « Sylvain Lévi dans sa parentèle », dans L. Bansat-Boudon et R. Lardinois (dir.), *Sylvain Lévi (1863-1935). Études indiennes, histoire sociale*, *op. cit.*, p. 281.

212. Voir *supra*, n. 35.

213. Cité dans R. Lardinois, « Reconnaissance et méconnaissance de Sylvain Lévi », dans L. Bansat-Boudon et R. Lardinois (dir.), *Sylvain Lévi (1863-1935). Études indiennes, histoire sociale*, *op. cit.*, p. 15.

214. En 1883-1884, il enseigne les humanités (français, latin et grec) au Talmud-Torah, l’école élémentaire attachée au séminaire israélite de la rue Vauquelin, afin d’assurer des chances de succès aux élèves se présentant au baccalauréat, sans avoir pu être scolarisés dans l’enseignement public. C’est le début d’un engagement de toute une vie. Voir P. Simon-Nahum, « Sylvain Lévi, un intellectuel juif », dans L. Bansat-Boudon et R. Lardinois (dir.), *Sylvain Lévi (1863-1935). Études indiennes, histoire sociale*, *op. cit.*, p. 361-374, ici p. 366.

215. Cité dans P. Simon-Nahum, *ibid.*, p. 367.

Pourtant il ne pouvait être resté insensible au climat d'antisémitisme plus ou moins diffus qui précéda l'Affaire, lui qui en fit les frais, fût-ce sur le mode bénin : en 1891, paraît, dans la *Revue de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur*, le témoignage d'un anonyme (il signe de l'initiale « P. ») qui a assisté à la soutenance de thèse de Lévi ; sa mauvaise grâce à reconnaître les qualités du travail ne trouve pas d'autre exutoire que d'en attribuer le mérite au « savant circoncis<sup>216</sup> ».

La même année 1898, Lévi entre au comité central de l'Alliance israélite universelle, à Paris, dont il sera le président de 1920 à sa mort. Il conçoit cet engagement comme la contrepartie politique de l'humanisme fervent qui s'exprime dans son œuvre scientifique comme dans sa vie. À la fin de la Première Guerre mondiale, il prend part aux débats sur la question de la Palestine. Membre du Comité français d'études sionistes, il est dépêché en Orient (Égypte, Syrie, Palestine), en 1918, puis aux États-Unis, afin de connaître la position des milieux juifs américains. En 1919, à la commission des affaires de Palestine, au sein de la Conférence de la Paix de Paris, il se déclare défavorable à la fondation d'un foyer national juif en Palestine. Position antisioniste qu'il défend ensuite au sein de l'Alliance au nom de la priorité qu'il donne à son combat humaniste et républicain pour une pleine citoyenneté des juifs français et occidentaux. Inlassable sentinelle, il prononce, en 1933, une allocution au Palais du Trocadéro, « La protestation de la France contre la persécution antisémite », qui dénonce les attaques dont sont victimes les intellectuels juifs allemands. Il meurt lors d'une séance de l'Alliance israélite universelle, le 30 octobre 1935<sup>217</sup>.

---

216. *Revue de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur*, t. XV, 1891 (janv.-juin), p. 67-73 : « [...] dans l'Inde le souvenir des faits réels se déforme en réminiscences vagues dans un océan de légendes. Quel moyen, dans ces conditions, d'appliquer strictement les règles de la critique historique ? Je donnerais donc volontiers mon absolution laïque au savant circoncis qui n'en a que faire. » Ronan Moreau me signale que, au sein de la *Revue*, ce « P. » semble être spécialisé dans les comptes rendus de thèses de la Faculté des lettres.

217. Peut-être par une sorte de pudeur devant l'indicible, la plupart des études consacrées à Sylvain Lévi gardent le silence sur le sort de sa famille pendant l'occupation nazie. Dans l'article de Lardinois, « Sylvain Lévi dans sa parentèle », dans L. Bansat-Boudon et R. Lardinois (dir.), *Sylvain Lévi (1863-1935). Études indiennes, histoire sociale, op. cit.*, p. 284, c'est presque incidemment, dans une liste disposée en colonnes, qui énumère les membres de la branche paternelle des Lévi selon un modèle tout administratif – nom ; date et lieu de naissance ; date et lieu de décès ; profession –, que le lecteur attentif peut apprendre qu'Abel Lévi est mort à Auschwitz, en 1942. Quant au fils cadet, Daniel, qui échappa à la déportation, on connaît la suite de sa vie et de sa carrière : il sera ambassadeur de France, notamment, au Japon et en Inde. Sur les dernières années de Désirée Lévi, réfugiée, avec son fils Daniel, à Lamastre auprès de André-Ferdinand Hérold qui fut l'élève de son mari, voir aussi G. Bongard-Levin, R. Lardinois

## La postérité

Après tant de gloire et de témoignages de gratitude, de son vivant, et aussitôt après sa mort, Sylvain Lévi était tombé dans un relatif oubli. Il était devenu, pour emprunter le mot de Georges Balandier à propos de Marcel Mauss « une sorte de méconnu illustre<sup>218</sup> ».

Pourtant, les hommages à celui qui, d'emblée, fut reconnu pour un maître se sont succédé. Dès 1911, à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de son enseignement, ses élèves lui offrent un recueil d'articles, intitulé *Mélanges d'indianisme* : Lévi n'a alors que 48 ans<sup>219</sup>. Presque aussitôt après sa brutale disparition survenue le 30 octobre 1935, paraît, dans la livraison de janvier-mars 1936 du *Journal asiatique*, un long article de Louis Renou : « Sylvain Lévi et son œuvre scientifique », qui deviendra le texte liminaire du *Mémorial Sylvain Lévi* (p. XI-LI), publié l'année suivante. Presque au même moment, l'Institut de civilisation indienne, créé par Sylvain Lévi en 1927, publie son Rapport d'activité pour les années 1933-1935, rapport qui est surtout l'occasion d'un hommage, sobrement intitulé *Sylvain Lévi*, de plusieurs de ses élèves : Nadine Stchoupak, Charles Autran, Marcel Mauss, Jules Marouzeau, André-Ferdinand Hérold. Probablement en août de la même année<sup>220</sup>, le *Bulletin de la Maison franco-japonaise* lui consacre son tome huitième : *Sylvain Lévi et son œuvre*. En 1937, paraît le *Mémorial Sylvain Lévi* qu'annonçait le *Rapport de l'Institut de civilisation indienne* ; livre d'hommage qui, renonçant au genre des *Mélanges*, se veut une anthologie d'articles et d'études du dédicataire, quarante-trois au total, jusqu'alors « égarés dans des recueils introuvables<sup>221</sup> ».

---

et A. Vigasin, « Deux indianistes dans la cité. Portraits croisés de Sylvain Lévi (1863-1935) et de Sergej F. Ol'denburg (1863-1934) », *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 146<sup>e</sup> année, n° 2, 2002, p. 707-721, ici p. 707-708. D'autre part, on apprend de la consultation du site France Archives, à l'entrée « Fonds Sylvain Lévi », que les archives de Sylvain Lévi, saisies par les nazis en 1941, à son domicile parisien, furent emportées en Allemagne, d'où elles furent transportées à Moscou, en 1945, après que l'Armée rouge s'en fut emparée. Il fallut attendre le 15 mars 1960 pour que l'URSS les restituât à la France. Sur cette question, voir également, *Correspondances orientalistes*, *op. cit.*, p. 10-12.

218. G. Balandier, « Marcel Mauss, un itinéraire scientifique paradoxal », *Revue européenne des sciences sociales*, 34, n° 105, 1996, p. 21-25, ici p. 21.

219. *Mélanges d'indianisme, offerts par ses élèves à M. Sylvain Lévi, à l'occasion des vingt-cinq ans écoulés depuis son entrée à l'École Pratique des Hautes Études*, Paris, Leroux, 1911. Joseph Vendryes en rend compte dans la *Revue des études grecques*, t. 25, fasc. 112, 1912, p. 231-232. Au nombre de ces contributions, le célèbre article de Marcel Mauss : « Anna-Virāj ».

220. L'avant-propos de L. de la Morandière signale que la mort de Sylvain Lévi est survenue dix mois auparavant.

221. É. Lamotte, « L'œuvre bouddhique de Sylvain Lévi », dans *Hommage à Sylvain Lévi*, *op. cit.*, p. 37.

Le 13 avril 1937, Jules Bloch, succédant à son maître, consacre la leçon inaugurale qu'il prononce au Collège de France à « Sylvain Lévi et la linguistique indienne<sup>222</sup> ». En 1964, à l'initiative de l'Institut de civilisation indienne dont Sylvain Lévi fut le cofondateur, paraît l'*Hommage à Sylvain Lévi pour le centenaire de sa naissance (1963)*<sup>223</sup>, recueil des conférences de Luciano Petech, Étienne Lamotte et Paul-Émile Dumont, respectivement introduites par Philippe Stern, Louis Renou et Jean Filliozat. Hommage renforcé de la réédition, sous les auspices du Collège de France, du *Théâtre indien*, depuis longtemps épuisé.

Après un long intervalle, et sur la suggestion qu'en fait Ali Amir-Moezzi (V<sup>e</sup> section) à Lyne Bansat-Boudon, un colloque international de trois jours se tient à Paris, en 2003 (8-10 octobre), organisé par Lyne Bansat-Boudon et Roland Lardinois. Faisant suite à la publication, en 2002, des *Correspondances orientalistes entre Paris et Saint-Petersbourg (1887-1935)*<sup>224</sup>, il est aussi l'occasion de la réimpression (augmentée d'une postface inédite de Charles Malamoud), dans la « Bibliothèque de l'École des hautes études, sciences religieuses », de *La doctrine du sacrifice dans les Brāhmanas*, publiée en 1898, rééditée en 1966, avec une préface de Louis Renou, mais devenue introuvable. Les actes du colloque paraissent en 2007, sous le titre : *Sylvain Lévi (1863-1935). Études indiennes, histoire sociale. Actes du colloque tenu à Paris les 8-10 octobre 2003*, Turnhout, Brepols (« Bibliothèque de l'École des hautes études, sciences religieuses, 130 »).

Le grand projet prosopographique de l'École pratique des hautes études prend son essor, avec la constitution progressive de son *Dictionnaire prosopographique* (en ligne), placé sous l'égide d'Ali Amir-Moezzi et d'Hubert Bost, et contribue à restituer à Sylvain Lévi la place qui lui revient.

En 2017, Lyne Bansat-Boudon y rédige la notice « Sylvain Lévi », et, en 2018, publie l'article consacré à Sylvain Lévi dans le *Livre du cent cinquantième* de l'École pratique des hautes études, dont Patrick Henriot (IV<sup>e</sup> section) est le maître d'œuvre<sup>225</sup>.

222. Deux autres hommages paraissent sous la plume de Jules Bloch : la notice nécrologique de *L'univers israélite*, numéro du 9 novembre 1935, p. 99, et un texte bref, intitulé « Sylvain Lévi », publié dans l'*Annuaire 1937-1938. École pratique des hautes études, section des sciences historiques et philologiques*, p. 39-43.

223. J. Filliozat, « Diversité de l'œuvre de Sylvain Lévi », dans *Hommage à Sylvain Lévi*, *op. cit.*, p. 53-56, ici, p. 53.

224. Également, G. M. Bongard-Levin, R. Lardinois et A. A. Vigasin, « Deux indianistes dans la cité. Portraits croisés de Sylvain Lévi (1863-1935) et de Sergej F. Ol'denburg (1863-1934) », art. cit.

225. Dans l'intervalle, trois articles consacrés à Sylvain Lévi auront été publiés dans C. Ravelet et P. Swiggers (dir.), *Trois linguistes (trop) oubliés : Antoine Meillet, Sylvain Lévi, Ferdinand Brunot*,



Partageant l'ambition prosopographique proclamée par l'École, le Collège de France prend le relais : titulaire de la chaire de Culture écrite de l'Antiquité tardive et papyrologie byzantine, Jean-Luc Fournet, qui s'inscrit, lui aussi, dans la tradition de double appartenance<sup>226</sup>, organise, le 6 septembre 2018, la journée d'études « Ma grande église et ma petite chapelle » consacrée aux « 150 ans d'affinités électives entre le Collège de France et l'École pratique des hautes études ». Les actes font une place à Sylvain Lévi, exemplaire figure de l'indianisme français, qui s'est illustré dans les deux établissements. Telle est la raison d'être du présent essai.

\*

Déchiffreur, éditeur, traducteur, exégète, auteur de synthèses étincelantes et d'articles d'érudition pure, qui font une œuvre monumentale, Sylvain Lévi fut tout cela. Il fut aussi, sans conteste, un pionnier, non seulement parce que, hasard de la naissance et des circonstances, il entra dans la carrière au moment des débuts de l'indianisme français, mais aussi parce qu'on lui doit l'ouverture de ces études à des territoires et à des savoirs situés au-delà de l'Inde même, dans l'Asie indianisée, qu'on a pu appeler, dans la période qui précéda l'Indépendance, l'« Inde transgangaïque », l'« Inde extérieure » ou la « Grande Inde<sup>227</sup> » – « immense territoire, comparable en étendue à l'empire romain », comme le décrit Lévi<sup>228</sup>.

En cette époque héroïque des études indiennes, il parcourut de vastes contrées avec la passion du voyageur et celle du chercheur en quête de documents inédits. La moisson fut considérable, surtout si l'on adjoint aux découvertes et trouvailles de Lévi celles que firent ses élèves. L'orientalisme en fut continûment occupé pour les trois décennies qui suivirent, pour le moins. Et s'il va sans dire que les progrès de la recherche ultérieure ont pu fragiliser, voire invalider certaines des hypothèses ou des conclusions de Lévi, son mérite n'en est pas amoindri : c'est le prix même de l'audace.

---

revue *Anamnèse*, n° 5, 2009; respectivement : J.-C. Muller, « Meillet, Lévi et Brunot – leurs maîtres communs et leur place dans le paysage scientifique européen », p. 9-20; J. Loicq, « Sylvain Lévi entre Orient et Occident », p. 119-140; F. Bader, « Sylvain Lévi, du séminaire israélite (1883) à Rabindranath Tagore (1958) : autour de E. Benveniste », p. 141-172. En 2013, C. Fhima et R. Lardinois publient « Sylvain Lévi, passeur d'Orients. Autorité savante et conscience morale », dans M. Espagne et P. Simon-Nahum (dir.), *Passeurs d'Orient. Les Juifs dans l'orientalisme*, Paris, Éditions de l'éclat, 2013.

226. J.-L. Fournet est également directeur d'études cumulant à la IV<sup>e</sup> section de l'École pratique des hautes études.

227. S. Bayly, « India's "Empire of culture". Sylvain Lévi and the Greater India Society », dans L. Bansat-Boudon et R. Lardinois (dir.), *Sylvain Lévi (1863-1935). Études indiennes, histoire sociale*, *op. cit.*, p. 193-212.

228. S. Lévi, « Abel Bergaigne et l'indianisme », dans *Mémorial Sylvain Lévi, op. cit.*, p. 4.

Ainsi, quand Sylvain Lévi rencontre Bergaigne, il est « en puissance toute une école », selon le mot de Jean Filliozat<sup>229</sup>. Au terme de sa carrière, et sous la vigilante impulsion du maître, l'école existe avec éclat, elle a fait, et continue de faire, la preuve de sa vitalité. Si bien qu'il n'est peut-être pas d'hommage plus sobre, plus philosophique, plus bouddhique même, que celui de La Vallée-Poussin, quand il dit voir en Sylvain Lévi, son maître, l'*adhipatipratyaya*, la « cause souveraine<sup>230</sup> ».

---

229. J. Filliozat, « Diversité de l'œuvre de Sylvain Lévi », dans *Hommage à Sylvain Lévi, op. cit.*, p. 53.

230. *Ibid.*, p. 56. La philosophie bouddhique, telle qu'elle s'énonce, notamment, dans l'*Abhidharmaśāstra* dont s'occupe Lévi, pose quatre sortes de « causes » ou « conditions » (*pratya*) : la « cause directe » (*hetupratya*) ; la « cause immédiatement antérieure » (*samanantapratya*), puisque, selon la doctrine de l'instantanéité, ou du caractère momentané, de l'activité mentale, la disparition de l'activité mentale du premier moment est la cause de l'apparition de cette activité, dans le moment suivant ; la « cause qui est l'objet » (*ālambanapratya*), dans la mesure où l'objet présent dans le premier moment est cause du fonctionnement de l'activité mentale ; enfin, la « cause souveraine » (*adhipatipratya*), ainsi nommée en ce qu'elle régit ce que sera la nature essentielle de son effet.

